

france forum

- *Que reste-t-il de l'identité française ?*
- *Lutter contre la prolifération nucléaire*
- *Pour guérir les hommes,
«soigner» la société*
- *Archaïsme ou nécessité
actuelle de l'Église ?*
- *Jean-Paul II : le pape paradoxal*
- *La démocratie des gnomes*
- *1945 : le M.R.P. au zénith*
- *Arts et lettres*

Tristan LECOQ - Marie-Hélène LABBÉ - Philippe SAINT MARC - Jean et Blandine CHELINI - Emile POULAT - Charles DELAMARE - René PUCHEU - Philippe SÉNART - Jean-Marie ROUART - Henri BOURBON - Jean-Louis DUTRONC - André LE GALL - Marc DARMON - Raymond MARTIN - Jean AUBRY

Chaque jour nous publions un best-seller

2 500 000 lecteurs c'est une bonne nouvelle

Une bonne nouvelle pour tous les lecteurs qui nous font confiance en nous choisissant chaque jour. C'est une bonne nouvelle pour les 377 journalistes qui font ce journal avec rigueur, professionnalisme et passion. Et c'est une bonne nouvelle pour nos annonceurs.

OUEST-FRANCE, c'est le premier quotidien de France : un lectorat en progression, une diffusion en moyenne par jour de 788 607 exemplaires dans 12 départements, 40 éditions quotidiennes, soit plus de 400 pages par jour pour ce seul journal. C'est un véritable best-seller !

**ouest
france** 

FRANCE FORUM

Henri Bourbon, Jean Aubry

133 bis, Rue de l'Université - 75007 Paris
C.C.P. Paris 14.788-84 N - Tél. 45 55 10-10

Abonnement annuel 120 F

Abonnement de soutiende 150 F à 200 F

Sommaire *305 - 306*

Octobre - Décembre 1995
30 F

DOSSIERS ET ÉTUDES

QUE RESTE-T-IL DE L'IDENTITÉ FRANÇAISE ?
LA FRANCE, LA CULTURE ET L'EUROPE
PAR TRISTAN LECOQ..... p. 2

LUTTER CONTRE LA PROLIFÉRATION NUCLÉAIRE
INTERVIEW DE MARIE-HÉLÈNE LABBÉ
PAR HENRI BOURBON..... p. 7

UNE NOUVELLE POLITIQUE DE LA SANTÉ :
POUR GUÉRIR LES HOMMES, «SOIGNER» LA SOCIÉTÉ
PAR PHILIPPE SAINT MARC p. 10

HISTOIRE DE L'ÉGLISE :
ARCHAÏSME OU NÉCESSITÉ ACTUELLE ?
PAR JEAN ET BLANDINE CHELINI p. 18

LE PAPE PARADOXAL
PAR ÉMILE POULAT p. 28

LA DÉMOCRATIE DES GNOMES
PAR CHARLES DELAMARE p. 31

CINQUANTE ANS, DÉJÀ PASSÉS... LE MRP AU ZÉNITH
PAR RENÉ PUCHEU..... p. 35

ARTS ET LETTRES

LA VIE LITTÉRAIRE
PAR PHILIPPE SÉNART p. 40

CÉZANNE : LE MALENTENDU
PAR HENRI BOURBON ET JEAN-MARIE ROUART .. p. 51

L'ART LYRIQUE AU COEUR DE LYON -
NOUVEL OPÉRA OU OPÉRA NOUVEL
PAR JEAN-LOUIS DUTRONC..... p. 53

ENTRETIEN AVEC ANDRÉ LE GALL À L'OCCASION DE LA
PUBLICATION DE SON QUATRIÈME VOLUME DE THÉÂTRE
INTERVIEW PAR HENRI BOURBON p. 55

DISQUES PAR MARC DARMON p. 57

NOTES DE LECTURE

TRAITÉ D'ÉCONOMIE POLITIQUE
DE NICOLAS BREJON DE LAVERGNÉE
PAR RAYMOND MARTIN p.58

JEAN FOURASTIÉ ENTRE DEUX MONDES
MÉMOIRES EN FORME DE DIALOGUES
AVEC SA FILLE JACQUELINE
PAR RENÉ PUCHEU p.60

DICTIONNAIRE D'HISTOIRE, ÉCONOMIE, FINANCE, GÉO-
GRAPHIE SOUS LA DIRECTION DE FRÉDÉRIC TEULON
PAR JEAN AUBRY p. 61

L'ENCYCLIQUE CACHÉE DE PIE XI - UNE OCCASION MAN-
QUÉE DE L'ÉGLISE FACE À L'ANTISÉMITISME, DE
GEORGES PASSELECQ ET BERNARD SUCHECKY
PAR RENÉ PUCHEU p. 63

QUE RESTE-T-IL DE L'IDENTITÉ FRANÇAISE ?

La France, la culture et l'Europe par Tristan LECOQ

L'identité française ? Peu de thèmes ont donné lieu, ces dernières années, à autant de débats, qui n'ont pas toujours dissipé la confusion, car le sujet est complexe et chargé d'émotion.

Nous avons demandé à Tristan LECOQ, ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure et agrégé de l'Université, maire-adjoint du Havre chargé de la culture, et conseiller pour les études du ministre de la Culture, Philippe Douste-Blazy, de traiter cette question à la lumière de l'histoire et des exigences très concrètes de l'actualité.

Le mot «identité» vient du latin *idem* - le même. Il désigne, dans le cas de l'identité française, ce dans quoi tous les Français pourraient se reconnaître. Poser la question de savoir ce qu'il reste de l'identité française suppose, d'une part, une certaine pureté originelle, une identité mythique qui aurait existé, figée dans son âge d'or, et se serait, ultérieurement, décomposée peu à peu, érodée par le temps et les vicissitudes de l'histoire. Elle suppose, ensuite, une certaine unicité de l'identité, où tout se passe comme si les Français s'étaient identifiés à un même projet, de mêmes valeurs, bref comme s'il existait ou avait existé *une* identité française : *l'identité française*.

Cette identité-là paraît rapidement introuvable ; l'identité française se révèle non pas *une*, mais *plurielle* ; elle est formée de contradictions et de paradoxes. Nous avons donc retenu, ici, plusieurs pôles, entre lesquels l'identité française se serait formée et continuerait à évoluer. Il s'agit, d'une part, de *l'unité* et de la *rupture* ; d'autre part, de *l'exception* et de *l'universalisme*.

Nous allons tenter de montrer que ces traits constitutifs de l'identité française permettent d'avoir d'elle une vision évolutive ; que c'est de la tension entre ces pôles que naît, précisément, l'identité française ; que la France se reconnaît et se retrouve, aujourd'hui, dans la culture et dans l'Europe.

«Du point de vue de l'anthropologie», mais aussi - pour-

rait-on ajouter - de la géographie, «la France ne devrait pas exister», écrivent Emmanuel Todd et Hervé Le Bras (1).

De Paul Vidal de La Blache à Fernand Braudel, historiens et géographes décrivent les diversités françaises, les paysages variés, les «pays». Todd et Le Bras démontrent combien les Français sont constitués de peuples divers en profondeur, non seulement par leur implantation géographique, mais surtout par leurs spécificités socio-culturelles. L'analyse des structures familiales montre qu'il en existe au moins trois grands types : la famille nucléaire, la famille patriarcale et la famille-souche - une diversité anthropologique qui entraîne une résistance des cultures particulières, formées d'autant de «conceptions de la vie et de la mort, du système de parenté, de l'attitude face au travail ou à la violence» (2).

C'est donc pour répondre à un système anthropologique décentralisé que l'Etat est, en France, centralisé et centralisateur. «Sous peine de mort». Sous l'Ancien Régime, les provinces voient leurs pouvoirs diminuer progressivement ; ces pouvoirs ne sont tolérés que dans la mesure où la soumission au roi est complète ; la personne royale est, en effet, le principe d'unité du royaume, ce qu'exprime parfaitement la parole, pourtant apocryphe, placée dans la bouche de Louis XIV, «l'Etat, c'est moi».

La République jacobine parfait la centralisation, pour réaliser «la République une et indivisible» et supprime, par

exemple, les anciennes monnaies ou les Parlements locaux.

Mais le modèle étatique français, qui disposait traditionnellement et depuis la Révolution du monopole de la légitimité politique, est aujourd'hui attaqué et en déclin.

La remise en cause vient, tout d'abord, du dehors. Le développement du droit international et du droit communautaire, la mise en place de pouvoirs juridictionnels transnationaux dépossèdent l'Etat de ce qui constituait ses attributs essentiels, à savoir définir l'intérêt général et le faire prévaloir. On peut citer, aussi, l'essor d'associations du type des Organisations Non Gouvernementales (O.N.G.), ou plus généralement de logiques supra-étatiques à tous les niveaux, surtout en Europe.

Cependant, ces coups de boutoir contre l'Etat sont appuyés, du dedans, par des revendications en faveur du pluralisme institutionnel, manifestées par la création du Conseil Constitutionnel, par la décentralisation, mais aussi par la contestation du quasi-monopole public sur l'enseignement ou l'audiovisuel, par exemple, issues de ce que le Secrétariat d'Etat au Plan appelait la «*Révolution des mœurs*», animée d'un esprit anti-institutionnel. L'Etat a, certes, accepté la plupart de ces évolutions, mais il a perdu de son prestige ; on en voit une manifestation éclatante dans les débats sur l'Europe, où bien des analyses sont menées en termes de concessions, ou de dépossession des attributs étatiques.

«Tout se joue dans les commencements» disait Paul Valéry. Quels sont-ils ?

1789 est un moment fondateur, en ce qu'il a marqué une volonté de créer une unité plus forte que celle de l'Ancien Régime qui était à la fois administrative et fondée sur un principe d'adhésion quasi-sentimentale à la royauté : une unité idéologique. A la personne du Souverain, on substitue donc la souveraineté populaire, conçue comme le moyen d'instaurer une véritable souveraineté nationale.

Il faut dater de la Révolution ce qui est une caractéristique forte de l'identité française, à savoir la coïncidence parfaite entre l'Etat, la nation et la citoyenneté. Pour arriver à cette unité réelle, l'Etat en France a créé la nation, selon un processus inverse des nationalismes européens (3). C'est effectivement l'Etat révolutionnaire qui, dans sa volonté d'unité par la souveraineté populaire, a engendré la nation qui est devenue le lien entre toutes ces diversités, «une grande solidarité», «un plébiscite de tous les jours» (4), qui relève d'une construction consciente, idéologique. En retour de cette adhésion sans réserve des citoyens, l'Etat avait pris en charge leur émancipation, mais ce projet apparaît aujourd'hui en crise. Contrairement donc à bien d'autres Etats - la Grande-Bretagne, par exemple, où l'on peut avoir le droit de vote sans être investi de la nationalité britannique -, la France fait coïncider traditionnellement la nationalité et la citoyenneté.

«La France, au fond, est un espace mental plus que natal», écrit Frédéric Ferney (5). La citoyenneté, qui constitue cet espace mental, est en effet «idéale» et fondée sur des valeurs issues de 1789 : les Droits de l'Homme, la laïcité, la liberté, l'égalité, la fraternité. Dans la conception traditionnelle

- volontariste -, est Français qui veut adhérer à ce projet.

La réforme récente du code de la nationalité pose, aujourd'hui, en termes cruciaux la question de l'identité française, dont il est bien évidemment un élément essentiel. La loi, en stipulant que les enfants de parents étrangers, mais nés en France, doivent se présenter à seize ans pour réclamer leur nationalité française, renoue en effet avec cette tradition volontariste. Mais d'un autre point de vue, elle déroge au principe d'égalité, en demandant aux enfants d'immigrés de faire la preuve de leur patriotisme, ce qu'on n'exigerait jamais d'enfants de nationaux.

La conception classique de la citoyenneté française est donc mise à mal aujourd'hui, d'autant plus que se font jour des revendications en faveur du droit de vote des étrangers, et que le traité de *Maastricht* a institué cette possibilité pour les ressortissants des pays signataires.

Moment fondateur de la quête idéologique de l'unité, 1789 est donc le tournant essentiel, le nouveau départ, mais aussi en cela la rupture radicale. C'est réellement une nouvelle naissance, puisque l'on institue la nation - de *nascere*, naître -, tâche qui est dévolue aux pédagogues. Michelet par exemple, pétri des idéaux révolutionnaires, organise toute l'histoire de France, Jeanne d'Arc et les rois étant pris dans ce grand mouvement, en vue de ce nouveau départ, de ce point d'orgue, qui est la vraie naissance de la nation.

De même que la diversité est enserrée dans les frontières géographiques de la France, on peut donc penser que la rupture est contenue dans son unité idéologique.

Directement ou indirectement, toutes les ruptures qui marquent l'histoire de France, toutes les querelles franco-françaises, sont nées de ce moment où l'on a voulu *refonder l'Etat*. Toutes tournent autour de la question de l'identité, qui serait devenue la pierre d'achoppement sur laquelle bute cette nation qui avait voulu tuer le père et qui a, bel et bien, tué le roi.

Les combats entre les tenants de l'école laïque et ceux de l'école privée, autour de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, n'ont été aussi durables et aussi virulents que parce qu'ils touchent à l'identité - si elle se veut laïque, la France n'en est-elle pas moins un vieux pays de tradition chrétienne ?

Quant à l'affrontement entre de Gaulle et Pétain pendant la seconde guerre mondiale, il n'a eu des résonances aussi profondes que parce qu'il s'appuyait sur des visions de l'identité, toutes deux antinomiques, mais aussi solidement ancrées dans l'inconscient collectif : une identité par le sol, le contact charnel avec «la terre, qui, elle, ne ment pas», ou une vision idéale - au sens des idéaux - qui se fonde sur «une certaine idée de la France». Emmanuel Leroy-Ladurie (6) explicite, ainsi, le mythe national, mythe unificateur puissant mais qui porte en lui-même ces ruptures. C'est «une très vieille nation chargée de gloire qui a voulu recommencer sa vie et a, ce faisant, légué aux Français une image composite dans laquelle le nouveau - le post-89 - combat l'ancien - le pré-89 - tout en formant avec lui une synthèse paradoxale d'une rare vigueur, bien exprimée par la formule de Péguy : «la République une et indivisible, c'est notre

Royaume de France».

L'affaiblissement des grandes luttes idéologiques peut donc être interprété non comme le signe de la réalisation totale des idéaux de 1789 - même s'ils le sont en partie -, mais comme une perte du sens de ces idéaux eux-mêmes pour les Français d'aujourd'hui.

L'identité française moderne s'étant donc largement constituée autour d'idéaux, de valeurs universelles car d'essence morale, elle a un rapport toujours ambigu à l'universel, tout en revendiquant haut et fort son exceptionnalité. Depuis deux siècles, écrit Emmanuel Leroy-Ladurie, «nous avons mentalement tenu les autres à distance, conçu notre histoire comme trouvant son sens en elle-même».

En quête éperdue d'unité, mais toujours plurielle, l'exception française est faite d'un rapport ambigu à l'universel, peut-être parce que «la France est condamnée à l'universel, qu'il faut l'humanité au moins pour contenir, cerner, encercler et faire tenir ensemble ses différences» (7).

Situation idéale, la citoyenneté française fait de la France un espace qui appartient au monde. Ce autour de quoi elle se cristallise n'est, en principe, l'apanage d'aucune religion, d'aucun peuple, d'aucune culture particuliers. A ce titre, elle tend et prétend à l'*universalité*, car elle est capable de fédérer, d'intégrer des hommes venus du monde entier, pourvu qu'ils soient pleins d'une bonne volonté républicaine.

Terre d'accueil par nécessité, de par sa nature anthropologique, la France ne peut pas être xénophobe. «Le racisme, dans ce patchwork de moeurs et de coutumes qu'est la France, trouve un mauvais terrain», écrivent Todd et Le Bras. Puisque le Français n'existe pas, l'étranger ne peut exister autrement qu'à travers le prisme des valeurs. «Pour vivre, la France doit, simultanément, accepter dans la pratique la diversité des moeurs et affirmer sur le plan théorique l'unité de l'homme».

Au-delà des réactions xénophobes, qui affectent une partie de la population en temps de crise, les analyses sociologiques montrent la grande tolérance des Français. Manifestation patente d'un héritage identitaire, irréductible aux évolutions les plus récentes de la démographie et des flux migratoires ? Si des questions cruciales sont aujourd'hui posées du fait de la présence d'importantes communautés immigrées, on peut y voir simplement une incompatibilité - temporaire, il faut l'espérer - entre une vision traditionnelle de la laïcité et un Islam où religieux et politique se confondent. Force est de reconnaître que la culture des immigrants précédents avait facilité une intégration à la nation française qui, si elle se veut laïque, est cependant marquée plus profondément qu'elle ne le pense, souvent, par la culture chrétienne.

Elle n'en a pas moins montré, à plusieurs reprises, combien elle appartenait au monde, acceptant le sacrifice de tous ceux qui le voulaient bien pour son sol et ses valeurs. On est effectivement Français par *le sang versé*, autant que par *le sang reçu*, car ce sang versé est le signe définitif de l'appartenance au même projet. On peut évoquer les tirailleurs sénégalais de la première guerre mondiale, ou encore l'exis-

tence - unique au monde, si l'on excepte la «copie» espagnole - de la Légion Etrangère, où l'identité et le passé de chacun sont ignorés pourvu que l'on accepte de servir la France sous les drapeaux (8). Autre spécificité française, les monuments aux morts, placés au centre de tous les villages, et dont les historiens ont analysé l'importance symbolique quant à l'identité française, portent la mention *Aux morts pour la France* - ne se préoccupant pas de leur appartenance d'origine -, alors qu'en Allemagne, sur les mêmes monuments, est gravé le texte *A nos morts. A tous nos morts* !

C'est bien alors une certaine idée de la France, consciente de ses différences, qui est toujours développée et affirmée au fil des âges.

Très tôt, la France a su prendre appui sur l'universel ; pour affirmer son exceptionnalité ; pour définir sa place dans le monde.

On en prendra pour exemple les développements de la royauté française au début du XIV^e siècle, sous Philippe Le Bel. Affirmant l'indépendance du roi vis-à-vis de l'Eglise et de l'Empire, et par là sa pleine et entière souveraineté, le juriste Guillaume du Plaisan prononça la phrase désormais célèbre : «le roi, notre sire, est empereur en son royaume, et il peut commander sur terre et sur mer». Mais en même temps, il revendique pour la France le titre de «fille aînée de l'Eglise», «la particulière prédilection du ciel à son égard», et «proclame avec une fierté vigoureuse le caractère unique des privilèges qui le recouvrent au milieu de toutes les nations» (9).

Cette utilisation du catholicisme - on aura remarqué que *catholique* signifie *universel* - comme d'un apanage, d'une exception, connaîtra d'autres développements sous Louis XIV, sous le nom de gallicanisme. Pour reprendre l'analyse de Fabrice Bouthillon (10) - s'inspirant de la thèse des «deux corps du roi» de Kantorowicz -, «le transfert au Roi des caractéristiques du Christ a été un puissant facteur de laïcisation : il a rendu à l'Etat la consistance nécessaire pour se poser d'abord en partenaire, et bientôt en adversaire de l'Eglise».

Non contente de refuser la tutelle et d'affirmer son caractère singulier, l'identité française a toujours été tentée par un certain *universalisme*. Puisque ses valeurs sont universelles, il s'agit d'apporter au monde un idéal, une civilisation - exportable par définition, car elle est plus qu'une culture, forcément singulière.

Les croisades participent, dans une certaine mesure, de cette vision de la France dans le monde. Mais encore une fois, c'est *la Révolution* qui a parachevé ce mouvement. D'abord, en écrivant la Déclaration des Droits de l'Homme, texte proposé au monde. Ensuite, en essaimant en Républiques soeurs, partout en Europe, pour réaliser concrètement *la Grande Nation*. Napoléon lui-même a prétendu apporter à l'Europe les idéaux de la Révolution, au besoin par les armes. *La colonisation*, enfin, est la dernière manifestation de cet esprit de croisade qui a réuni pour une fois l'Eglise et la République dans un même élan. Clemenceau a bien senti quelle filiation pouvait exister entre tous ces phénomènes, lui qui disait : «la France, hier soldat de Dieu,

aujourd'hui soldat de la Civilisation, sera toujours soldat de l'Idéal». Il faut noter, encore une fois, les paradoxes de l'identité française, puisque c'est en son nom que l'oeuvre de Napoléon et la colonisation se sont accomplies, mais c'est en son nom également que se sont faits le printemps des peuples et la décolonisation, prenant appui sur le principe des nationalités et la souveraineté populaire.

Le général de Gaulle est une parfaite illustration de ces contradictions, lui que Fabrice Bouhillion appelle «l'homme-nation», selon un principe d'identification étroite avec la France, qui explique qu'il ait joui d'une légitimité aussi totale qu'unique. Obsédé par la grandeur de la France, parlant d'un pacte vingt fois séculaire entre la France et la grandeur, il s'est fait le défenseur farouche de l'indépendance et de l'identité nationale, prêchant pour le droit des peuples («Vive le Québec libre !»), opérant la décolonisation pour préserver l'identité française. Il semble cristalliser ainsi tous les aspects d'une identité française se cherchant sans fin, obéissant à un projet et pourtant le remettant en cause sans cesse, au risque de s'attirer les foudres d'une partie de la communauté nationale qui voit là une trahison.

Ce modèle est aujourd'hui en crise ; l'exception française semble avoir atteint ses limites ; le projet universaliste est en repli, pour deux raisons au moins.

On peut émettre l'hypothèse que la période de Vichy a été une rupture bien plus profonde que les autres luttes franco-françaises qui ont pourtant incessamment marqué le XIX^e siècle et jusqu'aux années 1930. Ce que la guerre de 1914 avait ressoudé, celle de 1939 l'a défait, comme le montre la difficulté éprouvée par la France à assumer Vichy. Cela, aussi, fait désormais partie de l'identité française, comme une cicatrice.

Le projet universaliste à, de plus, été atteint dans ses fondements traditionnels par la décolonisation, effectuée au nom même du respect des idéaux français, quelques années à peine après la Libération ; on peut donc supposer que ce tournant, à la moitié du XX^e siècle, a constitué comme une passe difficile pour l'identité française, qui a entraîné une remise en cause sur plusieurs fronts à la fois.

Le projet constitutif de l'identité française est de plus quasi-réalisé, ne serait-ce que formellement : *droits de l'homme, démocratie, Etat de droit* sont devenus la norme internationale, même s'ils sont loin d'être à l'oeuvre concrètement partout. Ce projet souffre donc de s'être accompli ; il laisse les Français désemparés ; d'autant plus que la France a été largement dessaisie de son flambeau de leader du monde démocratique par les Etats-Unis. Que reste-t-il de l'identité française ?

Demeurent *la culture et l'Europe*, où notre pays peut et doit montrer le chemin.

Un mouvement qui consiste, tout d'abord, en la préservation de *l'exception culturelle*, notamment. La langue française avait été un instrument puissant de la construction unitaire ; elle se situe aujourd'hui par rapport aux autres idiomes européens, en une sorte de reconquête ; il est évident que cette initiative est révélatrice d'une attente pro-

fonde, puisque l'on préserve une identité menacée.

L'Europe est le second front du projet français. La France y a joué un rôle moteur ; elle a, là encore, toujours associé une volonté d'un certain universalisme - même s'il est là limité au Vieux Continent - à la revendication de son identité propre.

Dans une certaine mesure, l'impératif européen permet de maintenir une légitimation de l'action de l'Etat. Mais on sait qu'il y a un grand danger pour un Etat, surtout en France où ce dernier a toujours été investi de projets forts, sous-tendus par une solide base intérieure, à ne plus justifier son action que par l'impératif externe.

On peut donc y voir une crise de l'identité, mais qui en même temps permet que soit toujours possible l'affirmation de Malraux selon laquelle... «il faut que les Français soient là pour les hommes. S'ils sont là pour eux-mêmes, il n'y a rien à faire».

Au seuil de sa somme monumentale sur l'identité de la France, Braudel ne disait pas autre chose lorsqu'il se posait la question «Qu'entendre par identité de la France ? Sinon une sorte de superlatif, sinon une problématique centrale, sinon une prise en main de la France par elle-même ? En somme, un processus, un combat contre soi-même, destiné à se perpétuer. S'il s'interrompait, tout s'écroulait. Une nation ne peut être qu'au prix de se chercher elle-même sans fin».

Se poser la question, c'est donc s'inscrire dans ce processus. Y répondre, c'est mettre le cap sur l'Europe des cultures, au sein de laquelle notre pays peut et doit jouer un rôle singulier, conforme à son histoire et à son esprit.

L'Europe est, aujourd'hui, plus actuelle que jamais. Son destin évoque celui des grandes civilisations, dans la tension féconde entre la douleur et la beauté. C'est encore plus vrai, si l'on aborde la question européenne sous l'angle culturel. Se prévaloir d'une *culture européenne* peut, parfois, n'être qu'un moyen commode pour éviter l'épreuve de soi par l'autre. Mais il est une réalité que les institutions, les lois, les mentalités, tout ce qui inspire une culture, rendent consistante : *la culture au travail*, dont on peut éprouver la fécondité.

La culture s'éprouve dans la qualité des relations sociales, dans l'efficacité de l'action publique, dans les comportements des groupes et des individus. Le mot *culture* a pu pâtir du déclin de la cité, du citoyen, de la civilité. Il faut l'employer, néanmoins, pour réfléchir, au cœur même de l'expression d'une famille politique qui relie l'humanisme à l'action publique par la culture.

S'il y a une culture européenne, c'est qu'il existe, à la fois, *une pédagogie de l'Europe et une politique de l'Europe*. Parce que l'Europe est, d'abord, le lieu d'apparition de la conscience historique. Non pas un savoir proliférant, mais une méthode, un projet, une «dialogique», comme l'indique ce mot forgé par Edgar Morin pour évoquer, en même temps, *une dialectique, un dialogue et une logique*.

L'histoire, en premier lieu, parce qu'une culture prend

appui sur les événements du passé. L'Europe, ce sont les cathédrales et «...le blanc manteau des églises» qu'évoquaient les chroniques médiévales ; ce sont les droits de l'homme ; c'est l'idée de progrès. Mais c'est aussi, au cœur du XX^e siècle, le mal absolu du génocide, le retour de la haine ethnique, la permanence de la violence.

Au fondement même de notre culture, il y a donc *ces valeurs* que nous dicte l'histoire : la liberté de l'esprit, la quête de la vérité, le respect de la personne humaine. Tout ce que nous construisons ensuite n'est qu'illusion ou pure technique, si nous ne retournons pas, avec patience et ténacité, à ces fondements-là qui sont la part la plus précieuse de nous-mêmes.

L'histoire, donc, de la *diversité*. Il n'y a pas *une* culture européenne. Il y en eut une, autrefois, avant que l'Europe ne se partageât en Etats. Elle a disparu au profit de cultures nationales plus ou moins généralisables - songeons à la nôtre. Elle a reparu, en de fulgurantes et brèves éclaircies : c'est Vienne en 1900, ou Prague, ou Paris dans l'entre-deux-guerres. Ce sont Zweig, Kafka et Valéry dans l'ordre littéraire. Ce sont Freud, Planck et Pasteur dans l'ordre scientifique. Ce qui unit ces hommes de lettres et ces hommes de science, c'est bien que leur activité est indissociable d'une vision du monde.

Il y a des cultures d'*Europe* dont chacune, par sa singularité même, est amenée à devenir *européenne*, par la formation de cette vaste et puissante communauté de nations et de peuples, dans des formes institutionnelles sans précédent ni référent. C'est notre travail : faire en sorte que, sur cet *espace*, s'édifie une *puissance* dont la culture est, en quelque sorte, l'illustration, le garant et l'avenir.

D'autres cultures, au-delà de l'Europe, possèdent art et musique, philosophie et science, littérature et mode de vie. Leur connaissance enrichit nos existences. C'est cette curiosité à l'égard d'autres cultures, le désir d'apprendre leur langage, la volonté d'étudier leurs coutumes et leurs arts qui est, typiquement, européen. Nous sommes ouverts à l'autre et attendons de lui une parole, un regard, un esprit.

D'autres grandes cultures de l'histoire, ailleurs qu'en Europe, ont pu estimer qu'elles se suffisaient à elles-mêmes ; elles ont considéré l'étranger avec mépris - y compris sur leur propre sol ; c'est, souvent, sous la pression de la force qu'elles ont rencontré l'autre. Chacun comprendra, de ce côté de l'Atlantique, que nous ne pouvons concevoir qu'il existe une culture dominante - par excès ou par défaut.

Nous, Européens, nous développons aujourd'hui un puissant intérêt à l'égard de l'autre. Cette curiosité, cet effort, cet intérêt sont autant de singularités et de spécificités de nos propres cultures.

Démarche historique, reconnaissance de la diversité, écoute et curiosité de l'autre ; c'est bien cela que résume, avec force, le mot de *liberté* ; notre culture n'est elle-même que dans cette recherche incessante de l'autre qui l'a toujours caractérisée, y compris lorsque cette quête prenait la forme de la conquête.

Contre tout nombrilisme, la culture européenne doit rester fidèle à cette vocation au mouvement vers l'autre. Nous devons chercher toutes les formes d'action qui nous permettront de coopérer, ensemble, avec les autres cultures, en particulier, avec l'Europe centrale et orientale, avec le monde méditerranéen, avec l'immense ensemble africain.

Paul Valéry avait coutume de dire - je le cite - que «...l'Europe n'a pas eu la politique de sa pensée». C'est à nous qu'il appartient de reprendre le cap que ce grand Européen avait tracé.

Nous vivons, aujourd'hui, des temps difficiles. Au sens de l'universel, s'oppose le repli sur la communauté. Au pluralisme ouvert, s'oppose l'assimilation brutale. Souvent, aussi, l'individu et ses intérêts l'emportent sur le citoyen et ses idéaux. Notre société que l'on dit civile devient, dans le même mouvement, «incivile» pour beaucoup de ses enfants qu'elle exclut, rejette, enferme.

Parce que *nos cultures européennes*, au-delà même de notre travail et pour indispensable qu'il soit, sont fragiles et menacées, elles ressemblent par là-même à *nos démocraties*.

Sur le sol reclus d'histoire de notre vieux continent, un espoir renaît. Une véritable civilisation européenne émerge, qui renoue avec des valeurs et des pratiques qui sont de notre famille politique. A la fois civilisation et urbanité, cette forme supérieure de citoyenneté s'appuie sur l'Etat de droit, sur la démocratie, sur le respect de la personne humaine : ce sont là les fondements de nos cultures. Elle renoue avec ces grands Européens que furent Julien Benda et Stephan Zweig.

Cette nouvelle citoyenneté, qui regroupe les meilleurs des esprits qui font l'Europe d'aujourd'hui, nous en sommes les acteurs et les témoins. Au-delà des hiérarchies sociales et des inégalités invisibles, il nous revient d'en porter les espoirs et d'en défendre les valeurs.

Tristan LECOQ

(1) TODD et LE BRAS, *L'invention de la France*, Paris, Point Seuil, 1981.

(2) Idem.

(3) Dans la plupart des Etats européens, surtout en Europe centrale et orientale, c'est effectivement le sentiment national qui conduit à la constitution d'un Etat.

(4) Ernest RENAN, *Qu'est-ce qu'une nation ?* Paris, 1882.

(5) Frédéric FRENEY, *Eloge de la France immobile*, Paris, éd. François Bourin, 1992, 210 p.

(6) Emmanuel LEROY-LADURIE, *Entrer dans le XXI^e siècle - essai sur l'avenir de l'identité française*, rapport du Secrétariat au Plan, Paris, La Découverte/La Documentation Française, 1990, 260 p.

(7) Pierre CHAUNU, *La France*, Paris, R. Laffont, 1982, 388 p.

(8) Bien sûr, c'est ici d'abord l'appartenance à l'armée, par le biais de la Légion (cf la devise *Legio patria nostra*), mais le principe demeure avec toute sa force.

(9) Marie-Madeleine MARTIN, *Histoire de l'unité française*, Paris, éd. du Conquistador, 1949, 337 p.

(10) Fabrice BOUTHILLON, «Les schémas qu'on abat», in *Commentaire* n° 63 et 64.

LUTTER CONTRE LA PROLIFÉRATION NUCLÉAIRE

Interview de Marie-Hélène LABBÉ

*Marie-Hélène LABBÉ est maître de conférence à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, enseigne au Collège interarmées de défense et est chargée de mission à la Fondation pour les études de défense. Elle a publié en 1992 un ouvrage intitulé La prolifération nucléaire en 50 questions aux éditions Jacques Bertoin, dont nous nous sommes entretenus dans le n° 283-284 de «France-Forum» de janvier-mars 1993. Aujourd'hui Marie-Hélène Labbé publie aux éditions Payot un nouveau livre consacré au nucléaire dont le titre est particulièrement significatif : **La tentation nucléaire**, ouvrage riche de réflexions utiles et d'idées personnelles. Elle a bien voulu accepter de répondre à quelques questions qui correspondent aux interrogations de beaucoup de Français*

Q - Pourquoi un livre sur la prolifération nucléaire aujourd'hui ?

R - La prolifération nucléaire, c'est-à-dire la dissémination de matières, de technologies et de savoir-faire permettant de fabriquer une arme nucléaire, a occupé le devant de la scène internationale en 1995 : reconduction pour une durée illimitée du traité de non-prolifération nucléaire (TNP) le 11 mai, reprise des essais nucléaires français annoncée le 13 juin. Ces événements ont suscité de nombreux débats qu'il m'a paru intéressant d'analyser.

Q - Pourquoi attacher tant d'importance à la prolifération nucléaire depuis la fin de la guerre froide ?

R - La prolifération nucléaire n'est pas née avec la fin de la guerre froide ; mais elle me semble être emblématique de cette période marquée par la confusion et le désordre et ce pour trois raisons.

Tout d'abord parce qu'elle met en scène à la fois des *Etats*

et des entités infra-étatiques sans que la distinction, certes opérationnelle, soit toujours évidente à établir. Les États sont les acteurs principaux de l'histoire de la prolifération nucléaire. C'est pour des raisons de sécurité et de prestige que les Cinq Grands (États-Unis, URSS, Royaume-Uni, France, Chine) ont voulu acquérir la bombe. Mais la tentation nucléaire peut également toucher des entités infra-étatiques : peuples sans État issus des décombres des empires ottoman ou soviétique, mafias puissantes et organisées, sectes paramilitaires.

En deuxième lieu parce que la prolifération nucléaire est à la fois un *phénomène régional*, qui peut trouver des solutions régionales, et un *phénomène global*, qui a donné naissance à des mécanismes de lutte à visée universelle. C'est dans les régions de grande instabilité politique et lourdement militarisées (Moyen-Orient, Asie du Sud, Extrême-Orient) que l'on trouve des pays qui ont cherché à se doter de l'arme nucléaire ou qui cherchent à le faire actuellement. Des réponses locales peuvent être trouvées sous forme d'équi-

libres régionaux, soit dans le cadre d'une dissuasion nucléaire tacite, soit dans celui d'une désescalade progressive. Mais la prolifération nucléaire est également un enjeu global. Le Traité de non-prolifération nucléaire (TNP), qui rassemble aujourd'hui 178 États (sur les 192 reconnus), les contrôles exercés par l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA), qui appartient à la famille des Nations unies, sont des mécanismes à portée universelle.

dans l'existence d'une coopération nucléaire Sud-Sud.

Q - La prolifération nucléaire représente-t-elle une menace pour la stabilité internationale ou s'est-elle substituée à la défunte menace soviétique comme fondement de la politique de défense américaine ?

R - La prolifération est *profondément déstabilisatrice*. Les conditions d'exercice de la dissuasion telle qu'elle a prévalu entre les États-Unis et l'URSS ne se retrouvent pas entre «nouvelles puissances nucléaires» : les relations sont rarement binaires, il est donc difficile d'établir un dialogue ; les acteurs ne sont pas en permanence informés l'un sur l'autre ; enfin le contrôle exercé par le pouvoir politique sur l'*establishment* nucléaire y est plus faible qu'ailleurs. Les risques de guerre accidentelle sont donc sérieux, même entre pays ayant établi des mesures de confiance, comme en témoigne la crise de 1990 qui a failli déclencher une quatrième guerre (nucléaire cette fois ?) entre l'Inde et le Pakistan. De plus, la prolifération élève les probabilités de terrorisme nucléaire. Or ne nous leurrions pas, le nucléaire n'est pas un tabou pour les terroristes.

Mais la lutte contre la prolifération est également, à bien des égards, *une croisade américaine*, ce qui n'a rien de surprenant. Les Américains sont en effet à l'origine de la première bombe atomique, de plans généreux visant à partager les connaissances sur l'atome civil (plan Baruch, 1946) ou les fruits de la technologie nucléaire (discours *Atoms for Peace*, 1953) et de tous les mécanismes de lutte contre la prolifération. Un rapide survol de la politique de «déprolifération» menée en 1994-1995 montre que ce sont les États-Unis qui ont obtenu des trois Républiques nucléaires ex-soviétiques (Biélorussie, Ukraine, Kazakhstan) qu'elles signent le TNP comme puissances non nucléaires. Que ce sont eux qui, se substituant à l'AIEA, ont signé avec la Corée du Nord un accord prévoyant le remplacement de son parc de réacteurs graphite-gaz par des réacteurs à eau légère.

Que ce sont les États-Unis encore qui, au sein du Conseil de sécurité, s'opposent à la levée de l'embargo contre l'Irak malgré le respect par celui-ci des conditions précisées par la résolution 687 (démantèlement des armes de destruction massive, mise en place d'un contrôle à long terme) et qui, poussés par Israël, s'inquiètent du programme nucléaire iranien et ont décidé de placer ce pays sous embargo américain. Enfin, ce sont les États-Unis toujours qui ont obtenu, certes avec l'aide de leurs alliés occidentaux, la reconduction pour une durée illimitée du TNP.

Q - La prolifération nucléaire peut-elle être freinée ou va-t-elle s'accélérer inéluctablement ? Question capitale.

R - La lutte contre la prolifération a connu des *succès indiscutables* : renonciation du Brésil et de l'Argentine à leurs programmes nucléaires militaires et adhésion au TNP en 1991 de l'Afrique du Sud, en 1993 et 1994 de la Biélorussie, de l'Ukraine et du Kazakhstan, en 1995 de l'Argentine.

Mais, dans le même temps, la lutte contre la prolifération semble rencontrer des *échecs* ou des *limites*. Comment contraindre la Chine à respecter les engagements de non-

Enfin, la prolifération nucléaire combine *volontés d'indépendance nationale et contraintes de l'interdépendance*. Lorsqu'un État décide de se doter d'un programme nucléaire, il se heurte aux mécanismes de contrôle créés par les Cinq Grands, qui considèrent qu'hormis eux nul n'a le droit d'accéder au club nucléaire. Il est donc normal que lorsqu'un État nucléaire veut améliorer son arsenal ou s'assurer de sa fiabilité en procédant à des essais il doive - à l'exception de la Chine, qui se soucie peu des règles internationales - insérer sa décision dans les engagements pris en commun. Ainsi, le président de la République française, quand il a annoncé, le 13 juin 1995, que la France procéderait à huit essais, prit-il soin de préciser que ces essais seraient terminés en mai 1996 pour permettre à la France de signer un traité d'interdiction générale des essais (Comprehensive Test Ban Treaty) d'ici à la fin 1996, date fixée lors de la reconduction du TNP en mai 1995. L'interdépendance peut également se voir

prolifération pris au titre du TNP ? Est-on sûr que l'AIEA, chargée de neutraliser le programme nucléaire irakien, a tout découvert ? Quelles sont les ambitions nucléaires de l'Iran, dont Israël et les États-Unis disent qu'il sera une puissance nucléaire dans cinq à dix ans ? Enfin, quelle confiance accorder à la Corée du Nord qui, malgré un accord très avantageux conclu en 1994 avec les États-Unis, semble renâcler à le mettre en oeuvre, faisant naître le soupçon qu'elle cherche simplement à gagner du temps ? Or une Corée du Nord nucléaire ne risquerait-elle pas d'entraîner une nucléarisation en chaîne en Extrême-Orient, la Corée du Sud et le Japon se posant, à leur tour, la question de leur armement atomique ?

Q - Dans cette politique de lutte contre la prolifération quelle part faut-il, selon vous, Marie-Hélène Labbé, accorder aux mécanismes mis en place ?

R - Au nombre de quatre, le Traité de non-prolifération nucléaire (TNP), les contrôles de l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA), le cartel d'exportateurs qu'est le Club de Londres et les contrôles nationaux à l'exportation, ces mécanismes ont, dans le passé, freiné la prolifération nucléaire, qui fut moindre que ne le prévoyait le président Kennedy (il voyait 15 à 20 puissances nucléaires dans les années soixante-dix), aidés en cela par la vigilance américaine, qui s'est exercée en 1976-1977 à l'encontre de la Corée du Sud ou Taiwan, et par le fait que l'offre de matières fissiles et de technologies nucléaires restait limitée. La guerre du Golfe révéla l'existence du Programme nucléaire militaire clandestin irakien alors que ce pays était régulièrement inspecté par l'AIEA ; elle conduisit à un renforcement de ces mécanismes. De nouvelles initiatives sont venues les compléter : une proposition américano-russe d'interdiction générale des essais nucléaires (*Comprehensive Test Ban Treaty*) et une proposition faite par Bill Clinton en septembre 1993 de cessation de la production de matières fissiles à des fins explosives (*Fissile Cut Off*). Il n'est pas dit que ces mécanismes soient suffisamment renforcés pour freiner la prolifération nucléaire, d'autant qu'ils laissent de côté des flux croissants (entre pays du Sud, entre réseaux infra-étatiques).

Q - Faut-il alors adopter une approche moins mécaniste et qui prenne davantage en cause les motivations des pays proliférants ?

R - Oui.

La lutte contre la prolifération passe par la prise en compte des raisons de la tentation nucléaire. La recherche du prestige semble être devenue secondaire : les six pays qui ont renoncé à leurs programmes ou à leurs capacités nucléaires sont là pour en attester. Pour renforcer cette tendance, on ne peut que souhaiter une révision à la baisse de la place du nucléaire dans les stratégies des États qui en sont dotés, et souhaiter également que l'adéquation, fortuite sur le plan historique, entre possession de l'arme atomique et statut de membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies cesse. On reconnaîtrait ainsi clairement que l'atome militaire n'est pas un facteur décisif de puissance.

Pour atténuer le sentiment d'insécurité qui peut lancer un

pays dans la course nucléaire, il faut adopter à la fois des mesures globales et des mesures régionales. Le TNP est un mécanisme important, mais il n'engage pas les États les plus avancés dans la voie de la prolifération (Inde, Pakistan, Israël). Il est donc souhaitable que d'autres initiatives les englobent. C'est l'objectif de l'interdiction générale des essais, qui devrait être signée d'ici fin 1996, et de la cessation de production de matière fissile. On le sait, un arrêt des essais nucléaires n'est pas en soi une mesure de lutte contre la prolifération, puisque Israël (la question reste encore ouverte), l'Afrique du Sud et le Pakistan n'ont pas eu besoin d'essais pour se doter de capacités nucléaires. C'est pourquoi le doubler par une interdiction, vérifiée, de la production de matière fissile à des fins explosives serait un point important. En effet, cette convention, qui s'appliquerait à tous les pays, éviterait le reproche de discrimination formulé à l'encontre du TNP. Enfin, l'octroi de garanties de sécurité inconditionnelles de la part des puissances nucléaires, de garanties négatives (engagement de non-attaque nucléaire) et de garanties positives (engagement d'assistance en cas d'attaque par un pays nucléaire), vivement souhaité par les pays non alignés avant la conférence d'extension du TNP, permettrait sans doute de réduire leurs perceptions d'insécurité.

Des mesures régionales doivent bien sûr accompagner ces mesures globales, puisque c'est souvent par ses proches voisins que l'on se sent menacé. Des zones dénucléarisées doivent être constituées : il en existe déjà dans l'Antarctique, le Pacifique Sud et en Amérique latine ; l'Afrique souhaite aujourd'hui en établir une sur son continent maintenant que la seule puissance nucléaire - l'Afrique du Sud - y a renoncé. Là où ce n'est pas possible, il convient de favoriser l'instauration de mesures de confiance qui pourraient en être le prélude. Une information mutuelle sur les capacités, l'état des forces armées et leurs mouvements réduit en effet le sentiment de la menace. En Asie du Sud, des dispositions de ce type existent déjà entre l'Inde et le Pakistan ; au Moyen-Orient, des précédents ont eu lieu après la guerre du Kippour et il n'est pas impossible que des mesures de ce genre interviennent entre Israël et ses voisins jordanien et syrien.

Q - Quel est à votre avis l'élément déterminant de l'évolution de la prolifération dans les prochaines années ?

R - Ce qui décidera du succès ou de l'échec de cette lutte, du recul ou de l'accélération de la prolifération, c'est l'évolution de la Russie. Si ses armes sont comptabilisées et contrôlées, si sa matière fissile est placée sous surveillance internationale le temps que se mettent en place des contrôles nationaux fiables, alors la Russie ne sera pas le «supermarché» nucléaire qui nourrit les fantasmes de certains. Dans le cas contraire, États et entités infra-étatiques pourraient chercher à brûler les étapes menant à l'arme nucléaire par le vol d'ogives ou de matière fissiles. La prolifération recevrait là un coup d'accélérateur quasi irréparable.

*Interview de Marie-Hélène LABBÉ
par Henri BOURBON*

UNE NOUVELLE POLITIQUE DE LA SANTÉ : POUR GUÉRIR LES HOMMES, «SOIGNER» LA SOCIÉTÉ

par Philippe SAINT MARC

Ce n'est pas un hasard si dans tout le monde occidental le système de santé et le système de sécurité sont l'un et l'autre en crise générale, profonde, permanente. C'est que la société leur impose la charge sans cesse plus lourde de «traiter» les pathologies sans cesse plus massives et plus intenses que produit un type de développement de plus en plus traumatisant.

Au médecin, elle demande à la fois d'assagir les rebelles par les médicaments tranquillisants - dont la France détient le record mondial de consommation individuelle - et de soigner les «maladies de civilisation» dont la cause fondamentale n'est pas une bactérie ou un virus mais un environnement néfaste.

Au policier, elle confie la charge de mater ou au besoin d'enfermer les révoltés.

Mais cette double mission est impossible à remplir par des techniciens sans pouvoir sur les grands choix du développement qui commandent l'adhésion ou l'opposition à la société, parce qu'ils déterminent l'épanouissement ou la répression de l'homme. Ni le médecin ni le policier ne sont en mesure de guérir les maladies nées de la pollution, de l'empoisonnement chimique de la nourriture, du gigantisme urbain, de la bétonisation, de la solitude, du chômage, du vide spirituel. Ils peuvent tenter, et à un coût sans cesse croissant au point d'en devenir insupportable, d'en pallier partiellement les conséquences sur la santé et le comportement social des individus. Ils n'en supprimeront pas la

cause, tant que le développement sera une machine à produire de la souffrance en dégradant l'environnement physique, social et idéologique, cadre de la vie collective.

Mais la transformation du développement dans le sens d'un humanisme écologique implique une remise en cause fondamentale de notre «Economie Barbare» (*) actuelle

té par une économie humaniste qui élimine les agressions et les carences de l'environnement actuel.

*
**

PRIORITÉ A LA PRÉVENTION DE LA MALADIE

La double impasse financière et médicale de la politique matérialiste de la santé

Dans le régime matérialiste actuel, la politique de la santé débouche sur une double crise : au plan financier et au plan médical.

Le prix de la lutte contre la maladie augmente si vite et constitue déjà une charge collective si lourde que, s'il continue à croître au même rythme, il deviendra insupportable par l'économie, en écrasant tous les autres besoins sociaux ou individuels.

Le total des «dépenses courantes de santé» en France est passé de 227 milliards en 1980 à 645 milliards en 1991. Le poste des soins et des biens médicaux s'est élevé à 7,1 % du budget des ménages en 1970, à 9,8 % en 1991. Au cours de la décennie 1980-1990, les dépenses des ménages (en volume) pour leur santé ont progressé à un rythme très rapide (+ 6,5 % par an). En 30 ans, de 1960 à 1990, en francs courants, elles ont été multipliées par 47 !

Evolution que l'on constate dans tous les grands pays occidentaux et plus marquée encore aux Etats-Unis.

Partout, elle pose avec une acuité croissante le problème du financement de la santé et, par voie de conséquence, du niveau de protection sociale, ainsi que des possibilités et des conditions d'un progrès ultérieur de l'état sanitaire d'un pays.

Cette impasse financière s'aggrave d'une impasse médicale. En regard de cette expansion considérable des dépenses nationales et de découvertes scientifiques spectaculaires, le progrès de la santé collective est très décevant. L'avancée dans l'espérance de vie s'est située surtout à la naissance, par la chute de la mortalité infantile ; mais pour les adultes le gain est assez limité. En un demi-siècle, l'espérance de vie à 60 ans n'a progressé que de 5 ans pour les hommes et de moins de 8 ans pour les femmes. Progrès d'autant plus médiocre qu'il a été plus quantitatif que qualitatif, dans la mesure où l'allongement de la vie s'est accompagné d'une régression de sa qualité à mesure qu'augmentent et s'aggravent les maladies de civilisation et que se répand un état généralisé de mal-être exprimé par la montée fulgurante de la drogue et des médicaments psychotropes.

Dans tous les pays occidentaux, la politique de la santé est en crise parce qu'elle se borne à tenter de plafonner les dépenses par la contrainte administrative et à freiner l'augmentation du financement public en accroissant la participation des usagers et du corps médical. *La véritable solution, non seulement pour gérer la situation actuelle mais aussi pour réaliser un progrès rapide et continu de la santé collective, est de réduire fortement et sans cesse davantage le nombre de malades et d'accidentés.*

En 50 ans, la route a tué plus de Français qu'H Hitler, en a blessé 4 fois plus que la guerre 1914/1918.

pour lui donner des objectifs de progrès épanouissant l'homme dans son «être» et non plus seulement dans son «avoir» : dépollution, agriculture biologique, multiplication des espaces verts, rééquilibre du territoire, réduction des mégapoles au profit des villes moyennes, renaissance rurale, essor des communautés et revitalisation de la famille, plein emploi des hommes, recreation d'un système de valeurs spirituelles.

Tout ceci échappe en très grande part au médecin et au policier. C'est le «royaume» de l'économiste qui fait régner sa loi au profit de l'idéologie dominante et des idoles qui mobilisent la religiosité des forces dirigeantes et se substituent pour elles à un Dieu auxquelles la plupart d'entre elles ne croient plus réellement : culte du PIB, de la monnaie forte, de la concurrence, du libre-échange, de la mégapole, de l'automobile, de la tour...

Mais la crise de la santé devient maintenant si aiguë tant par son coût humain - et la révolte sociale qui en résulte - son coût financier si inflationniste qu'il faut bien s'interroger sur ses causes profondes et ajouter à la question traditionnelle, «de quoi les hommes sont-ils malades ?», celle plus fondamentale - et révolutionnaire - «pourquoi sont-ils malades ?».

Ce qui conduit tout à la fois à *donner une priorité à la politique de prévention de la maladie et à soigner la société*

S'attaquer aux causes de la maladie et de l'accident et non pas seulement à leurs conséquences.

La raison de ce double échec actuel de la médecine est qu'elle s'attaque aux conséquences des agressions contre l'homme et non aux causes des maladies et des accidents : *les agressions et les carences d'un environnement qui traumatise et sans cesse plus.*

Les Français sont malades de la montée des grandes pollutions, d'une nourriture de plus en plus malsaine, des agglomérations urbaines démesurées et sans cesse plus coupées de la nature, des familles en miettes, du raz de marée de la solitude, du chômage qui fracture la société, du néant spirituel. Il est vain de demander à la médecine d'effacer les troubles mentaux, les maladies cardio-vasculaires et les cancers que déclenche *l'accroissement de 3 millions*, par rapport à 1960, du nombre de chômeurs et des personnes seules.

Il est puéril de croire qu'en multipliant les informations et les services d'accueil, on supprimera l'angoisse des jeunes devant la montée du chômage - qui en frappe 1 sur 4 - lourde de conséquences psychiatriques et porteuse de fuite dans la drogue et la violence.

Plus la société s'avance dans la voie du type de progrès actuel, plus elle s'appauvrit dans son «être», plus elle fabrique de «déchets humains» dont elle transfère la charge à la médecine pour les soigner et les neutraliser au besoin sous camisole chimique... ou à la police pour les intimider et au besoin les enfermer.

D'avantage encore que les malades, c'est la société qu'il faut soigner, car elle est pathogène et de plus en plus gravement à mesure que la dynamique de son développement crée de plus en plus de souffrances pour de plus en plus d'individus. Processus cumulatif aberrant et explosif : l'économie matérialiste ultra-libérale et monétariste dégrade sans cesse plus l'environnement, produit donc sans cesse plus de malades et d'accidentés et dépense sans cesse pour les soigner... D'où la régression si grave de l'état de santé collectif et l'inflation de plus en plus alarmante des dépenses de santé qui, en obligeant à comprimer la part collectivisée, accroît sans cesse davantage la part supportée par les malades et risque de rationner les soins pour les plus pauvres.

Une grande politique de prévention ne doit pas se borner à détecter les états pathologiques ou même à combattre seulement l'usage des produits toxiques (drogue, alcool, tabac) dont l'influence est si forte sur la montée des maladies de civilisation. Il faut surtout qu'elle en fasse disparaître le *besoin*, en en supprimant l'angoisse qui pousse à la fuite dans ces produits d'évasion.

Comme les hommes sont aujourd'hui très souvent victimes d'un environnement qui provoque traumatismes, lésions, déséquilibre ou affaiblissement, c'est d'abord en le rendant moins dangereux et moins pathogène qu'on fera reculer rapidement l'accident et la maladie : c'est-à-dire en menant une politique écologique de la santé.

Pour les malades du bruit de la circulation automobile ou

aérienne, ce n'est pas en les gavant de médicaments tranquillisants ou en les isolant temporairement dans des hôpitaux psychiatriques qu'on les guérira définitivement, s'ils sont condamnés à demeurer dans un environnement qui les agresse durement, c'est en ramenant le bruit à un niveau supportable. Impossible de combattre efficacement les maladies pulmonaires sans lutter aussi contre la pollution de l'air et le tabagisme, de faire régresser le cancer sans s'attaquer également aux pollutions qui le déclenchent - alcool, tabac, amiante, anhydride sulfureux émis par les chauffages, benzopyrène rejeté par les voitures... - aux carences alimentaires - en particulier en magnésium - qui facilitent son éclosion.

Les maladies digestives, cardio-vasculaires, psychiques pourraient être réduites très substantiellement par une meilleure alimentation, un abaissement du bruit dans le travail et dans l'habitat, une humanisation de la vie urbaine et la multiplication des espaces verts, une diminution de la sensation de solitude par l'essor de toutes les formes de communauté.

Au-dessous de la maladie et sans en atteindre la gravité, bien des troubles de santé guériraient par un meilleur environnement : irritation des yeux provoquée par l'oxyde d'azote, dermatites suscitées par les bains dans les eaux polluées, nervosité accrue par une carence dans nos aliments de la vitamine B1 que détruit l'excès de sulfite.

De même pour le chômage.

Quand les jeunes chômeurs de 20 à 29 ans passent de 52.000 en 1962 à 1.054.000 en 1990 (une multiplication par 20 en 30 ans !) et que la population totale au chômage dans la même période s'élève de 208.000 à 2.800.000 (13 fois plus !), il est puéril de croire que la politique de la santé puisse réparer les formidables dégâts humains que provoque la somatisation de cette angoisse, de cette colère et de ce désespoir, non seulement chez les victimes, mais aussi chez leurs proches et chez tous ceux qui se sentent exposés à ce risque.

A ce niveau de désintégration de la société et d'effondrement de masses humaines bouleversées par leur exclusion du travail, c'est l'économie qu'il faut «soigner»... et ses dirigeants dont l'entêtement aveugle la conduit à cet abîme !

ENVIRONNEMENT, CLÉ DE LA SANTÉ

Une civilisation humaniste développera une politique écologique de la santé : par une économie écologique, elle créera un environnement qui élève l'homme au lieu de l'abîmer et elle fortifiera la force vitale de chacun pour renforcer son autodéfense naturelle. Le médecin, au lieu d'être relégué dans la fonction d'«éboueur» des déchets humains de la société, sera promu au rôle essentiel de «conseiller du développement».

Un environnement qui épanouisse

La politique de sécurité routière menée depuis 1972 illustre la possibilité d'un progrès spectaculaire de la santé par une action préventive vigoureuse sur le cadre de vie pour y diminuer le risque d'accident, tandis qu'en sens inverse,

le développement anti-écologique du système de transports agresse dangereusement l'homme par son environnement.

● Une grande «découverte» médicale : la réduction de l'insécurité du danger de circulation.

Pour la sécurité routière, 1972 marque un tournant

Accidents de circulation en France (1953-1993)

	1953	1972	1993
Tués	7.600	16.600	9.100
Blessés	147.000	388.000	189.000

(Source : Ministère des transports)

Avant 1972, c'était un régime libéral faisant seulement appel au civisme des conducteurs et se traduisant par une montée forte et continue de l'hécatombe. Après, c'est l'application de la conception écologique de la santé : une réorganisation par l'Etat du système de circulation pour en réduire considérablement le danger grâce à la limitation des vitesses sur route et autoroute décidée par J. Chaban Delmas et P. Messmer, puis en ville (50 km/heure) par G. Sarre en 1990, à la loi Peyrefitte de 1978 durcissant la répression de l'alcoolisme au volant, au port de la ceinture et du casque, au permis à points et au renforcement des contrôles.

L'effet a été spectaculaire. En 1993, par rapport à 1972, le nombre annuel des tués avait diminué de 7.500 - une baisse de 45 % - et celui des blessés de 199.000 - une chute de 57 %, alors que la circulation doublait.

Mais le bilan est encore dramatique et, proportionnellement à la circulation, la mortalité routière est deux fois plus élevée en France qu'en Grande-Bretagne ou aux Pays-Bas et dans l'Europe des Douze, pour la sécurité routière, nous ne venons qu'au 8^e rang !

● Mettons fin à la guerre routière en imposant un plan de salut public pour une conduite pacifique !

Depuis la Libération, camions, autos et motos ont tué plus de Français qu'Hitler et en ont blessé quatre fois plus que la guerre de 1914-1918 (1). Chaque année, malgré d'importants progrès depuis 20 ans, l'hécatombe routière anéantit en France une ville comme Mende et mutilé la population de Rennes ; dans la Communauté des Douze, elle massacre 50.000 Européens et en blesse 1.500.000, «guerre» autrement plus sanglante qu'en Bosnie ! Le véritable danger dans nos villes et nos villages n'est pas la criminalité ordinaire, c'est la violence routière : elle tue 7 fois plus et blesse 4 fois plus (2).

Un recul spectaculaire de ce fléau pourrait être obtenu très rapidement par des actions énergiques sur la vitesse, l'alcool, les contrôles et sanctions, les «points noirs» routiers et une coordination écologique du système des transports.

La société de consommation a beau tenter de se masquer la réalité : globalement, le danger sur la route n'est pas le fruit de la fatalité ou de l'imprudence, mais surtout d'une

organisation déplorable de notre système de circulation, et en particulier de la vitesse excessive.

C'est la vitesse qui tue !

Selon les rapports de police et de gendarmerie, elle est la cause numéro 1 des accidents. La réduire, c'est diminuer à la fois le nombre des accidents, car la vitesse accroît le risque de perte de contrôle du véhicule et augmente fortement la distance de freinage nécessaire pour éviter une collision, et surtout leur gravité puisque la violence du choc varie selon le carré de la vitesse. Ce qui explique l'impact salvateur très fort d'une baisse même de 10 km/h seulement de la vitesse autorisée. Abaisser la vitesse, c'est aussi mieux faire prendre conscience du danger de conduire.

Quand des dizaines de millions de conducteurs et d'usagers sillonnent en permanence nos routes et nos rues, des accidents sont inévitables ; mais leur danger dépendra de la vitesse à laquelle ils se produiront. On ne peut pas concilier à la fois circulation intense, vitesse et sécurité.

L'expérience le confirme constamment. Toute réduction des vitesses autorisées fait chuter aussitôt l'hécatombe : tout relèvement l'augmente immédiatement. Du 1^{er} juillet au 1^{er} décembre 1973, la limitation à 100 km/h sur les routes y diminue de 7 % les tués ; puis à partir du 1^{er} décembre, un nouvel abaissement à 90 km/h réduit de 21 % le nombre des tués par rapport à l'année précédente : la limitation de vitesse est trois fois plus efficace à 90 km/h qu'à 100 km/h. De même, sur les autoroutes, l'introduction d'une limitation de vitesse à 120 km/h (décembre 1973 - mars 1974) a ramené de 3,6 à 1,5 le taux moyen de tués par 100 millions de kilomètres parcourus par rapport à la période antérieure où la vitesse était libre. Ce taux est remonté à 2,1 quand la vitesse limite a été relevée à 140 km/h (avril-octobre 1974) puis est retombé à 1,5 quand celle-ci a été ramenée à 120 km/h.

Aux Etats-Unis, le relèvement de la vitesse limite sur les autoroutes en rase campagne, portée de 55 miles (88 km/h) en 1987 à 65 miles (104 km/h), a augmenté de 21 % le nombre des tués.

Abaisser la vitesse maxima est l'un des plus sûrs moyens de faire reculer dans une société la mutilation et la mort ; c'est l'une des formes les plus efficaces de la charité collective et de l'amour du prochain. Les adversaires des limites de vitesse sont coupables de non-assistance à personne en danger. A cause d'eux, l'Europe vit nuit et jour un holocauste. Un voleur, un escroc sont moins nocifs pour la société ; eux, au moins, n'ont pas de sang sur les mains !

Le plan de paix routière devrait abaisser la vitesse sur route à 80 km/h (au lieu de 90 km/h) comme aux Pays-Bas, au Danemark et en Suisse, et, sur autoroute, à 110 km/h (au lieu de 130 km/h) comme en Grande-Bretagne, au Danemark, en Suède et aux USA. Pour les débutants qui commettent le plus d'accidents - dont ils sont d'ailleurs les premières victimes - la limite de vitesse serait ramenée à 80 km/h pendant deux ans.

Ce qui doit d'ailleurs conduire à limiter par construction la vitesse des automobiles : 150 km/h devrait être un maxi-

mum. A quoi bon fabriquer des bolides dans une Europe où la vitesse, sauf sur les autoroutes allemandes, est partout limitée ? L'avenir de la recherche pour l'industrie automobile doit être désormais de fabriquer des voitures moins rapides mais plus sûres, plus économes, moins bruyantes et moins polluantes.

● Le deuxième volet du plan de paix routière serait être une réglementation beaucoup plus sévère de « l'alcool au volant ».

L'imprégnation alcoolique est une des principales causes d'accident, perturbant profondément les réflexes - en particulier ralentissant dangereusement la réaction du freinage - faussant l'appréciation des distances et créant artificiellement un sentiment d'euphorie qui fait perdre conscience du danger et porte à la prise des risques interdits. Le danger d'alcool est encore aggravé par sa combinaison avec des médicaments tranquillisants.

L'abaissement à 0,50 g d'alcool par litre de sang chez le conducteur de la limite autorisée est une mesure utile. Mais il faut aller bien plus loin pour ceux dont les responsabilités sur la route sont particulièrement lourdes en raison d'une circulation très intense - chauffeurs de poids lourds, de transports en commun, de taxis, d'ambulances - la teneur d'alcool ne devrait pas dépasser 0,20 g, limite imposée d'ailleurs en Suède à tous les conducteurs.

● Troisième volet du plan de paix routière : *un renforcement des contrôles et des sanctions.*

Le durcissement des règles de sécurité n'est efficace que si les contrôles sont nombreux et rapides, les peines sévères.

Avant le lancement, à partir de 1973, d'une politique de sécurité routière, la seule diminution dans l'accroissement continu de l'hécatombe a eu lieu en 1966 lors de la création temporaire de « tribunaux de la route », jugeant sur place et avec sévérité les conducteurs pris en flagrant délit de faute lourde. Cette procédure devrait être institutionnalisée et devenir permanente en permettant, en cas de comportement dangereux d'un conducteur, de suspendre immédiatement son permis de conduire.

De plus, le nombre des contrôles des limitations de vitesse est actuellement dérisoire ; il mobilise seulement l'équivalent de 1.200 gendarmes et policiers à plein temps par an et devrait au moins être décuplé par recrutements supplémentaires.

Les sanctions devraient être également durcies à proportion des traumatismes infligés ou même seulement des risques courus. Les nouvelles dispositions de Code pénal, instituant le délit correctionnel de mise en danger de la vie d'autrui par faute inexcusable du conducteur, devraient être strictement appliquées et s'accompagner de la confiscation temporaire ou même définitive du véhicule, à l'exemple de l'initiative courageuse d'un magistrat énergique, le procureur général Albarède.

Il faut que le meurtre en automobile soit maintenant plus sévèrement puni que le vol d'une automobile. Mutiler un homme par une faute inexcusable de conduite doit être jugé

plus grave que casser une boutique. Pitié pour les victimes et non plus pour les chauffards !

● Autre action à mener : *l'amélioration de l'infrastructure.* Elimination des points dangereux, multiplication des barrières de sécurité et des aires de repos sur les routes nationales, accroissement des feux de signalisation à la demande des piétons avec avertissement sonore pour les aveugles, extension des itinéraires réservés aux piétons ou aux cyclistes, réduiraient efficacement le danger routier.

● Cinquième volet du plan de salut public routier : *la coordination écologique du système de transports en France et en Europe.*

Pour apprécier la charge totale réelle que chaque mode de transport impose à la collectivité, il faut ajouter à son prix de revient commercial son coût écologique, jusqu'ici compté pour nul dans une économie matérialiste qui ne reconnaît aucune valeur aux biens immatériels : ce qui conduirait à une révision radicale de la politique des transports.

Le bilan écologique comparé fait apparaître le coût beaucoup plus élevé du transport routier par rapport au transport ferroviaire ou fluvial, pour la sécurité comme pour la pollution de l'air, la consommation d'énergie et le bruit.

La route tue 5 fois plus que le rail et blesse 1.600 fois plus.

Sur le total des émissions polluant l'atmosphère, le transport routier est responsable pour 20 % des poussières, 64 % de l'oxyde d'azote, 70 % des hydrocarbures imbrûlés, 71 % de l'oxyde de carbone et 80 % du plomb. Sa pollution dépasse celle de tous les autres modes de transports réunis : de 6 fois pour l'oxyde d'azote, 12 fois pour les poussières, 15 fois pour les hydrocarbures imbrûlés, 18 fois pour l'oxyde de carbone et il est le seul à rejeter massivement du plomb (3).

Par voyageur/km, la voiture particulière consomme 3 fois plus d'énergie que le train en milieu urbain et 2 fois plus en milieu interurbain ; par tonne/km le camion 3 fois plus que le wagon isolé et 7 fois plus que le train complet.

La circulation routière soumet aussi 40 % des citoyens à un bruit supérieur à 65 décibels, nocif pour la santé.

L'ensemble de ces coûts écologiques de la route, par dégradation de l'homme et de la nature (notamment par l'émission de 25 % des gaz à effet de serre), est considérable. Le seul coût de l'insécurité routière pour 1993 est évalué à 121 milliards. L'OCDE estimait pour la France tous ces « coûts externes » non payés par les usagers à 2,9 % du PIB - plus de 160 milliards - dont 0,9 % pour le bruit, 0,5 % pour la pollution et 1,5 % pour les accidents.

Il est donc aberrant que les énormes coûts écologiques du transport routier soient considérés comme nuls et ne soient pris en compte ni par les usagers dans leurs choix personnels ou professionnels - faute d'être intégrés dans les prix - ni par les gouvernants dans leur politique, dominés par les pressions du lobby routier. La concurrence dans le système des transports est ainsi scandaleusement faussée au détriment de la réalité économique et du bien-être collectif.

D'où l'expansion aberrante du trafic routier qui assume en France 88 % du transport des voyageurs et 64 % des marchandises, et en Europe 92 % et 72 %. Et rien ne paraît devoir endiguer la montée du déferlement des poids lourds par une concurrence falsifiée.

La politique européenne des transports est une folie économique en niant les coûts massifs de l'auto et du camion pour l'homme et l'environnement.

C'est une folie écologique par l'accroissement du danger, de la pollution, du bruit, du gaspillage de l'énergie.

C'est une folie politique en faisant du secteur des transports le principal responsable - à 60 % - de l'importation du pétrole dangereusement soumis à tous les aléas politiques de la zone la plus instable du monde : le Moyen-Orient !

Une politique écologique rééquilibrera le système de circulation, actuellement de plus en plus déséquilibré au profit de la route. Il donnera la préférence aux transports les plus sûrs et les moins polluants : rail, eau, cyclisme, marche...

Ce rééquilibrage s'effectuera au double niveau des usagers et des pouvoirs publics.

Pour l'usager, le prix de chaque moyen de transport devra désormais traduire l'ensemble des coûts qu'il fait supporter à la collectivité et notamment son coût en insécurité et en pollution (air, bruit) : cette vérité du «prix collectif» transformera profondément la répartition du trafic rail-route. Ainsi, si l'on faisait prendre en charge à la route le coût des accidents de circulation (120 milliards par exemple), il faudrait instituer une *taxe d'insécurité routière* de 3 Francs par litre d'essence qui financerait des actions destinées à réduire le danger du système de transports et les charges supportées jusqu'ici par la Sécurité sociale. S'y ajouterait une taxe sur le bruit et la pollution de l'air frappant chaque mode de transport - camion, auto, autocar, avion, train - en fonction des nuisances de son fonctionnement.

Les Pouvoirs publics, eux aussi, devraient réorienter fondamentalement leur action à la fois en imposant des normes de plus en plus strictes pour réduire les nuisances écologiques et le danger de chaque moyen de transport (notamment la réduction des vitesses et des temps de conduite pour les transports routiers, la fixation de tarifs minima suffisamment élevés pour ne pas contraindre les chauffeurs à violer la réglementation sur les vitesses et les temps de conduite, la transformation d'une partie des primes de rendement en supplément de salaire).

Les investissements publics développeraient prioritairement les infrastructures des transports les moins traumatisants pour l'homme et la nature : TGV, transport combiné rail-route, dessertes cadencées fréquentes par autorail dans les régions urbaines très denses, modernisation des canaux, développement des transports en commun dans les grandes agglomérations, aménagement de pistes cyclables et de sentiers de grande randonnée.

A l'inverse, il faut réexaminer, pour le réduire fortement, le programme de construction d'autoroutes en France et en

Europe. L'autoroute est un désastre pour l'écologie, par le bruit, la pollution de l'air et la dilapidation effarante de l'espace - quantitative et qualitative - souvent dans les sites les plus précieux par leur richesse naturelle et leur beauté.

Parallèlement à «l'écologisation» du cadre de vie extérieur pour qu'il épanouisse au lieu d'agresser, le progrès de la santé passe par un renforcement rapide et continu de la force vitale intérieure de chacun, c'est-à-dire de son dynamisme, de sa résistance psychique et physique, de sa joie de vivre.

La principale clé d'un progrès spectaculaire de l'autodéfense naturelle est une amélioration radicale de l'alimentation. Celle-ci doit intervenir à deux niveaux : *la sélection des aliments, l'élévation de leur qualité nutritive par le passage de l'agrochimie à l'agriculture biologique*. «Que ton aliment - disait déjà Hippocrate - soit ton médicament !».

● Les recherches de pionniers ont mis en valeur l'importance du *choix des aliments* dans la prévention des maladies de civilisation, en particulier des troubles cardio-vasculaires et des cancers, au point d'avoir fondé une science nouvelle : la «*nutrithérapie*» (4). Les relations sont étroites entre la nourriture et le cancer (5) : nocivité de certains composants des aliments - nitrosamines résultant des nitrates apportés par les engrais, colorants, pesticides, oestrogènes, mode de préparation et de conservation des aliments, composition du régime alimentaire. Un régime trop riche en graisse peut favoriser un cancer du colon, ou trop riche en alcool un cancer oesophagien.

Aux Etats-Unis, les Mormons et les Adventistes du 7^e Jour auxquels leur religion prescrit de ne pas boire d'alcool, de ne pas fumer, de manger peu de viande mais beaucoup de fruits et de légumes, ont un taux de mortalité par cancer très inférieur à celui des autres Américains. Comparant le régime alimentaire des noirs de villages africains et des habitants des pays industrialisés, Burkitt a montré que la chute de la quantité de cellulose absorbée aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, de plus d'un tiers en un siècle, y avait fortement accru les cancers du colon que pourrait prévenir une augmentation de la consommation de céréales complètes et de fruits et légumes crus.

Des travaux récents (6) qui seront développés dans le cadre de l'enquête SUVIMAX (7), ont ainsi fait apparaître l'efficacité d'apports en vitamine A et en carotène, en vitamines C et E (8), en sélénium (9) et en zinc dans la lutte contre le cancer, à titre curatif ou même préventif ainsi que la nécessité d'une alimentation suffisamment riche en légumes verts et en fruits frais.

Déjà d'ailleurs, il y a plus d'un demi-siècle, le Professeur Delbet a montré que l'insuffisance de la magnésie dans le sol - entraînant une semblable carence dans la nourriture - prédisposait au cancer et qu'un enrichissement de l'alimentation en magnésie donnait à l'organisme une vitalité nouvelle.

● *Autre voie essentielle pour le progrès de la santé : l'élévation spectaculaire de la valeur nutritive de la nourriture, par le passage de l'agrochimie à l'agriculture biologique.*

Trois améliorations considérables en résulteront dans l'alimentation : élimination de la nocivité, disparition des carences minérales, accroissement de la force vitale.

Le principe de l'agriculture biologique est de fortifier le végétal et l'animal par la qualité de l'alimentation qu'elle leur donne, de manière qu'ils se protègent eux-mêmes contre l'infection et la maladie sans qu'il faille gaver l'un avec des pesticides et des insecticides, l'autre avec des antibiotiques, des tranquillisants, des hormones et des anabolisants : traitements qui, d'ailleurs, affaiblissent de plus en plus, rendent de plus en plus vulnérables et donc nécessitent sans cesse une nouvelle escalade dans la toxicité.

Que l'emploi de certains pesticides oblige les agriculteurs à porter des masques et des combinaisons protectrices en dit long sur leur toxicité. Quand l'élevage industriel intensif parqué des animaux dans des conditions si traumatisantes d'entassement et avec une nourriture si chimique que s'y multiplient les hystéries collectives, les crises cardiaques, les cancers, le cannibalisme et une montée du stress entraînant d'innombrables décharges d'adrénaline, comment croire à la valeur nutritive de sa viande ?

L'agriculture biologique se fonde sur le principe d'Héraclite que «la santé de l'homme est le reflet de la santé de la terre». C'est en travaillant et en préservant l'humus - ce terreau superficiel dû aux transformations organiques dans le sol - source de toute vie sur la planète (10), en y activant la vie microbienne, en enrichissant le sol par la rotation des cultures, en le fertilisant par apports d'engrais organiques et d'amendements naturels, qu'elle le fortifie et peut à la fois refuser insecticides et pesticides chimiques et éviter les graves carences minérales dues à l'usage massif des engrais, notamment des nitrates et de la potasse. L'excès de potasse entraîne une carence généralisée en magnésium, affaiblissant les défenses immunitaires et facilitant la cancérisation ; l'excès d'azote bloque l'action du cuivre du sol et aboutit au dérèglement du métabolisme de la vitamine C et des mécanismes fondamentaux de la vie.

Mais ce qu'apporte l'agriculture biologique, c'est plus encore qu'une nourriture saine : une nourriture vivante, porteuse de l'énergie et de la vitalité de la Terre au lieu d'être inerte.

Autres avantages importants par rapport à l'agrochimie : un meilleur respect de l'environnement et de la diversité des espèces - sans faire disparaître les moins productives - et une création de beaucoup plus d'emplois.

Un éminent spécialiste du cancer, le Professeur G. Mathé, lançait récemment un cri d'alarme dans son livre «L'homme qui voulait guérir» : *«la médecine doit faire le constat de ses limites et ses échecs iraient grandissant face aux grands fléaux modernes comme le cancer et les maladies cardio-vasculaires si des banques, des agriculteurs et des politiciens sérieux n'entreprenaient de toute urgence la réforme de l'agriculture et de l'alimentation».*

Transformer en 10 ans la plus grande partie de l'agrochimie en agriculture biologique doit être une priorité d'une société écologique.

Mais rude sera le combat car cette mutation s'inscrit en rupture avec la dynamique du matérialisme qui ne reconnaît aucune valeur aux aspects immatériels d'un produit agricole : qualité nutritive, vitalité, richesse énergétique.

Cet obstacle de principe, aggravé par le dogmatisme des tenants de l'agrochimie et la puissance économique considérable des intérêts en cause, explique le développement si dramatiquement lent de l'agriculture biologique.

Au plan français, bien qu'en juillet 1980, la loi d'orientation agricole, sous l'impulsion de Pierre Méhaignerie, alors Ministre de l'agriculture, ait reconnu l'agriculture biologique et institué des cahiers des charges définissant les conditions à remplir pour que ses produits soient homologués - et malgré le combat de pionniers comme le Professeur Keilling, Dominique Florian, André Birre, Claude Aubert, François Chabassou ou Philippe Desbrosses et l'association «Nature et Progrès», l'Etat n'a rien entrepris de significatif pour encourager l'essor de cette exploitation écologique de la Terre. Et l'agriculture biologique ne fournit actuellement qu'1 % de la production française !

Au niveau européen, bien que la réforme de la politique agricole commune (PAC) ouvre la voie à un nouveau système d'exploitation rompant avec le modèle productiviste à outrance et plus axé sur la qualité des produits et la préservation de l'environnement, l'impact en a été très limité. Si, à partir de juin 1991, une réglementation européenne sur la définition et le contrôle des produits de l'agriculture biologique a été mise en place, l'intervention financière de la Communauté européenne a été jusqu'ici trop minime pour avoir déclenché des transformations importantes.

Car c'est toute une immense structure qu'il faut mettre en place à l'échelle de l'Europe d'abord, puis du Monde, avec l'appui de financements publics temporaires très élevés - sous forme de subventions et de prêts à faible taux - à quatre niveaux :

- *recherche scientifique* sur l'amélioration continue des processus de production et de la qualité des produits «bio» avec diffusion de leurs résultats et formation professionnelle des agriculteurs,

- *développement de la production* à partir de la création de fermes-pilote et de conversions très nombreuses d'exploitants traditionnels à l'agrobiologie,

- *constitution de structures de commercialisation* avec distribution régulière des produits «bio» dans des magasins spécialisés, des marchés et des grandes surfaces,

- *information du consommateur* sur la qualité comparée des produits «bio» et des produits de l'agrochimie et leur impact sur la santé.

Tout ceci devrait, pour une large part, se réaliser avec des chaînes de coopératives, travaillant en étroite liaison : coopératives de producteurs, de distributeurs et de consommateurs, liées par des contrats pluriannuels pour assurer des débouchés stables et rémunérateurs aux producteurs et encourager ainsi les agriculteurs chimiques à se convertir à la culture «bio».

Parallèlement, pour les exploitations encore soumises à l'agrochimie, un plan d'action au niveau européen et français devrait en réduire la nocivité par l'interdiction des pesticides et herbicides les plus toxiques, une taxation spécifique élevée des produits de traitement chimique autorisés comme les nitrates, et une réglementation protectrice de la santé des animaux dans les élevages industriels.

Cette politique écologique de la Santé conduit à une valorisation spectaculaire du rôle du médecin. La société cessera de le confiner dans la fonction d'«éboueur des déchets humains» qu'elle fabrique en nombre sans cesse croissant et lui confiera la responsabilité essentielle de «conseiller en développement».

Tout en assumant sa vocation curative, le médecin doit aussi pouvoir agir préventivement sur les causes des maladies et des accidents en alertant les responsables politiques, économiques, sociaux, sur les mutations qu'implique une politique écologique de la santé dans l'économie, l'aménagement du territoire, l'urbanisme, l'environnement, les transports, l'agriculture, l'industrie, le travail, les loisirs.

La présence de médecins s'impose dans tous les organismes - administration et commissions - où se prépare l'avenir du pays, de manière qu'ils puissent exprimer le point de vue de la santé et de l'épanouissement de l'homme, au lieu de le laisser sacrifier, comme actuellement, à l'obsession matérialiste des ingénieurs et des financiers auxquels la société occidentale a remis son destin.

*
**

Ce n'est pas en rabotant les salaires des infirmières ou en rationnant la consommation de soins par les pauvres qu'on maîtrisera durablement les dépenses de la Sécurité Sociale, mais en réduisant le «besoin de soins» par la diminution du nombre des malades et des accidentés.

Or maladie et accident ne sont, pour une grande partie d'entre eux, ni le résultat du hasard ni la conséquence d'une fatalité génétique. Ils expriment l'inadaptation des hommes à un environnement traumatisant, destructeur de la santé à la fois comme «facteur déclenchant» - en raison de ses agressions et de ses carences - et «facteur facilitant» par un stress permanent qui fait chuter les défenses immunitaires.

Mais cette défense de notre santé par la transformation de notre environnement implique une remise en cause fondamentale de notre système économique, en particulier dans ses priorités et ses dynamiques.

Cette contradiction si fréquente entre les objectifs de la politique économique - expression publique des intérêts des forces dominantes - trouve une illustration très actuelle par la situation de la société à l'égard de l'automobile : d'une part, les gouvernements Balladur et Juppé encouragent par un avantage fiscal important l'achat d'automobiles et donc l'augmentation de leur circulation ; d'autre part, les impératifs de la santé publique, pour réduire le niveau dangereux de la pollution de l'air, vont conduire à réduire cette même circulation...

La crise de l'homme n'est pas seulement redoutable par son impact financier alarmant sur la Sécurité Sociale. Elle l'est plus encore par la fracture de la société qu'entraîne la montée dramatique des comportements de rejet par la violence et par la fuite. La France aura-t-elle la volonté de transformer son économie pour qu'elle porte un environnement épanouissant et non plus destructeur, assez vite, assez fort, avant son auto-destruction ?

Philippe SAINT MARC

(*) Philippe Saint Marc - «L'Economie barbare» (Ed. Frison-Roche) - Cf les numéros 295-296 (juillet-septembre 1994 - pp. 58-59) et 299-300 (janvier-mars 1995 - pp. 10 à 16) de France-Forum.

(1) Les accidents de circulation de 1946 à 1993 ont tué plus d'un demi-million de Français et en ont blessé plus de 11 millions !

(2) Le danger en France en 1992

Criminalité ordinaire	Violence routière (accidents de circulation)
Homicides 1.300 Coups et blessures 53.000	Morts 9.000 Blessés 198.000

Source : Ministère de l'Intérieur et Ministère des Transports.

(3) Sources : ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie).

(4) Terme inventé en 1988 par l'équipe du Professeur Maurice Cloarec, fondateur de l'ARDMN (Association de Recherche sur la Prévention par les Micronutriments et sur la Nutrithérapie).

(5) Professeur Jean Lederer «Alimentation et cancer», Maloine éd. 1977.

(6) L.H. Schwartz, S. Hercberg «Un essai de prévention du cancer par supplémentation vitaminique et minérale» in «Cancérologie d'aujourd'hui», 1993, 2 (3) : 78-85.

(7) L'étude SUVIMAX (Supplémentation par Vitamines et Minéraux Anti-oxydants) lancée en 1994 sur 15.000 Français volontaires, suivis pendant 8 ans, sur le plan nutritionnel, clinique et biologique, fera le bilan d'une supplémentation en zinc, sélénium, vitamine C et B carotène sur la morbidité et mortalité par cancer et par maladie cardio-vasculaire.

(8) Des enquêtes de l'Ecole de Santé Publique de Harvard sur des hommes et des femmes appartenant au milieu médical américain ont montré qu'une consommation élevée en vitamine E (légumes verts, salades, épiments, céréales) réduisait d'un tiers le risque de l'infarctus.

(9) Les niveaux de sélénium dans les fourrages de certaines zones aux Etats-Unis ont été corrélés négativement avec la mortalité par cancer.

(10) Toute civilisation, qu'elle ait créé les Pyramides, le Parthénon, Notre-Dame de Chartres ou l'Empire State Building - écrit André Birre dans «L'humus, un grand problème humain» - «naît sur les 3 centimètres de sol vivant que constitue la pellicule d'humus, progresse avec la fécondité de cette mince couche fertile, dégénère et disparaît avec elle».

HISTOIRE DE L'ÉGLISE : ARCHAÏSME OU NÉCESSITÉ ACTUELLE ?

par Jean et Blandine CHELINI

Sous ce titre, Jean Chelini, professeur à l'Université d'Aix-Marseille III, directeur de l'Institut de Droit et d'Histoire canoniques, et sa fille, Blandine Chelini-Pont, agrégée d'histoire, professeur à la Faculté de Droit de Marseille, ont fait deux exposés au Club France-Forum de Paris, réuni au Sénat le 10 avril 1995, et répondu ensuite aux questions des auditeurs. Nos lecteurs trouveront ci-après le texte de leurs deux conférences et de leurs interventions dans le débat qui a suivi

Jean CHELINI - Vous allez entendre un «morceau à deux voix», puisque ce soir nous allons ensemble, Blandine et moi, essayer de vous présenter cette conférence dont le sujet est très bien précisé par le titre «*Histoire de l'Eglise : archaïsme ou nécessité actuelle ?*». A deux voix, pourquoi ? Parce que le thème de cette conférence s'est inspiré du livre que nous avons fait ensemble, Blandine et moi, et qui s'appelle *Histoire de l'Eglise : nos racines pour comprendre notre présent (Le Centurion)*. Nous l'avons fait ensemble afin que se mêlent et se complètent la vision d'un homme

moins jeune et celle d'une femme plus jeune, c'est-à-dire la vision de générations qui se sont succédé et qui voient l'histoire de l'Eglise dans une perspective qui peut être légèrement différente. Nous en appréhendons la nécessité chacun dans le domaine et dans le champ relationnel qui est le nôtre.

Nous allons essayer de vous apporter notre vision des choses et ensuite nous en débattons comme c'est l'usage dans ces conférences de France-Forum et dans ce lieu que j'ai fréquenté à d'autres occasions et qui me rappelle toute

une série de souvenirs. Je suis donc très reconnaissant aux autorités de cette maison de nous accueillir pour cette manifestation.

Le premier débat est celui posé par l'intitulé *Histoire de l'Eglise*. L'Histoire de l'Eglise est une discipline connue, répertoriée, c'est l'histoire de l'Eglise catholique, traditionnellement illustrée par des ecclésiastiques, mais aussi par des laïcs et qui a produit des oeuvres de valeur inégale. Certaines ont une coloration fortement apologétique, voire hagiographique, d'autres, au contraire, sont frappées au coin de la rigueur scientifique et marquées du souci de chercher la vérité dans un domaine aussi délicat que celui de l'histoire de la religion chrétienne.

Il y a eu plusieurs manières de faire l'histoire de l'Eglise. Peut-on rattacher à cette discipline des œuvres très anciennes comme celles que les hagiographes ont publiées, les vies de saints ? *La Légende dorée* fait-elle partie de l'histoire de l'Eglise ? Je répondrais que les *Vitae* sont un matériau pour l'histoire de l'Eglise, d'ailleurs très délicat à manier : l'hagiographie demeure un genre dont la finalité est plus apostolique qu'historique. Mais il est certain qu'avec *La Légende dorée* de Jacques de Voragine, nous dérivons loin de l'histoire, emportés dans la magie merveilleuse du récit spirituel, mystique, où la broderie l'emporte sur le tissu de fond. En revanche, depuis fort longtemps, des annales, des chroniques consignent les événements quotidiens dans les monastères ou les palais. A Rome, dès le début du Moyen Âge, on a tenu des livres domestiques ou plus généraux qui enregistraient les activités de chaque Pape. Et puis, au fur et à mesure, la réflexion sur le passé s'est affinée. Chaque congrégation a conservé et exploité ses archives, a écrit sur elle-même. Il y a eu des histoires religieuses régionales, des histoires diocésaines, même des histoires paroissiales... (nous avons parmi nous ce soir, M^{re} Molette, responsable national des Archives de l'Eglise de France). Il est certain que, tout au cours du XIX^e ou de la première moitié du XX^e siècle, beaucoup d'ecclésiastiques ont fait de l'histoire religieuse locale.

Tout cela est d'un grand intérêt, mais l'histoire de l'Eglise, j'allais dire, espère mieux, elle mérite une vision synthétique. La première grande histoire de l'Eglise que nous rencontrons dans ce domaine, puisque nous sommes en train de dresser un inventaire rapide pour mieux déterminer ce dont nous parlons, c'est le grand ouvrage que le cardinal Baronius composa dans la deuxième moitié du XVI^e siècle, qui s'appelle *Annales ecclesiastici*, «Les Annales ecclésiastiques». C'est une œuvre de combat, écrite dans une perspective polémique. Elle répond à la grande tentative d'histoire de l'Eglise conduite en Allemagne sur un ton très belliqueux par d'ardents défenseurs de la Réforme, les Centuriateurs de Magdebourg. Véritable histoire «réformée», cette dernière pourfend toutes les erreurs de l'horrible Babylone romaine. Ainsi répondent à ce livre de combat les *Annales ecclésiastiques*, autre livre de combat ! Il est évident que nous sommes loin d'une histoire dépassionnée, nous avons affaire à des œuvres polémiques qui ne satisfaisaient plus aujourd'hui les exigences d'un public contem-

porain éclairé, soucieux d'objectivité. Même le *Discours sur l'histoire universelle* de Bossuet s'apparente plus à un essai philosophique qu'à une entreprise proprement historique.

Dans la France du XVII^e et du XVIII^e siècles, apparaissent des travaux d'un autre genre qu'on qualifie à juste titre de «bénédictins», les *Acta Sanctorum*, oeuvre des Bollandistes. En fait ces disciples du Père Jean Bolland, sont, comme leur maître, des jésuites ! Ainsi se développe une érudition chrétienne de très bonne qualité qui va servir de base à des recherches postérieures. Tout au long du XIX^e siècle, allait se poursuivre l'édition de textes anciens, destinés à fournir de solides matériaux à l'histoire de l'Eglise proprement dite, comme en France la Patrologie de l'abbé Migne. A partir de 1950 enfin la collection «Sources chrétiennes» est venue relayer spécifiquement ces efforts antérieurs de publication qui n'étaient pas tous consacrés à l'histoire de l'Eglise, mais à l'ensemble des textes anciens ou médiévaux, concernant l'histoire en général et l'histoire de l'Eglise en particulier. Progressivement, sous la forme d'éditions de textes ou de monographies diocésaines ou paroissiales, on a vu se constituer un fonds documentaire assez fourni pour alimenter les premières synthèses. En France, quelques grandes collections d'histoire de l'Eglise sont apparues à partir du milieu du XIX^e siècle. Au niveau universitaire, la collection Fliche et Martin, le doyen Fliche et M^{re} Martin, sortie chez Bloud et Gay que dirigeait notre ami Francisque Gay à la veille de la Seconde guerre mondiale, offrait pour la première fois un programme éditorial complet des origines à nos jours. Le dernier volume paru a été écrit par le chanoine Aubert sur Pie X, il y a une quinzaine d'années. C'est une entreprise universitaire, d'excellente qualité mais dont les premiers volumes qui remontent à avant la guerre ont vieilli. Cependant ce grand effort n'a pas dépassé le milieu du XIX^e siècle, ce qui est anormal et il manque certains volumes qui n'ont jamais vu le jour.

Car, entre-temps, la conception avait changé : vient de paraître une grande Histoire de l'Eglise, qui est une histoire du christianisme conduite différemment à l'initiative de mon regretté camarade Charles Piétri, directeur de l'Ecole française de Rome, mort prématurément il y a deux ans. Nous ne sommes plus dans l'histoire de l'Eglise, mais dans l'histoire du christianisme, c'est-à-dire que la vision est beaucoup plus ample, beaucoup plus exhaustive pour tout ce qui n'est pas le catholicisme orthodoxe et puis, à partir du XVI^e siècle parallèlement, est dressée l'histoire de la Réforme et des Eglises réformées. Un très bon volume vient de paraître sur le XVI^e siècle. De même, une place importante est donnée aux Eglises d'Orient pour le Moyen Âge, ainsi qu'aux mouvements déviants.

La question qui se pose est de savoir si l'on peut encore aujourd'hui faire l'histoire de l'Eglise. Pourquoi avons nous écrit une histoire de l'Eglise ? Serait-ce parce que nous sommes conservateurs et que nous avons une vision passiste des choses. A nous voir, il est clair que nous n'avons pas spécialement l'air passiste ni même l'air passé. Nous avons seulement voulu répondre à un besoin. Le volume que

nous présentons n'est pas une collection en dix ou quinze volumes comme celle de Daniel-Rops, auteur d'une *Histoire de l'Eglise du Christ* chez Fayard, qui a eu un succès considérable. On en a vendu 100.000 collections ! Comme il a disparu avant de pouvoir composer l'Histoire de l'Eglise depuis 1939, à la demande de Fayard j'ai pris la suite et publié *L'Eglise sous Pie XII* en deux volumes. Mais, plus on avance, plus c'est compliqué. Le dernier volume sera *L'Eglise du Concile*. Il n'est pas encore terminé. Avec l'œuvre de Daniel-Rops, nous rencontrons une tentative faite par un historien célèbre, académicien très connu, qui, en quinze volumes, et avec des aides, a réussi une *Histoire de l'Eglise* homogène et presque complète chronologiquement. Notre but n'était pas aussi ambitieux.

Avec Blandine nous avons composé une *Histoire de l'Eglise* en trente «séquences», trente petits chapitres destinés à un public cultivé. Alors, me direz-vous : «à partir de quand est-on cultivé ?» Je laisse à chacun le soin d'apprécier et de juger de son propre niveau de culture. Nous avons pris la précaution d'ajouter des notes, des explications, des glossaires, des cartes, toutes choses qui facilitent la lecture. Mais notre but était et demeure de réinvestir un patrimoine, un passé qui a des conséquences extraordinairement importantes pour notre présent - «nos racines pour comprendre notre présent», avons-nous donné comme sous-titre à notre livre. C'est dans cette perspective que nous pensons que l'histoire de l'Eglise, l'histoire de l'Eglise catholique, conserve une importance considérable. Nous sommes partis d'un constat sur lequel d'ailleurs Blandine probablement insistera elle aussi. Je me suis rendu compte qu'arrivés à la Faculté, de jeunes étudiants extrêmement sympathiques, parfois brillants, ne savaient rien de leur héritage culturel religieux. Je dis bien de «leur héritage» : même s'ils se prétendent athées, indifférents, ils appartiennent à un univers culturel conditionné par le christianisme dont ils ont hérité sans l'avoir inventorié. La différence religieuse immédiate ne crée pas un droit à l'ignorance. J'ai été frappé de cette évidence depuis longtemps. Lorsque j'ai écrit *L'Histoire religieuse de l'Occident médiéval* à la demande de mon maître Georges Duby en 1968, dans la collection «U» chez Armand Colin, réédité aujourd'hui chez Hachette, dans la collection «Pluriel», j'ai tenu à insérer en tête du livre un vocabulaire élémentaire du christianisme, contenant tous les

mots qu'il faut savoir pour comprendre l'histoire de la France et, plus globalement, de l'Europe.

Je parlais de la constatation que nombre de ceux qui accédaient à l'enseignement supérieur ne disposaient même pas des clés du vocabulaire pour ouvrir le trésor du passé français, le passé chrétien. Qui peut comprendre ce qu'a été le Moyen Âge, en faisant l'impasse sur le christianisme ? On ne saurait ignorer «l'état de chrétienté», c'est-à-dire l'état d'une société cimentée par la religion (sur la qualité de laquelle je ne porte pas de jugement) qui façonne les mentalités, les esprits, scande le calendrier et tient dans son cadre la société toute entière. Cela a persisté en France au moins jusque dans le dernier tiers du XIX^e siècle ! La France catholique et rurale dure jusqu'en 1860/70 dans un équilibre de civilisation surprenant. Il ne s'agit pas d'en conclure que c'était la France de toujours ! Il n'y a pas de France de toujours et ce n'est pas un propos d'historien que de le prétendre - mais de constater que toute notre société a été pétrie de christianisme depuis le Haut Moyen Âge jusqu'à aujourd'hui d'une façon structurellement si forte que l'histoire de l'Eglise fait partie intégrante de notre culture. L'ignorer c'est mutiler une partie extrêmement importante de notre patrimoine, que l'on soit Français catholique, Français protestant, Français juif, Français musulman. Le passé de ce pays est un passé chrétien. Pour comprendre ce pays et ses réactions, pour comprendre sa laïcité, il faut bien mesurer que c'est un pays chrétien. Un pays musulman, s'il lui arrivait de devenir laïque - ce dont je doute - ne le serait pas de la même manière. Notre laïcité est réactionnaire, c'est-à-dire en réaction par rapport au catholicisme, c'est un thème qu'affectionne Blandine et qu'elle abordera volontiers après moi.

Tout le monde est concerné. Les laïcs qui luttèrent contre le catholicisme si violemment au début du siècle étaient des gens qui connaissaient parfaitement le passé chrétien du pays. Ils le combattaient par idéologie, par volonté de le déraciner, mais ils le connaissaient et en parlaient en connaissance de cause. Si l'on cherchait l'équivalent du Dr Emile Combes dans le personnel politique français d'aujourd'hui, professant son anticléricalisme et ses mêmes orientations politiques, je ne suis pas certain que l'on trouverait une personnalité connaissant comme lui le christianisme qu'il combattait si fort. J'ai vu, j'ai entendu des

Jean et Blandine Chelini

HISTOIRE DE L'EGLISE

Nos racines pour comprendre notre présent

Préface de René Rémond

Ed. Centurion

ministres se révéler dans ce domaine d'une ignorance totale, ce qui les a amenés d'ailleurs, quand ils avaient la responsabilité de certains secteurs névralgiques, comme l'Éducation nationale, les Affaires étrangères, la Coopération..., à commettre des erreurs monstrueuses par ignorance totale de cette dimension religieuse de notre patrimoine. Ce n'était pas le cas naguère. Ainsi, Gambetta disait : «l'anticléricalisme, ce n'est pas un article d'exportation», et il protégeait les missionnaires. Je ne sais pas si c'était par amour de la foi ou par intérêt de la République. J'ai expliqué un jour à un nonce à Haïti dont les activités politiques n'étaient pas toujours nécessairement très équilibrées, «le catholicisme et le français en l'occurrence cela va ensemble ; leurs intérêts sont liés, même si les motivations finales ne sont pas identiques parce que les sectes protestantes, elles, parlent anglais, je vous le rappelle, Excellence». Il m'a répondu : «si, si, si, je crois que vous avez raison sur ce point» !

Notre culture est une culture d'origine catholique : donc, au fond, pour en percevoir la richesse et pas seulement la richesse passée, il convient d'insister sur ce patrimoine : notre pays est hérissé de clochers, non de minarets. Ce n'est pas une affirmation polémique, mais une constatation de fait. Qu'est-ce qu'un clocher, qu'est-ce qu'une cathédrale ? Tout le monde doit le savoir. Il ne faut pas que les petits Français un jour visitent nos cathédrales comme les petits Turcs visitent les églises rupestres de Cappadoce en se dandinant et en se demandant en voyant leurs fresques si émouvantes : «qu'est-ce que ces bandes dessinées sur les murs et qui sont en train de s'effacer ?».

Quant à ceux de nos concitoyens qui sont chrétiens, qui revendiquent ce titre, leur obligation de connaissance est bien plus importante car, non seulement, comme citoyens, ils doivent connaître leur patrimoine religieux national mais, comme chrétiens, ils doivent en faire l'inventaire détaillé pour ne pas dire n'importe quoi ni soutenir n'importe quelle thèse. J'entends de la bouche de gens qui se prétendent de bons chrétiens, qui revendiquent les valeurs du christianisme et qui les défendent, exprimer des opinions qui manifestent leur ignorance totale de l'histoire de l'Eglise en général et de l'histoire de l'Eglise de France en particulier. Pour ne pas prolonger de façon abstraite cette démonstration sur la nécessité de l'histoire de l'Eglise, je vais prendre quelques exemples.

Il y a quelques années, s'est élevé dans notre pays un débat d'une rare violence, relayé par les médias, autour de l'intégrisme. On voyait M^{gr} Lefebvre sur tous les écrans, qui défendait la messe de toujours. Avec une bonne tête, M^{gr} Lefebvre avait le profil de l'évêque traditionnel, paternel, presque affectueux. Mais, de temps en temps son ton montait et abandonnait toute onction ecclésiastique. Il défendait la cause de l'Eglise d'avant le Concile avec véhémence, comme si le Concile avait tout bouleversé, comme si le Concile avait changé la religion. M^{gr} Lefebvre avait pris comme drapeau la messe de toujours, la messe de saint Pie V. Je me souviens avoir participé aux «Dossiers de l'écran», à l'une des dernières émissions de la série avec René Rémond et Mgr Thomas, l'évêque de Versailles. En

face de nous, l'abbé Laguerie et l'abbé Aulagnier, responsable pour la France des Fraternités saint Pie X. René Rémond est intervenu, l'abbé Laguerie l'a interrompu brusquement et s'est attiré une riposte cinglante : «A l'université je n'ai pas l'habitude qu'on me coupe la parole, Monsieur ; et par conséquent pendant que je parle vous vous taisez». La fermeté de la réponse a remis les pendules à l'heure et on a pu parler objectivement de messe de saint Pie V.

Présentée comme la messe de toujours par les intégristes, elle a été en fait édictée par le Missel romain de 1570, et répond exactement à la même démarche que la messe de Paul VI, c'est-à-dire à la volonté de réviser, d'ajuster l'*ordo missae*, de l'épurer d'un certain nombre de répétitions et puis de le mettre en vigueur pour tous les pays catholiques qui n'avaient pas d'ordos particuliers. Dans le même temps Rome a laissé subsister le rite dominicain ; Pie V étant dominicain n'allait pas supprimer le rite de son ordre qui avait d'ailleurs l'avantage d'être très rapide à célébrer. Les dominicains n'étaient pas des liturges comme les bénédictins, mais des prédicateurs, des hommes de science, célébrant un rite court. Rome a laissé aussi survivre d'autres rites particuliers, le rite ambrosien de Milan, le rite lyonnais ou le rite propre des chartreux. A la fin du XVIII^e siècle, on a ajouté le dernier Evangile à la messe de Pie V. Pour ceux qui ont quelques souvenirs de la messe avant 1965 se souviennent de ce début de l'Evangile selon saint Jean. «*In principio erat Verbum*»... Au XIX^e siècle, on a ajouté des prières au bas de l'autel qui n'étaient pas exactement dans l'*ordo* de la messe, mais que le prêtre récitait de façon ordinaire.

Cette messe, telle qu'elle est, date donc du XVI^e siècle avec quelques aménagements postérieurs. C'est le fruit d'une réforme, et prétendre que c'est la messe de toujours constitue une aberration ! Je suppose que Mgr Lefebvre n'avait fait aucune étude d'histoire. Son cursus, si on le vérifiait, le montrerait très bien ; d'ailleurs dans les séminaires du début du siècle on faisait fort peu d'histoire. L'abbé Aulagnier m'entreprit à la sortie du studio : «vous avez vu le titre de l'*ordo* de la messe de Paul VI», *Novus ordo missae*, «le nouvel ordre de la messe». Je lui répliquais courtoisement : «*Novus* en latin ne veut pas dire «nouveau» mais celui qui vient en «dernier» dans une énumération, une liste, ou un cortège. Dans la succession des *ordines missae*, celui de Paul VI vient le dernier, c'est le plus récent». Mon interlocuteur est reparti furieux.

Voilà un combat totalement inutile, car l'*ordo* de la messe de Saint Pie V vaut tout à fait l'*ordo* de la messe de Paul VI et vice versa. Mais si on en fait un «cheval de bataille» en affirmant que c'est la messe de toujours, on arbore un drapeau étranger comme le drapeau blanc brandi en France par les partisans de la Monarchie alors que la Royauté avant la Révolution n'avait pas de drapeau. Chaque régiment avait son pavillon et les fleurs de lys, armes de la Couronne de France, figuraient certes sur certains drapeaux, mais dans des dispositions différentes.

Une bonne connaissance de l'Histoire de l'Eglise permet d'éviter des erreurs de cette nature, tout comme un débat infini sur les modalités de la vie ecclésiastique, qui ont varié à travers le temps d'une façon tout à fait considérable. Mais, prenons un autre exemple et considérons la pratique et les formes de la pénitence qui touchent à l'intime même de la religion. La confession, telle qu'on la pratiquait jusque dans les années 60, et qu'on pratique moins aujourd'hui parce que, d'une certaine manière, elle heurte les formes de la sensibilité actuelle, s'avère d'une facture relativement récente. Je ne parle même pas du confessionnal qui n'apparaît qu'au XVI^e siècle et qui est destiné simplement à séparer le prêtre de ses pénitentes pour éviter toute tentation. Les boîtes où l'on se confesse ne datent que d'après le Concile de Trente ! Auparavant il n'y avait pas de meuble, pas de confessionnal. Si l'on vous dit le contraire, c'est que l'on essaie de vous vendre un faux, car on trouve aujourd'hui quelques confessionnaux chez les antiquaires !

Quant au rite lui-même, dont mon collègue Vogel a très bien fait l'histoire, au sein de ce très bon cercle d'historiens strasbourgeois qui ont consacré à l'histoire de l'Eglise et du droit canonique un effort de recherche considérable, il a beaucoup évolué à travers les siècles. En travaillant sur l'époque carolingienne, j'ai vu comment le changement s'est opéré. Dans l'Antiquité chrétienne, au milieu de ces groupes ardents qui vivaient un peu à la manière des sectes, on avait pratiquement affaire à des saints ou au moins à des candidats à la sainteté ! Pour eux le péché était quelque chose d'horrible, encore que la notion elle-même ait eu une élaboration postérieure. Ils considéraient trois «gros péchés» : l'idolâtrie (on vit au milieu des païens), le crime de sang (la société antique est brutale), les fautes sexuelles (l'adultère, la fornication,...). Ces communautés pratiquent alors une seule forme de pénitence, la *penitentia publica*, qu'il ne faut pas traduire par pénitence publique, mais par pénitence officielle. Au début du Carême, le pénitent volontaire va trouver l'évêque qui l'accueille dans son église et il lui «demande la pénitence». Il la reçoit, c'est-à-dire qu'à partir du moment où il a demandé la pénitence et où, sans faire d'aveu public, il a entamé cette démarche, il a reconnu implicitement être un grand pécheur. Ou bien il avait brûlé l'encens devant des idoles, ou il avait forniqué, ou bien il avait tué son voisin ou battu un esclave à mort, car des maîtres chrétiens pouvaient s'emporter aussi ! Désormais il allait porter une robe blanche rustique, se tenir à part dans l'église, jeûner, et puis surtout perdre les trois droits positifs du laïc. L'on ne soumettait pas les clercs à la pénitence, parce qu'elle entraînait une diminution réelle de capacité juridique. Les militaires et les fonctionnaires, préfet, procureur,... perdaient le droit à la *militia*, c'est-à-dire au port des armes et au pouvoir de commandement. Les pénitents perdaient le droit de faire des *negotia secularia*, ils ne pouvaient donc plus faire d'affaires, être dans le siècle et exercer un métier. Enfin, les pénitents perdaient l'usage du mariage. Si l'on imposait tout cela aux pénitents d'aujourd'hui, il y en aurait encore moins qui fréquenteraient les confessionnaux ! Ces interdits pouvaient durer deux carêmes, trois carêmes, donc plusieurs années, cela dépendait de ce que l'évêque avait

décidé, et, ensuite, intervenait la réconciliation à la veille de Pâques, c'est-à-dire que le pénitentiel pouvait de nouveau communier. Mais il n'avait plus le droit d'exercer de hautes fonctions, ni faire d'affaires et il devait vivre chastement avec son épouse !

Quand, après 313, et surtout après 380, lorsque Théodose rendit le catholicisme obligatoire comme religion de l'Etat, entrent dans l'Eglise les tièdes, les opportunistes... comment imposer ce type de pénitence à ces nouveaux convertis ? Césaire d'Arles au V^e siècle recommandait de ne pas donner la pénitence à un homme jeune «car jamais il ne tiendrait parole». Alors on la donnait au chrétien sur son lit de mort ! Et si, par bonheur, il ne mourait pas, il était obligé de l'accomplir dans toute sa rigueur... ! Quand on arrive aux VII^e ou VIII^e siècles, on se rend compte qu'un véritable hiatus existe entre la forme du sacrement, ses exigences, et les hommes auxquels il s'applique. Les Eglises d'Occident ne disposent pas d'un instrument pénitentiel approprié. Ce sont les moines celtes, irlandais ou anglo-saxons, qui ont importé et répandu sur le continent au moment de la réforme carolingienne la pratique de la pénitence tarifée, précédée de l'aveu des fautes au prêtre. La pénitence sous la forme de la confession auriculaire est arrivée dans les bagages d'Alcuin et de ses compagnons. Ils ont amené des tarifs pénitentiels prévoyant tous les cas de figure, même les plus surprenants pour nous aujourd'hui : la femme qui laisse tomber son bébé dans le chaudron ou s'étouffer dans sa paille ou manger par la truie, ces cas m'avaient frappé quand j'avais dépouillé les premiers pénitentiels ! Le prêtre lui inflige trois ou quatre ans de pénitence, au pain et à l'eau. Le confesseur peut aussi donner un pèlerinage à faire ou bien contraindre le riche à payer en sous d'or : comme cette société est germanisée, elle a le sens de la compensation.

Dans le *Wehrgeld*, c'est-à-dire le prix du sang, le prix de la faute, notion présente dans toutes les *Leges*, les lois nationales germaniques, existe une compensation financière à donner à la victime ou à ses ayant droit comme dommages et intérêts en plus de l'amende à verser au fisc royal. Les Germains sont ainsi habitués à «compenser». Ils ont bien accepté la transposition du système tarifaire dans l'économie du péché. Ils avouent leurs fautes à l'oreille du prêtre, c'est la confession auriculaire. Le prêtre consulte son tarif pénitentiel et fixe la quantité de pénitence. Les peines sont assez sévères et longues, mais à la différence de la pénitence publique elles n'entraînent pas la perte de la personnalité civile ni l'exclusion de la société. La confession rend plus aisé le moment de la pénitence et permet la répétition. Et, comme toujours, le système ira en s'adoucissant. D'abord la pénitence publique allait complètement disparaître malgré les efforts de l'autorité publique pour la rétablir pour de grands crimes. Sous Charlemagne elle s'était finalement muée en prison ecclésiastique, que l'on infligeait aux faussaires, aux faux-monnayeurs, aux banqueroutiers,... Ce n'était plus véritablement un remède spirituel.

Mais, au IX^e siècle, l'absolution n'existait pas encore : le pénitent et le prêtre priaient l'un pour l'autre et le pénitent était réconcilié seulement quand il avait accompli sa pénitence. Quand apparaîtra l'absolution, qui nous était si chère

quand nous étions enfants ? Nous attendions l'absolution pour pouvoir communier. Elle s'impose aux XIII^e et XIV^e siècles, au moment où l'Eglise a investi totalement le pouvoir des clés et qu'elle donne impérativement l'absoute aux morts et l'absolution aux pécheurs.

Alors allez-vous penser que Jean Chélini est moderniste, qu'avec l'histoire, il introduit la relativité dans le dogme ? C'était la crainte de Pie XII, par exemple, et à cause de cela il n'aimait pas l'Histoire. Tous ses démêlés avec les théologiens français, avec les Pères de Lubac, Congar, Chenu,... viennent de ce que ces derniers avaient introduit l'Histoire, la dimension historique, dans la théologie. Pie XII redoutait cette intrusion. Juriste, diplomate, il ne faisait guère confiance à l'Histoire. En ce domaine, l'opinion de Pie XII, dont j'ai tenté d'écrire l'histoire avec objectivité, est tout à fait discutable et l'infailibilité du magistère n'est pas du tout impliquée dans le jugement qu'il pouvait porter sur l'Histoire ! En l'occurrence, dans l'analyse historique que j'ai pu conduire plus haut, le caractère dogmatique de la pénitence n'est pas touché, mais seulement sa forme. La pénitence applique aux pécheurs le trésor infini des grâces constitué par la mort de Jésus-Christ. Mais la forme a varié : on essaie aujourd'hui de restaurer la confession privée auriculaire, et il est possible que cette tentative, dans le cadre de la nouvelle évangélisation, aboutisse. Mais ce n'est pas certain et il y a peut-être d'autres formules à chercher, à trouver...

Certes les techniques de l'Histoire de l'Eglise ont évolué, mais la formule qui consisterait à dire : «non, on ne fait plus l'Histoire de l'Eglise catholique, on fait l'Histoire du christianisme ou plus largement encore l'Histoire des religions», loin de constituer une ouverture, s'avère nécessairement réductrice. Les trois démarches sont parfaitement compatibles, mais peuvent demeurer distinctes et autonomes. J'ai rencontré ce problème dans la Commission où M. Jospin, quand il était Ministre de l'Education nationale, m'avait demandé de siéger puisqu'il souhaitait réévaluer l'enseignement de l'Histoire. Une sous-commission sur les problèmes religieux avait été constituée dans son sein. J'ai rencontré là beaucoup de professeurs, certainement très laïques, qui étaient absolument scandalisés par l'ignorance de leurs élèves des notions les plus élémentaires du christianisme. J'ai contribué au rapport qui ouvrait quelques pistes pour réinvestir les connaissances religieuses. Il a été notamment décidé que chaque fois que le professeur rencontrerait des événements religieux il en profiterait pour faire le point sur ces problèmes. Par exemple en étudiant Pascal ou Racine, l'enseignant expliquerait le jansénisme et poserait le problème de la grâce. Demandez aujourd'hui à un potache ce qu'est la grâce ! Depuis on a inscrit en Histoire le Concile Vatican II au programme du baccalauréat, c'est un premier résultat.

Il serait bon que l'enseignement catholique fasse dans ce domaine un effort supplémentaire inhérent à son caractère propre. C'est un peu dans cette perspective de fournir un bon manuel aux établissements du second cycle que nous avons composé ce livre avec Blandine. Donc, l'*Histoire de l'Eglise* en tant que telle, tant pour un Français qui est héritier de tout un patrimoine culturel que pour un chrétien qui doit

comprendre sa foi de façon intelligente, s'avère une nécessité absolue et tout à fait d'actualité. Elle est comme la perspective dans un tableau. S'il n'y a pas cette troisième dimension historique, tout est plat. Comme on vous répétera souvent, le christianisme est une religion qui vit avec l'Histoire, qui a conclu un mariage extraordinaire avec l'Histoire. C'est une religion historique, ce n'est pas une religion attachée à un peuple. Le christianisme est intimement lié à l'histoire des hommes, ce n'est pas pour rien que le temps où nous vivons s'appelle l'ère chrétienne. Cette qualification implique une signification profonde, parce que le christianisme nourrit une vision eschatologique de l'histoire. Le temps a cessé d'être cyclique. Le Christ, *caput Historiae*, ouvre l'Histoire qui, désormais devenue signifiante, marche vers sa fin, à la fois objectif et terme.

Blandine CHELINI-PONT - Je vais essayer de reprendre ce que vient de dire mon père en tentant d'établir la synthèse d'une manière différente, avec une autre sensibilité et une autre approche. J'avais tout d'abord prévu de vous présenter ce qu'est «l'histoire de l'Eglise» pour un historien, ce que peut représenter l'Eglise catholique comme sujet de recherche. Mais je pense que nous pourrions revenir sur ce point au cours de la discussion qui suivra. Effectivement, le débat sur l'historicité de l'Eglise catholique s'avère très important pour la recherche historique et pour l'angle d'approche de cette recherche.

J'aborderai la question de sa nécessité actuelle en essayant de montrer que l'histoire de l'Eglise constitue un guide pour comprendre plus aisément nos sociétés. Elle est un guide qui a la forme du dieu Janus, c'est-à-dire qu'elle a deux faces. Elle explique tout d'abord ce qui est fondamentalement chrétien dans notre patrimoine vivant, celui dans lequel nous vivons toujours, pas seulement les clochers des églises dans nos villages, mais tout le patrimoine qui fait que nous sommes ce que nous sommes dans nos sociétés. Elle explique notre identité, elle constitue notre socle identitaire, notre référence la plus antérieure. C'est en cela qu'elle s'avère un guide très pratique. Ensuite cette Histoire de l'Eglise constitue aussi un guide pour ce qui n'est plus du tout chrétien dans notre société, mais en fait qui n'a pu être, qui n'a pu exister et se développer qu'en référence avec ce qu'est l'Eglise catholique, c'est-à-dire l'enseignement religieux de cette Eglise, l'Eglise comme système de valeurs et aussi comme encadrement institutionnel et social. Donc, dans les deux cas, en relief et en creux, l'histoire de l'Eglise développe un effort de mémoire identitaire, c'est-à-dire qu'elle contient et offre une vertu pédagogique très importante et qu'il serait bon de redécouvrir.

Du premier point de vue, l'histoire de l'Eglise se présente comme un patrimoine culturel qui doit être estimé et étudié à sa valeur, qui est très grande. Il s'agit en fait de rappeler l'apport du christianisme dans nos sociétés actuelles et de montrer qu'il est inestimable, car celles-ci ont pu concevoir et atteindre certains degrés d'évolution et d'humanisation à travers le temps, grâce à la lente imprégnation des valeurs chrétiennes. Je voudrais prendre un exemple

pour démontrer ce que j'avance, celui de la paix, de la valeur de la paix et de son rapport avec la guerre. Cette notion est d'autant plus intéressante à analyser qu'elle a évolué et s'est affinée dans l'enseignement catholique au cours des siècles. Pendant tout le Haut Moyen Âge, les théologiens catholiques ont pu considérer la guerre comme un mal inévitable, en s'efforçant de l'humaniser à travers toute une série de règles comme la «trêve de Dieu» - on ne combat pas le dimanche, les fêtes et certains jours de la semaine - «la paix de Dieu» - «on protège les clercs, les faibles et les lieux saints,...» -. Ensuite se manifeste une sorte de sublimation de la guerre par la Croisade et par l'idéal du preux chevalier qui défend la veuve et l'orphelin. On a pu assister à une synthèse historique et culturelle assez extraordinaire, qui est d'ailleurs l'objet de vives critiques politiques et morales aujourd'hui, celle de la foi avec la guerre, et voir la naissance d'ordres religieux exclusivement militaires au tournant des XI^e et XII^e siècles. Au XVI^e siècle les théologiens catholiques ont achevé de théoriser la notion de guerre juste. La guerre est juste dans son aboutissement, quand il en découle plus de bien que de mal. Il s'agit là de la guerre offensive bien sûr, car la guerre défensive apparaît comme naturelle et se justifiant d'elle même.

A partir de la fin du XIX^e siècle, du règne de Léon XIII, une évolution très nette se développe dans les positions de l'Eglise face à l'accroissement de la barbarie de la guerre, la concentration d'armes extrêmement meurtrières, la systématisation de la terreur, le massacre des civils, l'augmentation diabolique de la capacité de destruction. Benoît XV a combattu de toutes ses forces l'horreur meurtrière, pendant la guerre de 1914-18. A l'arrivée de Pie XII, l'immoralité de la guerre d'agression a été soulignée par les théologiens catholiques. Sous Jean XXIII un pas supplémentaire a été accompli : la bombe atomique a rendu la guerre nucléaire immorale dans tous les cas de figure, même quand celle-ci est défensive. Cette évolution profonde de la théologie catholique sur le sens de la paix et de la guerre, a marqué considérablement les mentalités. Les sociétés occidentales contemporaines n'ont plus du tout le même rapport à la guerre que les sociétés anciennes ou non chrétiennes.

Donc il y a des acquis qui sont tirés de l'enseignement de l'Eglise et qui demeurent, même si évidemment on ne les respecte pas toujours. Dans la pratique, d'immenses progrès ont été accomplis à travers les siècles dans le sens du droit des gens, du droit des nations, du droit de vivre en paix pour tous. De la même manière on pourrait citer mille exemples d'efforts incommensurables pour éduquer et soigner. J'aurais pu prendre aussi l'exemple de l'éducation, nécessitée par la transmission de la foi à travers une culture. Cette nécessaire éducation me paraît être un trait fondamental hérité du christianisme classique, bien sûr, mais aussi médiéval et même antique. Les agents de la transmission ont varié à travers les siècles : la famille, le clergé, les catéchistes,...

On peut, toujours en suivant ma première idée, concevoir l'histoire de l'Eglise catholique comme une réappropriation, un réinvestissement culturel nécessaire à la compréhension actuelle de nos sociétés, parce que le christianisme

colore notre vision de l'espace et du temps, imprègne notre modèle familial, même si celui-ci est en mutation, situe la place du travail, la nécessité du repos, l'exigence du droit dans les rapports sociaux. Je pourrais multiplier les exemples à l'infini.

C'est donc un pari de dire que la culture religieuse doit être enseignée dans les écoles avec une préférence plus particulière pour le christianisme. En effet, nous en arrivons, en dehors des phénomènes de déliquescence du tissu social qui sont liés à la conjoncture économique, à une véritable décomposition des références collectives. Je pense que l'on commence à comprendre un peu mieux qu'il faut une *intériorisation*, j'emploie ce terme dans le sens freudien, des normes de vie commune. Or évidemment pour les intérioriser il faut les connaître et, pour les connaître, il faut les apprendre.

En tout cas, c'est une hypothèse actuelle de travail, à la mode même au sein du Ministère de l'Education Nationale, parce que l'on est en train de penser que l'intégration et la réussite scolaire passent *aussi* par la culture religieuse qui véhicule une mémoire et des valeurs qui composent l'identité d'une nation, d'une société, d'une culture collective et nationale. En fait on constate que la laïcité a trop bien réussi, c'est-à-dire qu'après quatre générations éduquées de manière laïque, les descendants des premiers écoliers qui sont nés dans les villes et chez qui l'école combattait à la fois l'influence des familles et celle de l'Eglise, ceux-là ont perdu toute mémoire religieuse. Qui plus est, il y a aujourd'hui plusieurs millions de personnes en France issues de l'immigration, en particulier maghrébine, qui sont sans références chrétiennes et, en plus, déracinées spirituellement par l'école qui ne leur apporte aucune aide à cet égard. Leurs seules valeurs identitaires, leurs seuls modèles d'identification aux sociétés dans lesquelles elles vivent - et pas simplement en France - sont ceux que véhicule pauvrement la télévision. Il y a donc là un véritable problème de société, un véritable débat : comment réinvestir notre héritage culturel chrétien pour que chacun retrouve ou trouve ses racines ? C'est notre première préoccupation.

Comme deuxième assertion, je dirais que, paradoxalement, l'histoire de l'Eglise me paraît tout autant nécessaire à la compréhension de la part de notre histoire occidentale qui s'est développée hors ou contre le christianisme et que j'appellerais grossièrement l'histoire occidentale de la modernité. C'est actuellement un thème «récurrent», très débattu parmi les intellectuels français. M. Aubry évoquait Emile Poulat tout-à-l'heure, qui travaille sur ce concept de modernité avec beaucoup d'intelligence.(1)

A travers l'histoire de l'Eglise, puisque, depuis quatre siècles, c'est le cœur de son conflit avec l'Occident, nous voyons comment nous avons perdu, quand je dis nous, je veux dire les Occidentaux, beaucoup de ce patrimoine et comment nous avons cessé d'être chrétiens et évolué en conséquence ; en élaborant et en construisant une réflexion intellectuelle axée avant tout sur la recherche de la liberté. Il me paraît que cette recherche de la liberté et sa conquête s'avèrent caractéristiques des sociétés occidentales origi-

nairement chrétiennes, c'est-à-dire que le profond désir de se libérer de tout mal vient évidemment du fait que, dans la religion chrétienne, le Christ est mort pour nous libérer de nos péchés. Nous avons peut-être perdu de vue ce fondement culturel extrêmement fort. Or au moment de la Réformation, tous les mouvements protestants ont revendiqué leur liberté religieuse en ce nom-là. Ensuite les intellectuels de la période classique ont revendiqué la liberté de la raison face à la foi, et ainsi de suite, à travers le temps, la liberté de l'individu face au pouvoir politique, la liberté de l'homme face aux structures sociales qui le façonnent, et, plus près de nous, la liberté de l'homme face aux forces qui répriment son psychisme, avec la naissance et la diffusion des théories psychanalytiques.

A chacune de ces étapes l'homme occidental cherche à se libérer de prisons extérieures dans le but de s'humaniser davantage et cette démarche-là me paraît complètement chrétienne. L'étude de ce «combat culturel» entre l'Occident et le christianisme suppose donc une bonne connaissance de l'histoire de l'Eglise, ne serait-ce que pour mieux saisir les motifs de ce conflit et considérer plus objectivement s'ils sont dépassés ou s'ils sont dépassables. En tout cas, cette histoire de l'Eglise nous permet de ne pas être prisonniers de notre propre culture moderne, dont beaucoup d'entre nous ne détiennent ni les tenants ni les aboutissants. En quelque sorte elle permet de nous éviter une aliénation supplémentaire.

J'aimerais conclure, sans vouloir entrer dans le débat (mais il me paraît quand même extrêmement symptomatique de l'histoire de l'Eglise actuelle puisqu'elle se construit tous les jours), sur la formule «culture de mort» lancée en accusation par Jean-Paul II dans sa dernière encyclique face à la société contemporaine. Cette définition est symptomatique. Nous assistons aujourd'hui à un renversement de perspective que je trouve absolument passionnant, concernant la place de l'Eglise catholique en Occident. Depuis quatre siècles l'image de cette Eglise a servi à stimuler le désir d'émancipation des Occidentaux à cause, me semble-t-il, de son enracinement progressif depuis l'époque moderne en religion de l'autorité. Les analyses marxiste et freudienne de la religion sous sa forme judéo-chrétienne ont dénoncé cette autorité comme une aliénation déshumanisante et nous vivons encore sur cette image autoritaire de l'Eglise qui a justifié sa critique systématique. Et pourtant l'évolution spectaculaire que nous connaissons par l'enseignement de Vatican II sur la place de l'autorité dans la vie de la foi et sur le rôle de l'Eglise dans cette même vie, a pu permettre à Jean-Paul II d'être le nouveau défenseur de la liberté. Il peut taxer nos sociétés de culture de mort en expliquant qu'elles dérivent de manière incontrôlée dans leur culte de la liberté. Il peut le dire en se réappropriant le langage de la modernité. Jean-Paul II a vécu sa vie de prêtre dans la résistance à un système politique issu de cette modernité, qui a revendiqué vainement sa légitimité à travers le projet d'une grande libération finale des hommes. Tous ses discours sont depuis quinze ans axés sur le respect de la dignité, sur la vraie liberté, la vraie libération de l'homme par la révélation chrétienne. Ces discours révèlent un chan-

gement de perspective, ils nous montrent qu'il y a encore beaucoup de chemins possibles pour l'histoire de l'Eglise et pour l'Eglise actuelle vis-à-vis de son époque, que le débat n'est pas encore clos. Loin de là !

*
**

Au cours du débat, ont été précisés les points suivants :

Diversité des notions de laïcité

Jean-Pierre VERGNAUD - J'aurais voulu que Blandine Chélini nous précise si la notion de laïcité face à l'Eglise, qu'elle a fort bien décrite pour la France et qui me paraît parfaitement exacte, peut être étendue à tous les pays d'Occident ? Il semblerait notamment qu'en Allemagne ou aux Etats-Unis par exemple, le rôle des Eglises soit beaucoup plus important qu'il ne l'est en France.

Blandine CHELINI-PONT - Aux Etats-Unis, pays que je connais mieux que l'Allemagne, la laïcité n'a pas du tout été construite de la même manière qu'en France. Chez nous, elle est vraiment radicale et, originairement, délibérément athée, tandis qu'aux Etats-Unis cette laïcité a été élaborée pour protéger les confessions religieuses les unes des autres, afin que l'espace communautaire américain puisse exister de manière harmonieuse. La laïcité est là pour empêcher qu'une confession soit plus puissante que les autres. C'est donc un garde-fou, mais qui est destiné à assurer la défense de la religion. Cette laïcité ne s'est pas construite contre la religion, mais au contraire dans le but de conserver, de préserver les confessions, de permettre aux gens de pratiquer leur foi sans être inquiétés quelle que soit leur confession ; ceci s'est fait au début en souvenir des persécutions que certaines communautés protestantes avaient connues en Angleterre. Il ne faut pas oublier que les *Pilgrims fathers* débarqués du *May Flower* étaient des puritains, dissidents de l'Eglise anglicane et poursuivis par elle. Les fondements, les héritages philosophiques de la laïcité sont, aux Etats-Unis et en France, entièrement différents. Aux Etats-Unis la laïcité est fortement imprégnée de religiosité chrétienne, à l'inverse de la France où elle a été élaborée pour éradiquer l'influence du catholicisme.

Freud et la religion

Blandine CHELINI-PONT - Dans la pratique Freud considèrerait que la religion était une forme de répression sociale particulièrement efficace, en ce qu'elle intériorisait les interdits. Son analyse du sentiment religieux est tout à fait pertinente, mais ne recouvre pas toutes les potentialités de ce phénomène religieux dans l'homme. Cependant elle collait complètement avec la religion, telle qu'elle avait été pratiquée dans les sociétés occidentales jusqu'au XX^e siècle et vécue par des générations de gens, c'est-à-dire sous la

forme d'une force autoritaire prenant un appui extérieur pour réprimer les consciences. On a maintenant les armes et les arguments, et une suffisante expérience de la psychanalyse, pour comprendre comment fonctionne le psychisme humain, et concevoir que celui-ci a sa dimension de mystère qui n'a rien à voir avec les traumatismes infantiles. Françoise Dolto en tout cas l'a prouvé à travers toute son expérience thérapeutique.

Le christianisme, un passé révolu ?

Jean CHELINI - Si nous avons écrit ce livre, c'était pour répondre à ceux qui disent que la religion est «perdue», que le «christianisme appartient au passé», nous l'avons fait simplement en dressant de manière non polémique un tableau de ce qui s'est passé. L'Eglise a connu des crises, elle est allée de crise en crise. Il suffit de parcourir son histoire pour se rendre compte qu'il n'y a jamais eu l'unanimité en son sein et que les hommes ont vécu leur foi différemment, et surtout que, les sociétés étant différentes, ils ont accueilli la foi ou le dialogue avec l'Eglise de façon différente.

D'où les fractures religieuses, le Schisme de 1054 et la Réforme par exemple. La rupture religieuse entre l'Orient et l'Occident a consommé la séparation culturelle entre deux mondes qui ne communiquaient plus entre eux et qui constituaient des ensembles clos géographiquement, et politiquement distincts. Si le dialogue est difficile aujourd'hui entre le catholicisme et l'orthodoxie, c'est pour ces raisons historiques. Il reste que le retour à la communion, à l'unité est tout à fait envisageable d'un simple point de vue humain. Mais l'œcuménisme appartient à un domaine beaucoup plus spirituel que purement politique et humain, donc il subsiste une part de mystère dans ce rapprochement géant entre l'orthodoxie et le catholicisme. Néanmoins, ce retour à l'unité m'apparaît tout à fait envisageable à terme plus ou moins long.

En revanche, la Réformation a créé des ruptures profondes dans l'unité chrétienne, dans l'unité dogmatique, dans l'unité hiérarchique et disciplinaire et a abouti à la constitution d'une Eglise différente qui, en dehors des noyaux initiaux qui ont perduré, s'est émiettée, en dérivant de plus en plus loin du «corpus» original...

J'ai travaillé l'an dernier sur l'hérésie : l'hérésie dans l'hérésie ne cesse pas de se morceler. Il est évident que cela crée des conditions différentes par rapport à l'unité de foi d'une société et il est évident que les sociétés successives accueillent la structure ecclésiastique et le contenu de la foi d'une façon différente.

Jusqu'en 313, l'Eglise est marginale, les Eglises sont marginales. Il n'y a pas véritablement d'unité hiérarchique administrative. A l'époque des royaumes barbares l'arianisme et le catholicisme se sont fait concurrence. Au IX^e siècle interviennent les tentatives de Charlemagne, décisives pour l'avenir religieux de l'Europe. C'est lui qui a fait

l'Occident et qui a fait du catholicisme le ciment de l'unité de l'Occident. Le Moyen Âge a vécu sur cette nostalgie unitaire, remise en cause plusieurs fois par le catharisme, puis par les mouvements de la pré-Réforme. Le Moyen Âge a été secoué de révoltes religieuses, spirituelles. Seulement, comme la religion faisait le ciment de la société, c'est la société qui mettait un terme aux déviances religieuses.

La difficulté d'aujourd'hui c'est que la religion n'est plus considérée comme le véritable ciment de la société. Notre société a-t-elle d'ailleurs un ciment ? La question se pose. Il reste néanmoins un patrimoine chrétien, le cadre chronologique par exemple. En définitive quand il y a débat pour savoir s'il faut ouvrir les grandes surfaces le dimanche, et en particulier les grandes surfaces qui vendent de la culture et qui se présentent comme un service «social», c'est un débat de société. Le dimanche est dans notre société, le jour de chômage spirituel. Même si tous n'usent pas de cette faculté, il permet à la cellule fondamentale qu'est la famille de se réunir. Finalement cette tradition rythme en quelque sorte la vie de la société. Si, pour des motifs purement économiques et mercantiles, on supprime le repos dominical, on touche à quelque chose de fondamental dans notre type de civilisation. Les civilisations vivent au rythme d'une culture : le sabbat en Israël est respecté de façon stricte et, en Algérie par exemple, on a rétabli le vendredi comme jour de chômage spirituel. Remarquez que nous étions à l'époque coloniale beaucoup plus tolérants, puisqu'il y avait auparavant trois jours de chômage hebdomadaire en Algérie et dans les pays du Maghreb, le vendredi, le samedi et le dimanche. Voilà un domaine où la convivialité religieuse présenterait de gros avantages sociaux, et contribuerait à réduire le temps de travail puisqu'il y a aujourd'hui en France trois grandes religions, on pourrait donc imaginer d'accorder les trois jours de repos, conservant seulement quatre jours ouvrables. Mais personne ne l'a proposé ; il faut dire que les responsables manquent souvent de culture religieuse et d'imagination !

J'ai terminé mon *Histoire religieuse de l'Occident médiéval* sur le tableau du XV^e siècle au sortir d'une crise atroce. Pendant presque quarante ans trois Papes s'étaient excommuniés mutuellement. Peut-on l'imaginer aujourd'hui ? L'Eglise est déchirée, comme la chrétienté, La Sorbonne avait alors organisé un référendum, qui avait recueilli 10.000 réponses, pour savoir comment réduire le Grand Schisme entre le Pape d'Avignon, le Pape de Rome et le Pape de Pise ! Depuis le début du XV^e siècle, trois collèges cardinalices pourvoyaient aux nominations ecclésiastiques, et une guerre interminable se livrait dans le cœur des chrétiens. Aujourd'hui il n'y a plus d'antipape depuis longtemps et ce serait inconcevable. Mais le problème s'est déplacé. Dans notre société se manifeste la contestation massive (et, en France, publique) des vérités chrétiennes. La laïcisation de l'enseignement a fini par porter ses fruits progressivement. Il y a des générations qui n'ont plus reçu d'éducation religieuse. Naguère les grands-mères savaient encore le catéchisme. Maintenant les grands-mères, si elles ne font pas du body-building, se préoccupent davantage de leur vie sentimentale et personnelle, et plus tellement du catéchisme.

me ! Elles ont rajeuni, à tous les points de vue...

Au-delà de la plaisanterie, vous mesurez mon propos. Par exemple les effets du divorce, qui étaient minimes dans les générations anciennes, se sont progressivement cumulés et l'éclatement de la cellule familiale a fait reculer la religion familiale. Donc il y a reculé simultanément de l'enseignement religieux, contestation des vérités chrétiennes et surtout des éléments de la morale chrétienne que le Pape rappelle avec tant de force. Si celle-ci était un peu plus respectée, il en parlerait moins car il ne faut pas réduire la religion à la morale, tendance que l'on a eue parfois dans le passé. Mais aujourd'hui la place de la morale est tellement réduite que le Pape est bien obligé de rappeler les choses de façon claire.

Dans le même temps il s'est créé un creux religieux. Je vais en hérissier d'autres ! On dit que l'homme est un animal religieux, les philosophes discutent, les théologiens soutiennent que ce type de religion naturelle n'est pas le christianisme. L'affirmation «l'homme est religieux», aurait un sens «quasi» animal à leurs yeux. Je dirais simplement que, dans l'homme, il y a un besoin religieux, je l'ai constaté au cours d'une longue carrière. Si on discute avec des jeunes qui n'ont pas la foi, du moins pas une foi dogmatique, on constate qu'ils ont des besoins religieux et se posent des questions. Or, face à ce besoin religieux, soudain les grandes Eglises se taisent, ou on ne les écoute pas. Mais au supermarché du religieux, où l'on trouve de tout, les mages, les voyants et les sectes... en particulier, le New-Age. Pour un observateur de ces problèmes, le New-Age est la collection et la synthèse de toutes les hérésies antiques et médiévales... plus l'informatique, la télématique, la bureautique. Vous mettez tout cela, vous malaxez, vous servez chaud, c'est le New-Age et cela plaît aux cadres. C'est très triste. Leur Christ cosmique n'a rien à voir avec Jésus-Christ.

Nous disposons pourtant d'une culture chrétienne, merveilleuse de richesses, mais qu'on a terriblement réduite et appauvrie : «Il faut aller à la messe ! il faut se confesser...». Ajoutez l'hostilité, pendant des générations, des cadres inférieurs de l'enseignement public. Tout cela fait qu'aujourd'hui il y a un vide qui a des conséquences sociopolitiques graves. On est dans une société qui se déboussole et pourtant il y a chez les jeunes (vivant avec eux, j'y suis sensible), en profondeur une volonté de sérieux et de recherche spirituelle.

Quand j'étais étudiant, il y avait des prêtres un peu partout. Aujourd'hui il n'y en a plus tellement, notamment à l'Université. Peut-être à Paris êtes-vous plus favorisés. Dès lors il y a très peu de réponses appropriées données par des gens capables de les donner, alors qu'il existe un patrimoine à réinvestir, dont l'histoire de l'Eglise fait incontestablement partie et des vérités de foi diffusées à redécouvrir et préciser. Les deux peuvent se faire ensemble dans l'enseignement catholique, s'il est fidèle à sa tradition et à sa vocation. S'il se réduit par contre à un enseignement de deuxième chance, offert à ceux qui ont les moyens de se payer un établissement scolaire un peu meilleur ou à un sys-

tème permettant aux catholiques de se retrouver entre eux, honnêtement, il n'y aurait pas motif à le défendre.

Si vous allez dans une école juive, les petits qui en sortent connaissent leur religion. Les enfants qui sortent de l'école catholique connaissent-ils vraiment leur religion ? Quand j'étais enfant on m'a appris l'histoire sainte, l'histoire du peuple juif, de ses prophètes, de ses rois. On me l'a présentée comme la préface de l'histoire chrétienne. Je la sens comme cela, en tout cas, l'héritage, je l'ai ! Il faudrait bien mesurer que cet héritage doit être assumé, que l'on soit juif, chrétien ou musulman.

Un ministre de l'Intérieur fort célèbre - il a hanté longtemps les murs de ce palais - a rêvé d'un Islam français. Certes, on peut essayer par des procédés juridiques de calquer les systèmes concordataires en faisant par exemple de l'Islam le quatrième culte reconnu comme dans le régime concordataire toujours en vigueur en Alsace-Lorraine. Mieux vaudrait peut-être se préoccuper d'essayer de savoir ce qui se passe dans les autres pays d'Europe. Nous sommes le seul pays qui ne reconnaît pas à la religion une dimension sociale. Car nous sommes tributaires d'une tradition qui, finalement, serait ravie de faire l'économie de la religion. Mais ce serait alors mutiler notre passé d'une dimension fondamentale et enlever à notre présent les moyens de comprendre ce dont nous sommes les héritiers.

On n'a pas besoin d'une interprétation psychanalytique pour comprendre. Je suis toujours d'un grand scepticisme à cet égard. Certes les historiens ne sont pas des philosophes, c'est dommage. De temps en temps je «m'accroche» là-dessus avec ma fille qui est beaucoup plus philosophe que moi. Mais l'histoire, c'est têtue, ce sont des faits. Prenez par exemple l'incapacité de notre société à produire un *pattern*, un modèle intégrateur, concept cher à la sociologie anglo-saxonne, c'est-à-dire un type d'homme auxquels les gens du pays, de la génération présente, voudraient ressembler. Au Moyen Âge, c'était simple, il y avait le moine. Au Moyen Âge le moine intégrait tout. Pourquoi ? parce que le moine avait fait le bon choix, le choix de se préparer au salut et que ce n'était pas un choix trop coûteux. Pour être intégrateur, en effet, le modèle ne doit pas être trop cher. Or n'importe qui pouvait être moine ou moniale : les boiteux, les tordus, les beaux, les jeunes, les vieux, tout le monde pouvait entrer au monastère... même seulement pour se préparer à mourir. Aujourd'hui, pour être «intégré», il faut être comme dans les «pubs» de la télé, beau, jeune, riche, intelligent et vivre dans le loisir pour atteindre au plaisir. Ce n'est pas un modèle facile à imiter, vous en conviendrez et bien peu y réussissent. Vous comprenez mieux pourquoi notre société est désintégrée. Son modèle humain, loin de répondre à son rôle, provoque des frustrations innombrables et successives qui achèvent de désagréger le tissu social.

1) Voir à ce sujet les articles de J-D Durand et R. Pucheu sur le livre d'E. Poulat «L'ère post-chrétienne» (France-Forum, n° 301-302 - Avril-Juin 1995).

LE PAPE PARADOXAL

par Emile POULAT

Les papes se suivent et ne se ressemblent pas. Chacun d'eux se montre soucieux de parler et d'agir en pleine continuité avec ses prédécesseurs, tout particulièrement celui auquel il a succédé, sans pour autant brider sa liberté, fondée sur une responsabilité inaltérable.

Parmi les papes des deux derniers siècles, Jean-Paul II se trouve dans une situation singulière. Son immédiat prédécesseur, est-ce Paul VI ou l'éphémère Jean-Paul I^{er} ? On pense au général de Gaulle, qui n'avait ni prédécesseur ni successeur : il était l'homme d'une circonstance exceptionnelle qui ne reviendrait pas. Il y a quelque chose de cela dans la situation du pape actuel, au-delà même de sa personnalité exceptionnelle.

On aime ou on n'aime pas le style et la direction de son gouvernement. La question n'est pas là, et ces mouvements d'humeur - sympathie, antipathie - risquent même d'obscurcir ce qui demande à être compris et d'abord perçu. Les sentiments, ici, c'est l'impasse. Il faut ouvrir l'oeil, avec attention, et apprendre à discerner ce qui ne se livre pas à un regard superficiel ou pressé.

Dans nos catégories et notre vocabulaire, comment classer Jean-Paul II ? Ni conservateur, ni libéral, selon l'opposition classique en Amérique latine. Ni progressiste, ni traditionaliste, comme nous disons en Europe. Aucune nostalgie monarchiste ou légitimiste : républicain, c'est le

seul régime qu'il a connu, même sous la forme à ses yeux dévoyée de démocratie populaire. Adversaire résolu du nazisme, puis du communisme : comment aurait-il pu être autre chose ? Se retrouvait-il de ce fait partisan de la démocratie et adepte du capitalisme ? Ce serait oublier que la critique catholique du libéralisme entraînait celle de la «démocratie» depuis Grégoire XVI et du «capitalisme» (le mot n'existait pas encore) depuis Léon XIII. Pie XII sera le premier à entrouvrir la porte en 1944, devant la nécessité d'un nouvel ordre mondial, politique et économique. Paul VI sera le pape de formation démocrate chrétienne. Tout cela appartient au passé : pour Jean-Paul II, une page tournée, une vieille histoire.

Nos étiquettes politiques valent ce qu'elles valent dans l'arène politique. Jean-Paul II a ses idées politiques, mais nos étiquettes n'éclairent ni n'expliquent en rien ces idées. Il est d'abord et avant tout, voire exclusivement un *homme d'Église* qui se fait de l'Église une idée éminente, où il est aussi impossible de confondre politique et religion que de les séparer. Il est le chef d'une Église, présente sur toute la surface du globe et qui se veut - Vatican II - «dans le monde de ce temps». Il est essentiellement un contemporain parmi ses contemporains, sans compte à régler avec les générations qui nous ont précédés, mais conscient des désaccords de fond qui engagent l'avenir de l'humanité.

Jean XXIII avait le goût de l'histoire, après Pie XII qui cultivait le droit. Pour le pape actuel, l'histoire est plus objet de commémoration religieuse que de remémoration politique. Comme M^{re} Duplanloup (1802-1878), l'évêque d'Orléans réputé catholique libéral, ce n'est pas le monde moderne qui l'obsède, mais son avenir, le monde futur qui se prépare sous notre responsabilité. La première nouveauté de Jean-Paul II est d'être un pape décalé par rapport à nous : son histoire et la nôtre ne se recouvrent pas. On l'a vu quand, à Saint Benoît proclamé patron de l'Europe par Pie XII, il s'est empressé de rajouter Saints Cyrille et Méthode, comme pour rattraper un oubli.

Là commence le paradoxe. Ce pape est un traditionnel, qui vient d'un catholicisme très traditionnel (la crise moderniste, étudiée par Pietro Scoppola et par moi-même, n'a eu que de rares échos, très assourdis, en Pologne). Et pourtant, quand il est arrivé à Rome pour le Concile, jeune évêque de Cracovie, il ne s'est senti aucune affinité, aucune connivence avec les conservateurs de la Curie (Ottaviani) ou la minorité des traditionalistes (Lefebvre). D'emblée, il s'est rangé dans la majorité et ne s'en est jamais détaché. Ce qui demande explication, ce n'est ni la majorité, ni la minorité, mais l'éclatement de la majorité dont tout donne à penser qu'elle n'était pas aussi homogène qu'on pouvait le croire. On l'a trop oublié : l'art et la volonté de faire la quasi-unanimité sur les textes soumis aux Pères conciliaire ne nous enseignent rien sur la diversité des pensées qui se reconnaissent dans ces textes, chacune à sa manière inavouée.

C'est par cette majorité, installée au Sacré Collège des cardinaux, qu'il a été élu en 1978, dans une Église déjà secouée par «l'après-Concile». Qu'attendait-elle de lui ? Qu'il la ressoudât, et l'Église avec elle, peut-on raisonna-

blement penser. Elle avait choisi un homme de caractère et de doctrine, en un temps où l'autorité ecclésiastique et où la vérité chrétienne étaient devenues contestables, voire problématiques parmi les théologiens eux-mêmes. Il n'a rien ressoudé, même s'il a affermi les uns et les autres dans leurs convictions contraires ? Un pape fait ce qu'il peut et, même quand il en fait beaucoup, il n'a pas le pouvoir de renverser à lui tout seul le cours des événements.

David et Goliath, c'est une très vieille histoire. À côté du tennis et du football, c'est le troisième grand championnat du monde à passionner les foules : elles apprécient la performance, sans nécessairement se laisser atteindre. Pourtant, au-delà du spectacle, de tout spectacle, ce sont les enjeux qui importent. Jean-Paul II est grand par sa conscience des enjeux dans un monde à courte vue et à court de vision, même si sa capacité à convaincre semble parfois dérisoire. La *chrétienté* déchirée, épuisée, avait cédé la place à la *modernité*, mais où est la relève de celle-ci, à son tour épuisée et déchirée ? Se savoir «post-chrétien» et «post-moderne» ne nous éclaire pas sur ce qui est devant nous, sur ce qui attend les jeunes générations.

On parle beaucoup de la «bureaucratie vaticane» : elle est bien modeste - deux gros milliers de personnes - quand on la compare aux effectifs des administrations centrales dans les États contemporains. Aucun pape n'avait encore connu pareille charge de travail. Jean-Paul II a résolu le problème de trois manières : grâce aux Conférences épiscopales, nationales et régionales, mises en place par Vatican II, dont le point d'équilibre avec le Siège apostolique se cherche encore ; en confiant des pouvoirs accrus à la Secrétairerie d'État, pour se réserver lui-même à sa tâche pastorale ; en distinguant congrégations romaines, pour la gestion courante des affaires de l'Église, et conseils pontificaux, pour le suivi des grands problèmes de ce temps.

Nous sommes là devant une immense redistribution des tâches et des pouvoirs qui n'en est qu'à ses débuts. On peut penser qu'elle sera sensible à l'évolution des relations internationales dans le champ religieux aussi bien que politique dont les Conseils sont les lieux stratégiques : la Culture, l'oecuménisme, les religions non chrétiennes, les missions spéciales confiées à *Justitia et Pax*, la pastorale de la santé, au premier chef. Il se passe là beaucoup de choses trop souvent ignorées des observateurs. Le prix en est parfois une certaine cacophonie (ce n'est pas péché mortel) qui brouille l'image donnée d'une monarchie autoritaire et centralisatrice.

Jean-Paul II se reposant sur ses collaborateurs comme aucun pape moderne ne l'avait fait, c'est le pape libéré pour son grand rêve religieux dans un monde en quête de repères, de sens, de raisons de confiance et d'espérance. En multipliant ses grands voyages à l'étranger et ses visites pastorales en Italie, il marche sur les traces de Paul VI en accélérant le pas. Mais, tandis que les négociations oecuméniques piétinent ou s'enlisent, la *rupture instauratrice* (selon l'expression chère à Michel de Certeau) de son pontificat, ce fut en 1986 la rencontre d'Assise, relayée chaque année (en 1995 à Jérusalem et à Florence) par les rencontres internationales dont la Communauté de Sant'Egidio a pris l'initia-

tive.

L'esprit d'Assise, ce n'est pas le retour des certitudes, comme des catholiques français en font volontiers grief au pape, mais l'ouverture généralisée, sans syncrétisme, amalgame ou récupération, à tout ce qui avait été traditionnellement classé comme «fausses religions» face à l'unique vraie religion révélée. «Nous ne pouvons pas prier de la même manière, mais quand les autres prient, nous pouvons rester à côté d'eux», a précisé le pape lors de cette première rencontre. Ce coup d'envoi s'inscrit dans la ligne de *Nostra aetate* sur les relations judéo-chrétiennes, et plus généralement de *Dignitatis Humanae* sur la liberté religieuse.

Pendant les siècles, l'Eglise catholique a vécu sur le principe que «l'erreur n'a pas de droits ; seule la vérité a des droits». Elle n'a pas besoin de changer sa doctrine, mais elle doit changer de langage, modifier son discours quand elle en vient à penser, dans un environnement profondément transformé, que seules les personnes ont des droits et que toute personne a des droits inaliénables. Nous sommes passés d'un monde où la religion était publique - c'est-à-dire de droit public - à un monde où, désormais, c'est la liberté de religion (avoir celle de son choix ou n'en pas avoir) qui est devenue publique. La liberté *publique* de conscience *pour tous* est le principe fondateur - sinon toujours respecté - de nos sociétés.

De cette nouveauté fondamentale et de ses conséquences présentes ou potentielles, l'humanité n'a encore aucune expérience à l'échelle de la planète. Jean-Paul II est le pape qui a pris acte de cette nouveauté sans lui opposer un nouveau *Syllabus*, mais sans renoncer à faire valoir ses objections et ses critiques. L'essentiel, le décisif n'est pas ici de savoir s'il a raison ou s'il se fourvoie, s'il est lucide ou réac-

tionnaire, mais qu'il ouvre un espace de réflexion pour les problèmes inédits qui se posent à nos sociétés et dont certaines implications peuvent être redoutables.

Sur ces problèmes, la pensée catholique n'est souvent guère plus avancée que la pensée laïque, mais on sait, dans toute démocratie, le rôle d'une opposition forte, disposant d'une pensée cohérente et argumentée. C'est bien une pensée de ce genre que nous offrent les encycliques de Jean-Paul II. Selon les sujets (commerce des armes, éthique de la vie), selon les pays (développés ou non, riches ou pauvres, christianisés ou non), les réactions varient parfois du tout au tout. Est-ce à dire qu'on attend du pape, chacun pour son compte, un encouragement à persévérer dans ses convictions et dans ses comportements, plutôt qu'une incitation à une réflexion urgente sur les problèmes vitaux que les hommes devront aborder à l'aube du troisième millénaire ?

La stature de l'homme impressionne. La force de la pensée effraie ou irrite. Le gouvernement de Jean-Paul II ne fait pas que des heureux. Il est un des rares à montrer une voie pour l'avenir. On aimerait voir se lever des contradicteurs de sa taille. Le temps de la *pensée faible* (*pensiero debole*) est aussi celui des risques majeurs. Dans les limites de sa culture (comme nous tous), Jean-Paul II est une invite permanente au nécessaire courage de la pensée, qu'on le suive ou qu'on s'y oppose.

Emile POULAT

La présente étude fait également l'objet d'une publication dans le mensuel laïque «libéral», de décembre 1995, édité à Rome.

«France Forum» est en vente dans les librairies suivantes :

LIBRAIRIE DES EDITIONS OUVRIERES

9, rue Henri IV

LYON 2^e

LIBRAIRIE PUBLICA

46, rue Saint-Jean

14300 CAEN

LIBRAIRIE DE L'UNIVERSITÉ

12A, rue Nazareth

13100 AIX EN PROVENCE

LIBRAIRIE UNIVERSITAIRE COLBERT

32, Place Colbert

76130 MONT SAINT-AIGNAN

LIBRAIRIE DES SCIENCES POLITIQUES

30, Rue Saint-Guillaume

PARIS 7^e

LIBRAIRIE «DIALOGUES»

Square M^r Roull

29200 BREST

POINT DE VENTE EN ALLEMAGNE : LIBERTAS, Mme VIGOUROUX
Hintere Gasse 35/1, D. 7032 SINDELFINGEN

LA DÉMOCRATIE DES GNOMES

par Charles DELAMARE

Les gnomes dont la beauté n'est pas le point le plus fort s'attachent, depuis que Paracelse les a inventés au XVI^e siècle, à la garde des mines et des trésors souterrains. Ils entrèrent dans la modernité en 1965 lorsqu'un ministre travailliste, George Brown, accusa ceux de Zurich «de poursuivre leur sale besogne» contre la livre sterling.

Alain Juppé en aurait découvert une autre espèce à Londres, adonnée aux mêmes pratiques condamnables. Est-ce vraisemblable ? La logique quelque peu cahotique des contes de fées et des opéras wagnériens explique-t-elle les mouvements affectant le système monétaire mondial ? Malgré toute l'autorité qui s'attache à l'éminente fonction de Premier Ministre, il est permis d'en douter. Ce n'est qu'après avoir regardé de plus près ce que sont ces gnomes, ce qu'ils font et pourquoi, qu'on pourra juger s'ils constituent une menace pour la démocratie et si les chefs de cette dernière ne seraient pas mieux inspirés en s'adaptant à leurs désirs plutôt qu'en se réfugiant dans l'invective.

QUI SONT LES GNOMES ?

Gnome est la dénomination qui ne se veut pas la plus flatteuse, appliquée aux acteurs financiers, certes nombreux à

Londres, mais qui se sont maintenant répandus sur toute la planète de Tokyo à Chicago en passant par Singapour et Paris. La plus grande partie d'entre eux sont des employés de banque, un large contingent est fourni par les trésoriers des grandes entreprises et le reste se terre dans les compagnies d'assurances, dans les mutuelles, partout où l'on assume la délicate gestion de fonds dont le responsable financier n'est pas propriétaire. L'importance donnée à cette fonction s'explique par l'instauration il y a vingt deux ans, en mars 1973, après l'abandon de l'étalon-or, du «non système» des changes flottants. Depuis cette date le régime des parités fixes n'existe plus. Les liquidités, telles celles de l'océan, fluctuent en permanence, à toute minute de la journée et de la nuit. C'est pourquoi on a de plus en plus recours à ces spécialistes attentifs aux influences diverses qui déclenchent des mouvements brusques sur les taux d'intérêt et sur les parités monétaires. Ce métier demande du flair, de l'attention et de la discipline. C'est pourquoi il est très bien rémunéré, la plupart du temps par une prime calculée sur les résultats obtenus, ce qui pour certains aboutit à une véritable fortune. D'où le surnom plus valorisant de «golden boys» qui a été décerné aux gnomes de New-York d'abord et des autres places financières ensuite. L'affaire Leeson (après d'autres), à la Barings de Singapour, a mon-

tré aussi que l'espoir de profit pouvait amener les opérateurs à faire prendre des risques insensés à leurs employeurs.

QUE FONT-ILS ?

Comme l'écrit Philippe Chalmin : «Le primat actuel pour les profits de court terme, le système de rémunération des traders posent problème» (1). C'est le moins qu'on puisse dire, mais c'est aussi ce qui est le plus difficile à éviter, quand on réalise quel est l'objet des transactions. Elles portent sur deux types principaux d'opérations. Les premières se déroulent dans les marchés organisés. Elles sont enregistrées et suivies au sein des bourses de valeurs, dont le volume d'activité mondial est estimé à 32.000 milliards de dollars par an. Deux types de contrats y sont traités : les «futures» (sur les taux d'intérêt, sur les indices boursiers et sur les options) et les options (sur devises ou sur actions, comme le Monep à Paris).

Le deuxième type de transactions, qui se développe de plus en plus, concerne les marchés de gré à gré. On a chiffré à 35.000 milliards de dollars en 1994 les contrats sous-jacents sur lesquels sont construits les «futures» ou les «forwards» (contrats à terme), les options et surtout les «swaps» qui permettent d'échanger par exemple une dette à taux fixe contre une dette à taux variable. Pour servir leurs clients les banques poussent les opérateurs à agir vite en saisissant à la volée, à la minute, les opportunités qui traversent leurs ordinateurs, comme des météorites venues de tous les horizons. S'indigner quand une erreur se produit, s'offusquer quand l'opérateur craignant les foudres de sa direction camoufle une première erreur et en rajoute toute une série plus graves, est-ce faire preuve d'incompétence, de naïveté ou d'hypocrisie ? L'importance des pertes survenues chez Barings, à la Daiwa Bank à New-York, chez la Metallgesellschaft en Allemagne, jette une suspicion imméritée sur la grande masse des «traders». Elles doivent être rapportées au chiffre d'affaires global. Le vrai contrôle sur les opérations qui déboulent en masse dans les salles de change ou de marchés n'est pas praticable de l'extérieur. Il doit se situer dans la tête des hommes et des femmes, rigoureux et honnêtes dans leur grande majorité, et qui, en outre, bénéficient de rémunérations très largement supérieures à celles de leurs collègues non impliqués dans ces échanges considérables.

POURQUOI ?

Pourquoi faire tourner ce carroussel paradoxal et inquiétant ? Est-il utile ? Est-il nécessaire ? La réponse est oui : c'est cela le marché. Ce qui est prôné à longueur de discours dominicaux, l'économie de marché, n'existerait pas ou se réduirait à une petite aventure locale si les gnomes en question n'œuvraient pas nuit et jour pour fournir le combustible de la grande machine mondiale à produire et à échanger. La globalisation de l'économie dont on a parlé ici même (2) est à la fois le produit et la cause du développement des marchés financiers. L'ensemble du système monétaire international a été déstabilisé par la globalisation financière, mais aucun autre système ne paraît capable de remplacer le «non-

système» actuel. Il est fondé sur le laisser-faire. Il n'est qu'un simple mécanisme de marché qui coordonne les décisions décentralisées des agents publics ou privés ; il est probablement aussi efficace que l'est le même mécanisme de marché au sein de l'économie nationale. «En d'autres termes, le flottement des principales devises constitue le plus mauvais des systèmes, à l'exception de tous les autres» (3).

L'opinion des gnomes joue un rôle essentiel dans l'orientation de ces marchés. Comment se forme-t-elle ? «Les théoriciens de l'économie continuent de croire à, ou de postuler, la rationalité substantielle des agents que leurs modèles mettent en scène... Le discours «économiste» produit par la collectivité des opérateurs ne procède en rien d'une analyse objective des «fondamentaux», mais fonctionne bien davantage comme rationalisation d'une attitude psychologique» (4). Celle-ci, ajoute l'auteur, prend sa source dans l'inquiétude permanente qui poigne les opérateurs, soumis à la critique de leurs employeurs dans l'insoutenable crainte que le magot ne s'évapore. En termes plus techniques l'obsession de la liquidité règne derrière tous les ordinateurs personnels. Comme disait l'ancien gouverneur de la Bundesbank, le Dr Poehl, «les spéculateurs ont une mémoire d'éléphant et sont peureux et agiles comme des lièvres». La communauté des dix à vingt mille gnomes s'est vue déléguer une responsabilité écrasante : créer et faire fonctionner les moyens de paiement mondiaux. Elle agit comme une démocratie, mais de type censitaire puisqu'il faut au moins gérer 1 milliard de francs pour avoir droit au chapitre. Les réactions sont souvent frappées d'une paranoïa comparable à celle qui agite les régimes d'assemblée. «En imposant le respect de disciplines économiques sur un horizon suffisamment long pour pouvoir être intégrées comme une seconde nature, la «crédibilité» (à l'égard des gnomes) a assis un modèle de politique économique «vertueuse» et donné aussi à voir de manière transparente l'inquiétude parfois quasi paranoïaque de marchés en quête névrotique de tranquillisation» (4). De même que les chambres de notables issues du suffrage censitaire exigeaient des gouvernements de la Restauration ou de Louis-Philippe une politique budgétaire orthodoxe, de même la démocratie des gnomes, en dispensant ou non ce qu'ils appellent la crédibilité aux divers gouvernements de la planète, leur font connaître les exigences auxquelles ceux-ci doivent se soumettre sans barguigner, et même en ayant l'air de le faire avec conviction pour rassurer les marchés. «On peut estimer que ces disciplines sont mal placées ou que le jugement des marchés financiers est mauvais, écrit Alexandre Lamfalussy, le Directeur de l'embryon de Banque centrale en Europe, l'Institut monétaire européen. Certes, ils sont souvent exagérés : il y a tout un problème qui naît du fonctionnement même du marché financier, de sa réponse trop abrupte au signal d'un dérèglement de politique. Mais le sens dans lequel ils réagissent est toujours positif» (5).

DÉMOCRATIE OU PLOUTOCRATIE

Il n'est pas besoin d'être expert en droit public pour

s'apercevoir qu'il existe une contradiction flagrante entre la démocratie nationale, issue du suffrage universel, et la supra-souveraineté exercée par la communauté des opérateurs financiers : «La dérégulation financière des années quatre-vingt a remis dans les mains des marchés financiers la tutelle de la politique économique en contraignant les pouvoirs publics à l'alternative suivante : soit satisfaire aux exigences de l'orthodoxie en vigueur, laquelle peut d'ailleurs varier dans le temps et dans l'espace, soit encourir de très fortes pénalisations en terme de taux d'intérêt et de taux de change» (4). On ne l'a pas assez souligné, mais depuis 1980 le monde a changé de base. L'expérience historique nous montre que la démocratie est née en Angleterre, puis aux Etats-Unis et en France à partir du contrôle sur les finances publiques, en particulier sur le budget, exercé par des Parlements élus. Aujourd'hui, les budgets nationaux qui continuent à être votés par les représentants du peuple sont soumis de manière croissante au contrôle des «marchés». «Non contents de s'arroger une tutelle de fait de la politique économique au jour le jour, les marchés sont également en position de peser sur les réorientations politiques majeures» (4). Leur mentalité de lièvres dont parlait le Dr Poehl les conduit à s'immiscer dans la gestion interne de pays qui se croient souverains, tant ils soupçonnent les politiques de sacrifier à leurs intérêts électoraux ceux des déposants et des commanditaires dont ils ont la charge à travers les multiples fonds répandus dans le monde. Les gnomes sont perpétuellement inquiets de la fragilité du système financier international. Ils en connaissent trop les faiblesses pour réagir autrement. M. Lamfalussy ne nous rassure pas pleinement quand il nous dit : «Avec la rapidité des communications et l'interconnexion totale via les systèmes de paiement, s'il y a un accident, il peut devenir très grave. Il est devenu moins probable que dans le passé, mais sa dimension a augmenté, et, par conséquent, nous devons nous prémunir contre cette éventualité» (5).

On comprend mieux la remarque acide d'Alain Juppé. Il s'est aperçu que les pouvoirs légitimes que lui donnaient les procédures démocratiques ont été battus en brèche dans tout le secteur, déterminant, de la monnaie et des finances, par un pouvoir de fait primant la volonté populaire telle qu'elle s'était exprimée dans les urnes.

Un Premier Ministre touche du doigt encore plus vite que les autres ce que signifie la compétitivité telle qu'elle a été érigée en vérité imparable. «On renforce le pouvoir de gouvernance de l'économie mondiale, par des forces économiques privées, organisées à l'échelle mondiale et l'on affaiblit les pouvoirs de gouvernance politique qui restent organisées à l'échelle nationale et locale» (6). La compétitivité a cessé de constituer une modalité de comportement des marchés concurrentiels pour devenir l'objectif principal non seulement des entreprises mais aussi de l'Etat et de la société tout entière.

Faut-il en revenir à l'analyse marxiste qui dénonçait la mainmise des trusts sur les institutions de la démocratie formelle ? ces trusts n'étant que le mode opératoire de la classe oligarchique. Nul ne s'étonnera que l'acceptation générale du libéralisme dans le monde entier après la chute de

l'URSS produise, avec les moyens infiniment renforcés de la technique moderne, des situations analogues à celles qu'avait rencontrées et analysées Marx. Va-t-on assister à la confiscation des systèmes démocratiques par les commis des deux cents familles mondiales ?

LES BIENFAITS DES GNOMES

Ce n'est pas encore probable. Pour deux raisons : la première tient au fait que les gnomes ne sont pas les mandataires des géants capitalistes, mais des nains. Ceux-ci, éparpillés du monde entier au niveau le plus modeste apportent leurs économies ou leurs disponibilités à leurs banques, leurs compagnies d'assurance, leurs mutuelles, leurs fonds de pension. C'est le règne des deux cent millions de familles ! La deuxième raison tient dans le fait que la monnaie est une chose trop sérieuse pour être laissée aux politiques. Que ceux-ci crient au viol de la démocratie lorsqu'ils ne peuvent plus disposer à leur gré des subventions ou des exemptions et finalement de l'inflation, pour accroître leur influence sur les électeurs en paraissant répondre à leurs désirs immédiats, ce n'est pas surprenant. Les dévaluations que l'on a connues depuis la fin de l'étalon-or en 1914 n'ont pas d'autre origine, même pendant les périodes de guerre où l'on a prétexté les circonstances exceptionnelles. Confier la monnaie aux politiques, c'est donner la clé de l'armoire à confitures aux plus gourmands des chenapans. Toute l'Histoire nous l'enseigne. Le Premier Consul, qui connaissait ses classiques, en fondant le 18 janvier 1800 la Banque de France exprima le souhait que celle-ci ne fût pas trop dans la main du Gouvernement. Le Franc Germinal échappait à l'influence exclusive du politique. Cela n'empêcha pas Bonaparte d'entreprendre des actions témoignant d'une certaine indépendance. D'autres gouvernements, comme ceux de Bismarck ou de Disraeli menèrent leurs affaires sans paraître s'offusquer autant qu'Alain Juppé de l'influence que des gnomes du genre des Rothschild ou des Warburg pouvaient avoir dans le monde qu'ils partageaient avec eux.

Si le système monétaire mondial n'a pas été rétabli, à qui la faute ? Aux politiques, bien évidemment qui ne réussissent pas à s'imposer les disciplines qu'ils font eux-mêmes subir à leurs administrés.

Après le sabotage du Gold Exchange Standard en 1971 par les Etats-Unis, il fallait bien inventer un système monétaire capable de soutenir le rythme de la globalisation croissante de l'économie mondiale. C'est ainsi que peu à peu le pouvoir financier est passé aux gnomes. Ceux-ci, dans un certain sens, exercent un pouvoir plus démocratique que les gouvernements élus. Parce que leur action se concentre sur une spécialité et qu'ils sont, à travers leurs chefs de maison, totalement dépendants de leurs mandants, révocables ad nutum en fonction de leurs résultats et non pas investis d'une autorité quasiment absolue pendant 4, 5 ou 7 ans, les gnomes sont les fidèles exécutants de la volonté générale. Ils ont pour unique souci la préservation des patrimoines qui leur sont confiés. Ils ne disposent pas du pouvoir d'augmenter les impôts, de dévaluer et de laisser filer l'inflation quand ils échouent dans la gestion courante. Comme l'intendant

exalté par l'Evangile ils s'efforcent en permanence de faire fructifier les talents dont ils sont responsables. Ils y réussissent souvent, comme les souscripteurs des contrats d'assurance-vie peuvent en témoigner. Mais leurs efforts sont contrariés quelquefois, et de manière brutale, par les foudres venant de la sphère politique. Que dire des réunions bâclées du G7 où les vedettes du *show biz* politique mondial prétendent régler sous le feu des projecteurs médiatiques dans des réunions annuelles de quelques heures des problèmes qui font l'objet d'échanges incessants entre tous les spécialistes de la finance à toutes les minutes du jour ? L'incompétence des hauts responsables éclaterait avec encore plus de brio si l'opinion publique ne restait pas imprégnée d'un respect révérentiel envers les dirigeants qu'elle croit encore avoir reçu de la Providence, c'est-à-dire des sondages. Pourtant les gouvernements comptent dans leurs rangs des hommes fort capables, en premier lieu les Ministres des Finances assistés de fonctionnaires particulièrement experts dans les questions monétaires et financières. Mais la logique des affaires publiques empêche souvent les solutions pratiques et raisonnables d'affleurer au milieu des urgences imposées par l'actualité. Quand le remue-ménage médiatique s'est apaisé, les relations financières internationales reprennent leurs cours habituel. L'impuissance, en ce domaine, de la sphère politique se manifeste sans éclat, mais avec constance.

CONSTAT DE CARENCE

Le problème de fond reste posé. Des pouvoirs régulièrement élus au niveau national doivent-ils rester soumis à l'internationale des opérateurs financiers ? Même s'ils disposent d'une certaine assise populaire les gnomes ne constituent pas une organisation démocratique. Leur pouvoir s'est établi en raison de la carence des principales puissances économiques. La solution à ce problème est le rétablissement d'un véritable système monétaire mondial. Les tentatives en ce sens ont échoué. En réalité, on peut seulement espérer (mais en tremblant) que cette réforme sera accomplie lorsqu'un événement très grave la rendra néces-

saire et évidente. Après l'écroulement de l'étalon-or et les crises qui ont suivi, il a fallu la deuxième guerre mondiale pour qu'une nouvelle organisation se mette en place en 1945 à Bretton Woods.

En attendant un événement de ce type qu'il faut plus redouter que souhaiter, il est évident que les Etats de dimensions modestes, comme la France, ne peuvent retrouver une certaine masse spécifique qu'en liant leurs monnaies à celle d'autres pays du même type. Telle est l'ambition du Traité de Maastricht. Les difficultés que rencontre la réalisation de la monnaie unique illustre l'opposition qui se perpétue entre les ambitions politiques et les nécessités économiques.

Les élus doivent comprendre que la soumission aux règles de la bonne gestion financière, loin de les assujettir aux fantaisies des gnomes de Zurich, Londres et autres lieux, leur restitue au contraire leur liberté d'action. Cela suppose un changement de mentalité.

Comme le dit fort bien Pompée, dans le *Sertorius* de Corneille, il faut savoir :

«Céder avec prudence au temps prêt à changer».

Charles DELAMARE

(1) Ph. CHALMIN - *Bulletin économique de la SFAC*, n° 988 - mai 1995.

(2) *France-Forum*, n° 303-304 - juillet-septembre 1995 - «L'économie globale» par Charles DELAMARE.

(3) Martin WOLF - «Eloge du non système monétaire international» - *Financial Times*, 28/03/1994.

(4) F. LORDON - *Revue de l'OFCE*, n° 50 - juillet 1994.

(5) Alexandre LAMFALUSSY - «A la recherche d'un fonctionnement optimal des marchés financiers» - *Reflets et perspectives de la vie économique* - février 1995.

(6) Ricardo PETRELLA - «Critique de la compétitivité» - *Futuribles* - mai 1995.

Les livres de nos collaborateurs et amis

Nous signalons à nos lecteurs la publication aux éditions Fayard, d'un ouvrage collectif intitulé :

L'Europe : le statu quo impossible

L'un de ses chapitres, dont l'auteur est notre ami et collaborateur **René FOCH**, a été par avance reproduit dans notre n° 303-304 (juillet-septembre 1995) sous le titre «L'Europe et sa sécurité».

Cinquante ans, déjà passés...

LE M.R.P. AU ZÉNITH

par René PUCHEU

Il y a un an, le numéro d'octobre-décembre 1994 (297-298) de France-Forum publiait études, témoignages et documents sur les origines et la fondation du Mouvement Républicain Populaire, né officiellement les 25 et 26 novembre 1944, dates de son Congrès constitutif.

Or, dès l'année suivante, aux élections municipales des 29 avril et 13 mai, cantonales des 23 et 30 septembre, législatives du 21 octobre 1945, le nouveau Mouvement réalisait sur la scène politique une percée spectaculaire.

Il n'est pas sans intérêt de relire un demi-siècle plus tard les commentaires auxquels donna lieu cet événement largement imprévu.

Imaginez ! Imaginons ! que le numéro de *France-Forum* que voici soit daté du mois de décembre 1945 - j'écris bien 1945, - qu'il soit publié il y a quelque cinquante ans !

Imaginez ! Imaginons ! La chose est sûre ! Il eût traité de l'événement politique de l'octobre dernier, en France : à savoir ce scrutin du 21 octobre 1945, par lequel les Françaises et les Français - après avoir élu leurs municipalités les 29 avril et 13 mai, puis leurs conseils généraux, les 23 et 30 septembre - venaient d'élire leurs représentants à une assemblée constituante. Plus précisément, il en eût célébré « *le fait saillant... le nombre de voix considérable recueilli par le Mouvement Républicain Populaire* » (Fig : 22/10). Il se serait attardé sur ces 4.540.000 suffrages qui faisaient du MRP le second parti de France, serrant de près le Parti Communiste Français (5.004.000 voix) et dépassant d'une courte tête le Parti Socialiste nommé, en ce temps là, Section Française de l'Internationale Ouvrière (SFIO).

Imaginez ! Imaginons ! que, pour illustrer ce succès, ce *France-Forum* offrît à ses lectrices et à ses lecteurs, une revue de presse, sinon exhaustive du moins suffisamment panoramique. Certes, bien sûr, elle n'aurait pas été de mon crû. Oui mais... il n'est pas déraisonnable de parier qu'elle

eût, notamment, cité les commentaires ci-dessous.

*
**

LES HEUREUX...

Encore que *France-Forum* ne se caractérisât pas par l'esprit de chapelle et l'aveuglement partisan, il n'eût pas pu ne pas ouvrir la revue en citant *L'Aube*. Sans s'y attarder, puisque l'immense majorité des lectrices et des lecteurs de *France-Forum* lisaient *L'Aube* dès le petit matin.

On aurait rappelé que le MRP se sentait le vent en poupe, dès les cantonales de septembre :

«Près de deux millions de voix pour le MRP, au premier tour de scrutin dans les 800 cantons (sur 3.028) où des candidats avaient été présentés» (30/09-01/10).

Cependant, on savait que ce bon score ne rendrait pas les lendemains faciles, comme le soulignait Max André :

«Il fallait s'y attendre... Nous qui savions le magnifique travail en profondeur de nos militants et le succès promis au MRP nous pensions bien que les «vieux partis» trouveraient encombrant ce jeune enfant dont il y a un an à peine on percevait les premiers vagissements et dont maintenant la voix

claire domine déjà toute la cacophonie politicienne...

«Après un scrutin où le MRP, presque seul contre tous, aura vaillamment fait front... il s'agit n'est-ce pas d'isoler le MRP !...» (id).

Malgré ces circonstances, le second tour restait favorable :

«Cent nouveaux élus MRP en ballottage. Le succès du premier tour s'est étendu dimanche à Lyon, Marseille, Grenoble, Lille, Tourcoing, Nevers et à de nombreuses agglomérations» (02/10).

Du coup, Albert Gortais titrait une série de dix articles : *Le Parti de la IV^e République*.

Quand même, la SFIO ne sentait pas encore le vent du boulet : «Tant par le nombre des suffrages du premier tour que par le nombre des sièges obtenus, notre Parti est le Premier Parti de France» (*Le Populaire* 02/10).

Ce que confirmait *Le Monde* : «Il apparaît que le parti socialiste est le grand vainqueur du tournoi». Non sans souligner que «le Mouvement républicain populaire, avec sa jeune ardeur, a conquis une large place au soleil» (03/10).

En tout état de cause, dans l'entre-deux des élections cantonales et des élections générales, Léon Blum pronostiquait que son parti ferait mieux la prochaine fois (au scrutin du 21 octobre) et Combat rapportait que le MRP conquerrait entre 70 et 75 sièges «selon les «techniciens»» (21/10). Dans *La Croix* (02/10), toutefois, Pierre Limagne pensait que pour le MRP, «l'espoir d'un grand succès aux élections générales s'offre à lui».

Or, patatras ! (pour Léon Blum et les «techniciens»), *L'Aube* (23 octobre) allait très vite arborer pavillon haut :

Triomphe MRP

143 élus

cet énorme titre, barrant toute la page, étant suivi de trois articles. En lisant de gauche à droite : *Mériter sa victoire* par Maurice Schumann, *Victoire de la République et de la démocratie* par Francisque Gay, *Ni surenchère, ni reniement* par Robert Lecourt.

Il est quasi assuré que le rédacteur de cette revue de presse que nous imaginons n'eût pas quitté *L'Aube* sans citer le titre publié, le 28 octobre : «*Les élus du MRP désirent créer dans l'Assemblée un climat d'union et de compréhension*». Preuve qu'au MRP, on croyait que les femmes avaient leur place dans la vie politique, fût-ce au sommet !

À *La Croix*, non moins, on était heureux. On titrait : «*Le scrutin souligne l'effondrement du parti radical que le MRP remplace comme grand parti du centre*».

Avec une incontestable satisfaction, on observait : «*L'immense majorité des électeurs s'est prononcée pour du neuf et du raisonnable*». Et, si Pierre Limagne tenait à souligner un peu paradoxalement : «*C'est la grande nouveauté de ce scrutin, que la droite y ait trouvé une place modeste sans doute mais définie. Il reste dans notre pays des conservateurs*» c'était pour ancrer le MRP au centre :

«Quant au Mouvement républicain populaire, on ne pourra plus lui reprocher de n'être plus lui-même... Pressé au cours d'une récente réunion entre des contradicteurs de droite et des contradicteurs de gauche, un de ses candidats, Monsieur Fernand Bouxom, avait l'air fort à son aise et disait plaisamment : dans un sandwich le meilleur est au milieu. Sans doute, bien des électeurs ont été de cet avis... Son succès en fait le seul grand parti du centre et le pilier - un pilier d'autant plus solide que son ciment est plus homogène - de la future majorité» (22/10).

Sans conteste, parmi les heureux, il y eut, aussi, François Mauriac, qui a repris ses chroniques plurihebdomadaires dans *Le Figaro*. Ayant retrouvé son enthousiasme de «silloniste», il est, ces temps-ci, le plus prestigieux et efficace promoteur du MRP. Tout en proclamant qu'il n'est pas inscrit au MRP, il confie se sentir «lié à quelques-uns de ses chefs par l'admiration et l'amitié» (Fig 31/10). Il porte aux nues ce «MRP conduit par des hommes que nous avons toujours vus à l'extrême pointe de la guerre contre les traîtres et contre les bourreaux (et qui, en outre), est un des rares mouvements de la Résistance qui n'ait jamais refusé sa confiance au Général de Gaulle» (Fig 25/10). Il y voit l'acteur possible d'une mutation capitale :

«Pour la première fois, une majorité a des chances de se constituer dans un Parlement français sur un programme de réformes nettement socialistes, unissant dans un grand parti travailliste des démocrates venus d'horizons différents (car nous demeurons persuadé que beaucoup de radicaux s'y rallieraient). Le courant humaniste et le courant chrétien vont-ils se rejoindre enfin pour le salut de la France d'abord, pour celui de l'Occident ensuite ? C'est toute la question» (Fig 16/10).

Soit noté en passant, le succès du MRP n'inspire aucun lyrisme au quotidien *Le Monde*. Il est vrai que l'enthousiasme n'est pas l'esprit maison, rue des Italiens. L'héritage du Temps pèse sur *Le Monde*. D'autres, aussi. La défaite des radicaux y en a, peut-être, affecté plus d'un.

LES FURIEUX...

Si à *L'Aube*, à *La Croix*, pour François Mauriac et d'autres ce fut la joie, à *L'Humanité*, on ne se tint plus de joie pour soi et de fureur à l'encontre du MRP.

Dès le premier tour des cantonales, on trompettait haut et fort :

«*La France a voté pour aller de l'avant. Victoire de la démocratie... Progrès considérables du Parti Communiste Français*... *Le MRP a recueilli les voix de droite*» (25/09).

Ce que *Le Monde* nuancait : «*Le parti communiste a gagné des voix et des sièges mais sans doute moins qu'il espérait... Le Mouvement républicain populaire... qu'il soit rejeté «à droite» par ses adversaires ne doit pas le surprendre. On est toujours le «réactionnaire de quelqu'un*» (03/10).

Sans surprise ! Le ton monta, encore, après le second tour des cantonales :

«*Premier Parti du pays, le Parti Communiste, en tête des*

forces républicaines et laïques» (27/09).

Et, aussitôt, d'attacher le grelot. Dans ce numéro de victoire un article non innocent de Georges Cogniot : «*L'école de la liberté*».

Puis s'éleva le haro à gros boulets contre le MRP :

«*La réaction telle qu'elle est... Il est temps que l'on reconnaisse pour ce qu'il est - pour la réaction en chair et en os - le MRP, commandé par les cardinaux qui avaient pris pour slogan : «La France, c'est Pétain, Pétain c'est la France» (Georges Cogniot, 06/10).*

«*Le MRP, la Machine à Ramasser les Pétainistes*» (07-08/10).

Ce n'était qu'un commencement ou presque. Après le scrutin, à la fois référendaire et électif du 21 octobre, ce fut la transe, chaque matin :

«*Victoire de la France démocratique et laïque. Considérables succès communistes*» (22/10). «*Avec 5 millions de voix recueillies dans le pays le Parti Communiste est en tête. Il a 152 sièges. Le Parti SFIO en troisième position, après le MRP, avec 126 députés contre 156 en 1936*» (23/10). «*Le Parti Communiste, premier parti de France*» (24/10).

Cependant, L'Humanité ne pouvait se contenter de s'auto-exalter. Elle ne pouvait se retenir de cracher sur le MRP. Dans son édit, *Jour de Victoire* (23/10), Marcel Cachin continuait la charge :

«*La France a placé le Parti Communiste au premier rang de toutes les formations politiques...*

«*La réaction, expression des trusts et des 200 familles, a donné le mot à ses partisans d'abandonner les anciennes formations épuisées de Louis Marin et de Joseph Denis, pour se ranger derrière le MRP qui fait profession d'un socialisme frelaté pour essayer de garder le contact avec la démocratie et le peuple...*

«*Le Parti Socialiste a refusé la main que nous lui tendions... Le MRP l'a joué très habilement...*»

Comme il n'est pas surprenant, L'Humanité ne tira pas seule. Les autres organes communistes crachèrent, non moins, dans le même sens. Avec les mêmes affirmations. Voire des attaques sur des fronts complémentaires.

Si *Ce Soir* ne mania pas l'outrance, il souligna quand même «*la place considérable que prend à droite le Mouvement Républicain Populaire : il s'empare des positions de la vieille droite et au-delà*» (23/10), *Franc-Tireur* en rajouta.

«*Le Parti de l'équivoque : le MRP se flatte d'être un parti nouveau... L'Eglise n'a jamais manqué de politiques habiles. Elle sait voir loin. Elle s'était, en 1940, ralliée à l'ordre nouveau... Une équipe de rechange était prête pour la manœuvre que les circonstances imposaient... La consigne fut de s'emparer des leviers de commande...*

«*Et c'est ainsi qu'après avoir camouflé les collaborateurs en résistants, le MRP sert de paravent à la réaction*» (20/10).

Ainsi écrivait la gent progressiste à la veille du scrutin et le lendemain elle continuait. *Franc-Tireur* titrait : «*Les Républicains ont voté socialiste et communiste. Les droites ont fait bloc sur le MRP*» (22/10). Puis venait le commentaire :

«*L'équivoque entretenue par ce nouveau parti, l'appui qu'il a trouvé dans les milieux de la banque et de l'industrie, le soutien que lui a apporté l'Eglise, lui assurent un succès qui ne nous surprend nullement ; car seuls les naïfs peuvent se laisser duper par l'apparence progressiste du MRP*».

LES NON-CONFORMISTES

Tolérable pendant les campagnes électorales, ce discours stéréotypé et sentant les ornières de l'avant-guerre voire de 1900, ne satisfait pas tout le monde et finit par faire question...

Combat se réjouit que «*trois grands partis se partagent à peu près à égalité 80 % des suffrages*». *Le Parisien Libéré* fit de même : «*Vers la IV^e République... On ne peut que se féliciter que l'ère des «mares stagnantes» paraisse définitivement close*» (23/10).

Toutefois Combat laissait percer une sorte de regret : «*On prévoyait un succès socialiste plus accentué...*». Il s'en consolait par une explication accidentelle : «*Ceci tient à ce que la SFIO est apparue prématurément comme un parti de gouvernement*». Et par d'autres considérations : «*Il est remarquable que l'ampleur de la victoire communiste soit due aux campagnes plutôt qu'aux centres industriels. Et ceci s'explique, entre autres raisons, par la mainmise des communistes sur une large partie de la presse locale provinciale. De son côté, le MRP était bien placé sur ce terrain grâce aux bons offices de M. Teitgen et de ses amis. L'un et l'autre de ces partis ont, au reste, plus d'un trait commun*» (23/10).

Ce regret exprimé, Combat se refusait au manichéisme et à la suspicion a priori :

«*Nous ignorons tout de l'avenir du MRP. Peut-être, demain, devons nous le critiquer avec la sévérité dont nous avons usé à l'égard de ses représentants au gouvernement provisoire mais nous nous refusons à porter un jugement sur ses prétendues intentions secrètes. Comme d'autres, nous l'attendons aux actes.*

«*Si l'on prétend que le MRP est un parti de droite parce que des électeurs de droite ont voté pour lui, on pourrait dire, à ce compte, que le parti communiste équivaut au parti radical pour la raison que des radicaux ont voté pour lui. Ce qui est grave c'est que ce genre d'affirmation acquiert à la longue un certain effet. Les gens de droite qui, après tant d'échecs et de corrections méritées, avaient un peu renoncé aux prétentions politiques, sont fort ravis d'apprendre qu'ils ont un parti à eux. Pour les élections qui auront lieu dans sept mois, leur choix est fait.*

«*On voit ce qu'une telle tactique, utile certainement aux intérêts de parti, a de néfaste pour la France. Elle tend à nous replonger dix ans en arrière*» (28-29/10).

Comme il était sans surprise, l'*Epoque* titrait que «*les*

MRP montent en flèche» soulignait que «les succès des SFIO comme celui du MRP sont dus, pour la plus importante part, à leurs positions électorales anti-communistes» (25/10). Plus original, dans la forme et le fond, était l'article du jeune et pétulant Maurice Clavel : «Une réussite».

Dans un premier temps, Maurice Clavel ironise aux dépens du Parti Communiste.

«On pouvait prévoir, dès le lendemain de la consultation électorale, que les adversaires du MRP compareraient sa formidable croissance à celle d'un champignon, orné d'épithètes et de généalogies injurieuses. On pouvait s'attendre à voir le «R.P. Schumann» ironiquement féliciter pour son introduction à «la vie des votes». Mais L'Humanité, pour frapper l'esprit de ses lecteurs, a trouvé une image plus simple : le MRP apparaîtrait sous les traits d'un bébé joufflu dont l'insolente prospérité, nous dit-on, tient à sa nourrice. Celle-ci, atroce maritorne, réplique féminine et ancillaire du capitaliste bedonnant, fumant cigare, porte sur ses vêtements des inscriptions diverses : URD, Alliance Démocratique, Réaction. Une seule, à notre avis, manque à l'appel : le «Parti Communiste». Sans doute, celui-ci se réserve-t-il le rôle plus mâle de père nourricier.

«Car le parti communiste a dépensé tant de millions pour le seul plaisir de parler du MRP que des millions de Français ont fini par s'émouvoir de ces complaisances. Connaissant quelque peu, par ailleurs, l'existence du MRP, reconnaissant ses chefs à force d'avoir écouté la radio de Londres... Il n'en fallait pas plus pour que soit fait le siège de l'électorat».

Puis vient une interrogation stimulante :

«Ceci dit, il est évident... que les voix du MRP sont en grande partie des voix prélevées sur la droite. Mais il faut savoir ce que cela prouve : ...la droite lorsqu'elle ne vote plus à droite, mérite-t-elle encore de s'appeler la droite ?

«Dès lors n'est-il pas plus simple et plus juste d'admettre qu'une grande partie des Français, dont la guerre a détruit le confort et secoué le conformisme, ont brisé les vieux cadres de la droite et délaissé son immobilité figée ?

«...Le MRP, en détournant les suffrages des radicaux et des modérés, s'est fait seulement l'instrument de l'histoire, de la justice et des lois biologiques de l'évolution, ceux qui n'ont plus de voix étant ceux qui n'ont plus rien à dire...».

On se doit de relever que L'Aurore est proche de cette analyse : «En fait, le MRP s'est présenté comme un parti social avancé... Même parmi les «bourgeois» qu'il a groupés derrière lui, beaucoup sont des hommes que la guerre et ses conséquences ont «prolétariés», qui ne veulent pas, pour autant, aller au communisme mais qui demandent à être défendus contre les trusts et les excès du capitalisme» (24/10).

Mais revenons à Clavel :

«Voilà pourquoi le succès du MRP est réconfortant... Il montre que quelque chose vient de changer en France, qu'une bonne partie du corps électoral a cessé de prendre

les vieilles bornes comme signe de ralliement, ou de vieilles bâches comme étapes de glissement. Il montre l'efficacité d'un parti qui a su se réclamer du plus traditionnel des idéaux et prendre conscience des plus urgentes nécessités historiques.

«Le MRP ne doit pas se dissimuler que les succès électoraux ne sont rien auprès des réussites gouvernementales... Mais ce qu'on sait de lui peut inspirer sinon de l'optimisme, du moins de la confiance» (25/10).

Reste que c'est dans *Le Populaire* que parut la plus déconcertante - pour beaucoup - et la plus importante - politique - des analyses. Dès le lundi 22 octobre, le quotidien socialiste jouait franc jeu en titrant : «Le Parti Socialiste remporte une belle victoire et augmente ses suffrages depuis les cantonales. Le Parti Communiste garde ses voix d'il y a un mois. Le MRP enregistre une grande avance». Et le lendemain : «Le MRP remporte un grand succès et se classe à égalité avec les partis socialiste et communiste». Enfin et surtout, le 24 octobre, Léon Blum exposa son point de vue dans un article intitulé tout simplement : «Le MRP».

Sans doute, de nombreuses lectrices et lecteurs de *France-Forum* ont-ils lu cet article puisqu'il a été repris intégralement dans *L'Aube* (25/10), on ne peut, néanmoins, ne pas le citer longuement dans cette revue de presse :

«Ce qui frappe le plus vivement les commentateurs, bien que dans des sens fort divergents, c'est évidemment l'étendue du succès remporté par le Mouvement Républicain Populaire. Là est, sans contredit, la grande surprise du scrutin.

«Parmi les causes de ce succès... le MRP a bénéficié, plus que tout autre parti, du besoin de renouvellement... il était un parti neuf, présentant presque uniquement des hommes neufs. Il a bénéficié de «l'esprit de la résistance» dont il est issu par une situation plus directe et plus apparente. Mais d'autre part, l'étude géographique du scrutin montre à première vue que des factions considérables du corps électoral, traditionnellement groupées, dans notre pays, derrière les vieux partis conservateurs ou réactionnaires du centre et de la droite se sont reportés en masse sur ce parti nouveau ou novateur.

«...Sur quoi une partie de la presse d'extrême gauche a beau jeu de se récrier». C'est le danger conservateur ou réactionnaire qui menace à nouveau notre pays...

«Cette argumentation repose sur deux postulats : la mauvaise foi des dirigeants du MRP, l'immuabilité des masses électorales... Je déclare franchement que, pour ma part, je ne les concède ni l'un ni l'autre. Je crois que lorsque les dirigeants du MRP ont constitué leur parti sur un programme de profonde transformation sociale ils étaient parfaitement sincères... Je crois d'autre part que la clientèle électorale des vieux partis... a été atteinte, traversée, modifiée, comme tous les autres éléments de la société française, par les grands courants collectifs de la guerre, de l'occupation, de la Libération. Est-ce donc la vieille droite qui, par une manoeuvre artificielle, a jeté sa clientèle électorale derrière le MRP ? N'est-ce pas le MRP qui, par sa propagande, a

éclairé et rallié à lui la plus grande partie des troupes de la vieille droite ? Ce débat est pour moi incertain et je me prononce, quant à moi, pour la seconde hypothèse...

« Il se peut fort bien qu'entre les cadres dirigeants du MRP et l'armée électorale qu'il a recrutée apparaisse un certain décalage. Le fait n'aurait rien de surprenant et il ne serait pas particulier au MRP. On pourrait également le constater chez les communistes et même, quoiqu'à un moindre degré, chez nous. Il peut se produire à l'intérieur du MRP... des incidents internes de filtrage et de dissociation. Nous le verrons bien... Il n'en reste pas moins ceci qui est devenu, qu'on le veuille ou non, une donnée de la politique française : pour une raison ou une autre, les anciens partis de conservation et de réaction ont été remplacés par un parti nouveau, lequel n'est pas seulement un parti de consentement et d'acquiescement amiable aux grandes transformations économiques et sociales... mais un parti proclamant publiquement sa volonté coopératrice franchement résolue à ces transformations.

«...De quel droit le récuserions-nous, l'exclurions-nous donc de l'œuvre commune... ? ».

Depuis on a pu percevoir que cet article relevait moins du journalisme que de l'acte politique. Peut-être un jour, certains insisteront-ils sur l'importance de Léon Blum dans le destin du MRP. Même si l'on ne va pas aussi loin que l'hebdomadaire *Temps Présent* qui se laisse aller à prétendre que dans l'hésitation interne du MRP quant aux réponses à donner au référendum « ce fut le parti socialiste qui lui (au MRP) apporta l'apaisement ».

Laissons cela !

ET LES CATHOS DANS TOUT ÇA ?

Les considérations et les analyses que nous venons de rapporter, si intéressantes qu'elles soient, ignorent bizarrement que le MRP et sa percée ne sont pas seulement le produit des évolutions de la société et de la bourgeoisie française. Ils sont, non moins, le fruit des évolutions dans le catholicisme français.

Cette origine n'est qu'évoquée de ci de là. Dans *La Croix* (23/10) : « Le Mouvement républicain populaire recueille ainsi tout d'un coup l'héritage de tant de travaux obscurs accumulés par ses prédécesseurs ». Dans *Le Parisien Libéré*, plus nettement, lors du scrutin municipal du printemps : « Le jeune Mouvement républicain populaire remporte pour ses débuts une victoire peu surprenante. Elle s'explique, notamment, par l'évolution des milieux catholiques, soucieux de justice sociale et séduits par un programme de vraie réforme » (01/05/45).

Pourquoi cette occultation ? Elle a des causes complexes que ce n'est pas le moment de traiter. Simplement, risquons-nous à avancer que les militants catholiques, obsédés par l'aspiration à une « pureté » évangélique du catholicisme, sont effrayés à l'idée du moindre lien avec une incarnation politique partisane. Étrange attitude de bien de ces catholiques qui se veulent du camp « du mouvement », pour dire - comme écrira bientôt - François Goguel. D'un côté, ils invi-

tent à entrer en politique, de l'autre ils continuent, souvent, peu ou prou, à la craindre comme un lieu d'impureté...

Aussi, faudrait-il prolonger cette revue de la presse « généraliste » et profane par une revue des journaux et des revues militantes catholiques. Du *Témoignage Chrétien* (d'André Mandouze à *La France Catholique* (de Jean Le Cour Grandmaison et de Jean de Fabrègue). Sans compter les revues ! *D'Esprit* aux *Études*... Ce serait trop long. Reste qu'il serait important, pour l'avenir du MRP, de saisir les causes et la portée de ce quasi-réflexe de distanciation que l'on peut relever dans des publications dans lesquelles il a des amis et sympathisants. L'éditorial de *Jean Baboulène* (*Témoignage Chrétien* 26/10) intitulé « Alerte aux Catholiques », l'article de *Temps Présent* : « Nous ne voulons pas du Parti Catholique » sont indicatifs de mentalités dont les militants MRP doivent suivre les devenir.

Bref, tout le monde n'est pas François Mauriac pour oser affirmer le « mouvement catholique » s'épanouissant dans l'avènement du Mouvement Républicain Populaire :

« Son origine (au MRP) remonte à la révolution de 1830, où l'*Avenir de Lamennais*, de Lacordaire et de Montalembert, peut-être considéré comme son ancêtre... Le mouvement suscité par les hommes de l'*Avenir* n'a jamais cessé de se manifester. Après un premier et éphémère triomphe en février 1848... Au lendemain de la guerre de 1870, il repartit timidement avec... Albert de Mun et les cercles ouvriers, avec des hommes injustement oubliés comme l'abbé Lémire, puis à l'occasion de la persécution combiste et, comme je sortais du collège, il connut un renouveau éclatant avec le *Sillon* de Marc Sangnier. Mais il succomba d'abord sous les coups du maurrassisme... L'Action Française avait vraiment porté à sa perfection l'art d'utiliser un journal pour l'anéantissement de l'adversaire. Il fallut, certes, du cran aux républicains populaires et aux personnalités isolées, laïques ou religieuses, qui tinrent fermement leurs positions pendant la guerre d'Espagne... » (Figaro 03/10/45).

Oui mais... François Mauriac, en son enthousiasme, n'attend-t-il pas trop du Mouvement Républicain Populaire ? Bien sûr, nous ne pouvons que nous féliciter de mériter ses louanges. Attention, toutefois, la politique ne doit pas être sacralisée !

En tout cas, en cet octobre 1945, une nouvelle « aube » se lève. Elle nous permet d'espérer qu'au mois de juin 1946, le Mouvement Républicain Populaire deviendra, sur sa lancée, le « premier parti de France ».

*
**

Ainsi aurait écrit et conclu l'auteur imaginaire de la revue de presse imaginaire du *France-Forum* imaginaire de décembre 1945. Ce qu'il advint du MRP, de François Mauriac et des autres acteurs de ce temps-là, nous le savons toutes et tous !

René PUCHEU

LA VIE LITTÉRAIRE

par Philippe SÉNART

Pour ou contre **Sainte-Beuve**. - Sur **Jacques Laurent**. - **Jacques Brenner** : Le flâneur indiscret. - **André Fraigneau** et **Michel Déon**. - La correspondance de **Marguerite Yourcenar**. - **Gabriel Matzneff** et le dîner des mousquetaires. - **Christian Dedet** en route vers «le pays où l'on n'arrive jamais». - **Jacques de Bourbon Bussset** : L'amour confiance. - **Pierre Hebey** : Les passions modérées. - Les romans : **Françoise Chandernagor**, **François-Pierre Rousseau**, **Solange Fasquelle**, **Alain Bosquet**. - Une biographie de Morny, par **Jean-Marie Rouart**. - La gourmandise de Guillaume Apollinaire, par **Geneviève Dormann**. - Notes brèves.

Au *Contre Sainte-Beuve* de Proust a répondu ces dernières années le *Pour Sainte-Beuve* de M. José Cabanis (1). M^{me} Nicole Casanova prend-elle parti dans cette dispute des «pour» et des «contre»? En écrivant son *Sainte Beuve* (2), elle n'a voulu que mettre à bas «les parois étanches entre le moi profond, créateur, et le moi superficiel auquel, selon Proust, se bornait la critique de Sainte-Beuve». Proust pense que le livre est le produit d'un moi profond, d'un moi caché différent de celui qui «se manifeste dans nos habitudes, dans la société, dans nos vices». Mais Sainte-Beuve savait où se cachait ce moi. Etudiant une vie et se bornant aux apparences, il risquait de croire l'homme tel qu'il est. Etudiant seulement l'œuvre, il risquait de croire l'homme tel qu'il se dit. «Vous croyez que les hommes sont tels qu'ils se disent, écrivait-il à Taine. Si vous concluez de l'écrit à l'homme, prenez garde». «Laissez nos vies tranquilles», disait Proust qui avait quelque intérêt à en écarter les curiosités. «Ne vous laissez pas duper par l'œuvre», répond Sainte-Beuve. En réalité, il n'enquêtait sur la vie des auteurs que pour tourner leur œuvre, s'y insinuer, mieux la pénétrer. Ainsi pouvait-il descendre dans le moi profond. «Allez au fond». C'était, a-t-il écrit, le sûr moyen d'accéder au principe actif de cette vie et de cette œuvre, d'en saisir, dans «l'endroit le plus reculé du cœur»,

«le dernier mot», de découvrir leur commune source. M. Jean-Pierre Richard a très bien vu et dit dans ses *Études sur le romantisme* (3) que la biographie éclairait le génie comme un effet, la cause.

M^{me} Nicole Casanova, en nous donnant une biographie de Sainte-Beuve, en l'accompagnant dans sa vie, à travers son temps, en le produisant comme il disait lui-même, sous ses aspects divers, ne fait qu'éclairer le moi profond où est recélé le secret de l'œuvre. Elle nous a conduit à la rencontre d'un enfant précoce, maladif, inquiet, élevé par deux veuves, rue des Vieillards, à Boulogne. «Il n'a jamais détesté sa famille», assure M^{me} Casanova. M^{me} Florica Dulmet, dans un excellent article du numéro spécial de la *Revue des deux mondes* sur le centenaire de la mort de Sainte-Beuve (4), a relevé cet aveu : «Il y a eu dans mon enfance quelque chose qui m'a empoisonné la douceur du sentiment de famille», et c'est dans ce refoulement, dans ce repliement sur «le point le plus reculé du cœur», qu'est née sans doute sa vocation critique. Il a cherché ailleurs ce qui lui manquait. «J'ai vécu chez les autres, écrira-t-il à son ami Juste Olivier, j'y ai cherché mon nid dans leurs âmes». Il y a un coucou chez le critique. Est-ce une frilosité craintive qui a conduit Sainte-Beuve, tout jeune parisien, «du côté du soleil»? Le soleil,

M^{me} Casanova dit que c'est Hugo. Victor forme avec Adèle un couple heureux et brillant. «Je ne vis que par vous, écrit Sainte-Beuve à Hugo, je ne suis heureux et chez moi que sur votre canapé et au coin de votre feu». Ce qui brille et qui fait du bruit l'effraye, mais il a besoin de cette chaleur. L'amour de Sainte-Beuve pour Adèle Hugo s'exprime dans de tendres et mélancoliques frôlements, des vers éteints recouverts de cendres, un murmure de confessions et de consolations. Flaubert a dit qu'il avait écrit *L'Education sentimentale* pour Sainte-Beuve, et «il sera mort sans en connaître une ligne». Victor Pavie, son ami, écrit à cette époque qu'il est d'«une tristesse navrante». Adèle Hugo avec qui il a des rendez-vous dans les cimetières et dans les églises réveille en lui une sensibilité religieuse que l'idéologie du XVIII^e siècle, celle des Daunou et des Tracy, n'a pas complètement desséchée et que les saint-simoniens qu'il fréquente contribuent aussi à raviver. «Il flotte entre le saint-simonisme et le catholicisme, dit Pavie, et il finira par endosser l'une ou l'autre soutane». Il voit beaucoup Lamennais qui l'aurait entendu en confession et à qui il écrit : «Comme on vit bien chez vous et auprès de vous». Encore l'obsession du nid ! Lamennais l'encourage à «fixer sa vie flottante».

Où trouver, d'un nid à l'autre, ce point de fixation ? Il a peint son *Joseph Delorme* «sans foi, sans croyance, sans action». Sainte-Beuve veut tout comprendre, sans croire à rien. C'est pourquoi il s'ouvre à la fois, dans un scepticisme accueillant, au sensualisme, au positivisme, au romantisme, au déisme, au mysticisme, il rêve aussi bien à Port-Royal qu'à la société d'Auteuil. «Un dilettante inquiet» le juge Faguet. Ne va-t-il pas essayer de guérir de cette inquiétude (comme un Barrès plus tard) par la politique ? «La politique, a-t-il écrit dans une phrase citée par M^{me} Casanova, c'est si commode pour n'avoir pas à parler des choses du dedans. Moyennant ce terme, on traverse le monde sans coup férir». Le jeune rédacteur du *Globe* constate en 1830 la retraite des idées, la percée des intérêts. Il n'aperçoit devant lui, la monarchie légitime abolie, qu'une «plaine fangeuse». Il avait cru que la Révolution avait fondé une société et qu'il ne restait qu'à former un gouvernement. Une révolution en 1848 succédant à une autre révolution, celle de 1830, sans résultats, il pourra écrire que «la Révolution (celle de 1789) a été une immense catastrophe et dont nous sommes tous les naufragés». Delphine de Girardin l'a traité de renégat et M^{me} Casanova n'est pas loin de penser de même. Ce qu'elle appelle «le péché de Sainte-Beuve», c'est le ralliement à l'Empire où il trouvera enfin son nid et son repos.

Les idées s'étaient révélées impuissantes, les clercs avaient trahi. Il fallait, pour réorganiser la société et recomposer l'homme, recenser les faits historiques, sociaux, moraux, en établir un inventaire précis et détaillé au terme duquel on pourrait redécouvrir une figure française, compter les hommes à qui «les vicissitudes humaines auront appris quelque chose». «S'il s'en trouve cent, dit Sainte-Beuve, ce sera heureux». Il s'est détourné des faux problèmes et des faux débats, légitimité, légalité même. Il n'est

plus chercheur de vérité, mais rassembleur de réalités. La réalité nationale s'impose à lui. Il ne veut plus subordonner la France à un système. Il l'admet sans restrictions, il n'y a plus de France mais, de France si. Il reconnaît, comme un Charles de Rémusat, qu'il n'y a jamais, république ou monarchie, que des gouvernements de fait, ne durant un peu que s'ils conviennent aux circonstances ou s'ils trouvent dans certains hommes le talent d'y suppléer quelque temps. Il avait acquis le sens de la relativité et de la précarité des institutions. Il estimait que l'Histoire avait tout dit, tout pensé et tout essayé. Sainte-Beuve a conduit cette entreprise de réorganisation et de recomposition dans ses *Lundis*. Il y a développé une méthode critique en tous points comparable à celle, politique, de l'«empirisme organisateur» maurassien.

Où voit-on que Sainte-Beuve se soit renié ? C'est sur le chantier saint-simonien qu'il avait pressenti la nécessité de recomposer selon le principe associatif une société détruite par l'individualisme. Républicain de tradition consulaire plus que girondine, il voulait établir l'autorité en haut, l'égalité en bas, étant précisé que l'égalité ne devait pas être fondée sur l'écrasement des individus mais postulait leur association et leur intégration dans le corps social. Sainte-Beuve est plus démocrate que libéral et plus socialiste que démocrate. Célébrant Proudhon à la fin de sa vie, il retrouvait ses origines. Il avait opéré sa traversée du monde. Il n'y a pas à s'étonner, comme M^{me} Casanova, de voir cet «académicien fatigué» consacrer ses derniers jours à la vie et à l'oeuvre du théoricien socialiste père de l'anarchie. Sainte-Beuve a dit qu'il fallait «extraire ce qu'il y a de bon dans le socialisme pour le soustraire à la révolution et le faire entrer dans l'ordre régulier de la société». Rappelons-nous ce qu'il écrivait à son ami Collignon, au moment où il confiait à la princesse Mathilde que l'on allait «vers l'inconnu» : «Il n'y a qu'une chose à faire pour ne point languir et croupir en décadence, passer vite et marcher vite vers un ordre d'idées raisonnables, probables, enchaînées, qui donne des convictions à défaut de croyances et prépare chez tous les esprits neufs un point d'appui pour l'avenir».

Sainte-Beuve a-t-il trouvé par la politique le point de fixation auquel Lamennais souhaitait qu'il s'amarrât pour trouver enfin le repos ? Non peut-être... mais ce point d'appui. Le jeune saint-simonien rêvait en 1830 d'ajouter «une arche de plus au pont mystérieux où l'homme s'avance». Le pont mystérieux ne s'est révélé, on l'a vu en 1870, qu'une passerelle fragile. Cependant, elle peut permettre le passage de la centaine d'hommes sur laquelle Sainte-Beuve comptait à chaque génération pour jeter des têtes de pont, poser de nouveaux jalons, indiquer la voie où s'engager, la voie à suivre. «Fatigué», l'académicien à la recherche de son nid douillet ?... Il avait trouvé un point d'appui pour un ultime, mais vigoureux élan.

*
* *

Dix-sept ans après *Le Petit Canard*, vingt-deux ans après

Les Corps tranquilles, M. Jacques Laurent publie son troisième roman, *Les Bêtises*. Il a cinquante ans. Il dit de son héros, Gustin : «Il était fâché d'en avoir déjà tant appris sur lui et de savoir qu'il n'était ni un bâtisseur d'empire, ni un conducteur d'hommes, ni un savant, ni un artiste, ni un percuteur de canaux, ni un criminel insolite, et que le seul chef-d'œuvre qui fût à sa portée ne pouvait être que sa propre vie conçue comme un bouquet de plaisirs et de libertés». C'est cette vie que raconte dans une excellente biographie (5) M. Bertrand de Saint-Vincent, et, au même moment, paraît *Conversation avec Jacques Laurent* de M. Christophe Mercier (6) dont le sujet serait plutôt l'œuvre que la vie. Mais comment distinguer chez M. Jacques Laurent, comme chez tout auteur, et encore plus, l'œuvre de la vie ?

Il n'a vécu que pour écrire, et l'on trouvera dans *Les Bêtises* un début de roman, *Les Bêtises de Cambrai*, écrit en 1954, abandonné, repris, laissé inachevé, mais aussi un examen critique de ce roman où l'écrivain, l'homme tel qu'il a vécu, se compare au héros de son livre tel qu'il le rêve, et il n'y a pas de différence entre l'un et l'autre. Ils ont une source commune, *Les corps tranquilles* que M. Jacques Laurent a commencé d'écrire dans les années 40-45, dont il a fait, comme il l'a dit, le fourre-tout de sa jeunesse, où André Fraigneau voyait matière à vingt romans, un livre, dit M. Christophe Mercier, qui ne ressemble à rien, une flânerie sans but avec, presque à chaque page, des digressions et des bifurcations où l'on s'égare, un roman «sans fin» ouvert sur l'avenir. M. Jacques Laurent aurait pu continuer à l'écrire toute sa vie, et pourquoi s'est-il arrêté à la page 1068 ?... Était-ce pour mettre un terme à sa jeunesse qu'il prétend exécrer ? Mais, à soixante-dix ans, il est resté dans son costume d'académicien tel qu'il m'est apparu en 1942, dans son vaste manteau de bure bleue marine du Secours national, la première fois que je le vis à Vichy où, selon l'expression du Prince de Ligne, il attendait les événements. Est-il jamais sorti de son enfance ? Il continue à jouer dans le long couloir de l'appartement de la rue de la Victoire dans le IX^e arrondissement de Paris où il nous a ramenés en écrivant ses souvenirs d'une *Histoire égoïste* et où il a accumulé des provisions de songes pour toute une vie. Ce couloir débouche dans le square de la Trinité où il poursuivait ses jeux ou dans cette salle des pas perdus de la gare Saint Lazare, point de rassemblement de toute son œuvre et son point de départ. Elle est chez M. Jacques Laurent ce qu'est, chez Proust, le rond-point des Champs Élysées.

Né écrivain, quand, à dix ans, il traçait sur son papier quadrillé d'écolier les aventures du duc des Belles-Feuilles, c'est pour écrire que Jacques Laurent a vécu. Mais il ne suffit pas de mettre sa vie dans son œuvre. Matériellement, il faut commencer par faire vivre sa vie, afin de pouvoir en tirer une œuvre. M. Jacques Laurent a inventé un double, Cecil Saint-Laurent, qui en a assuré l'intendance. C'est avec les millions de *Caroline chérie* qu'il a pu s'offrir des loisirs pour terminer *Les Corps tranquilles*. Les millions du *Fils de Caroline* ajoutés à ceux de *Caroline chérie*, non seulement lui ont permis de terminer *Les Corps tranquilles* et d'écrire *Le petit canard*, mais aussi de rouler en Buick (enfouée la

Bugatti du Morand de 1925) avec un chauffeur à casquette et d'habiter des suites dans les palaces de la Côte d'azur. Cecil Saint-Laurent dont la fonction n'était que de faire vivre et de laisser écrire Jacques Laurent se substituait ainsi à celui-ci qui restait inconnu (ou presque) et qui se lançait dans des opérations de commando contre Sartre, Mauriac, de Gaulle pour attirer un peu l'attention sur lui. Cecil Saint-Laurent, mieux que la vie subsidiaire qui lui était dévolue, se créait une légende, et une légende de nabab. M. Jacques Laurent allait-il devenir le parent pauvre de son fastueux majordome ? On aurait pu le craindre. Dans ce farniente où il paraissait être réduit, tandis que son sosie, vedette du Tout-Paris, s'agitait sur le devant de la scène, attendait-il encore les événements ?

Attentiste en littérature ?... M. Jacques Laurent attendait son heure, mais ne l'avait-il pas déjà devancée quand il avait infligé dans son pamphlet, *Paul et Jean-Paul*, une cuisante râclée à Sartre ? Attentiste en politique ? En août 44, il avait failli changer le cours de l'Histoire en complotant avec les maquis d'Auvergne d'enlever le Maréchal et de l'emmener à Paris pour y accueillir les Américains. Ce projet n'échoua que devant le «halte-là» d'Alger. En 1960, ce n'est plus que de colères inemployées qu'il se soulagea dans *l'Esprit public* à l'occasion de la guerre d'Algérie. L'attentisme de M. Jacques Laurent n'était qu'attente du moment où Jacques Laurent et Cecil Saint-Laurent opéreraient ce qu'ils ont appelé leur fusion, le moment où les souvenirs, les émotions gardées en réserve pourraient se concilier dans la remise à jour des événements de l'histoire contemporaine avec des nostalgies d'activisme. «Quelle utilisation faisais-je des bouleversements de l'Europe ?» demande M. Jacques Laurent dans l'Examen critique de ses *Bêtises de Cambrai*, roman qui fut, dit-il, son seul recours contre l'entrée des Allemands à Paris en 1940. Ce moment s'est produit avec *Hortense 14-18*, *Prénom Clotilde*, *Ici Clotilde*. M. Raoul Girardet ne pouvait mieux faire que de mettre la série des *Clotilde* entre les mains de ses élèves de Sciences Po pour leur expliquer la guerre de 39-45 et la suite. Est-ce Cecil Saint-Laurent qui, dans ces livres, imitait Jacques Laurent, ou Jacques Laurent, Cecil Saint-Laurent ? *Hortense 14-18* est l'un des chefs d'œuvre de la littérature de la seconde moitié de ce siècle, et, en tout cas, Alexandre Dumas plus Stendhal, le chef-d'œuvre de Laurent-Saint-Laurent. «Cecil Saint-Laurent a, depuis quelque temps, tendance à compliquer la psychologie, écrit M. Jacques Laurent en 1975, et Jacques Laurent à introduire l'action, comme s'il y avait en moi une volonté d'établir de l'ordre».

C'est cette volonté d'ordre que M. Bertrand de Saint-Vincent a réussi à faire apparaître à travers toutes les sinuosités, voire toutes les contradictions, sinon les caprices, d'une vie dont l'œuvre construit l'unité. C'est encore elle que M. Christophe Mercier recherche avec obstination, particulièrement dans les romans écrits depuis 1970, des *Sous-ensembles flous* à *L'inconnu du temps qui passe*, sur lesquels la mort place son accent grave, même si M. Jacques Laurent continue d'y faire ses trilles. De toute l'œuvre de Goethe, nous dit-il, il ne veut retenir que la *Conversation avec Eckermann*. Cette *Conversation* avec M. Christophe Mercier nous

conduit à un moment où M. Mercier ne parle plus guère que seul, nous livrant des analyses de critique littéraire très fines et très pertinentes qui acculent M. Jacques Laurent à sortir de son silence pour cet aveu : «Où, je suis un très grand écrivain».

*
**

Critique, historien de la littérature, M. Jacques Brenner est aussi historien des mœurs littéraires, et quand Sainte-Beuve voulait écrire une histoire naturelle des esprits, c'est à l'observation amusée d'une espèce très particulière, l'homme de lettres, que M. Jacques Brenner consacre ce que la vie lui laisse de loisirs. Diderot aimait à suivre dans la rue des idées de rencontre. Il a inventé le style critique de la flânerie. C'est le style de M. Brenner dans *Le flâneur indiscret* (7). Il y a réuni des pages de journal dans lesquelles il a noté ses promenades dans les VI^e et VII^e arrondissements parisiens où la société littéraire a, comme aurait dit Péguy, son gouvernement et son temps perdu dans le lanternement. Il a recueilli les propos et les confidences de quelques-uns parmi les plus notoires, des habitudes de ce quartier d'où émanent toutes les directives qui régissent le monde où l'on pense, et il nous les livre à mots feutrés, cachant sa malice sous un air très tranquille et très serein de ne pas y toucher auquel le fond d'ironie donne un arrière-goût un peu acidulé des plus agréables. Les grands bourgeois de jadis avaient leurs pauvres, dit M. Brenner, «j'ai mes riches». Il est reçu, fêté, choyé. Chardonne, s'inquiétant des maigres salaires de ce jeune homme, paternel, le couvrait de cadeaux. Il l'a fait entrer à *Aux écoutes*, où il tiendra plusieurs années durant un journal littéraire dont les pages de ce *Flâneur indiscret* forment le complément. M. Brenner a été dans la revue très parisienne de M^{me} Paul Lévy aux premières loges de la comédie que l'homme de lettres se donne à lui-même et il en a tiré des observations qui auraient pu composer un album scientifique avec planches et légendes, mais il a préféré les utiliser dans des saynètes dont il plante le théâtre dans les carrefours de la pensée française, au hasard de ces promenades. Il y a chez ce flâneur, chez ce badaud des lettres, un peu de baladin. L'une des plus drôles de ses saynètes est une soirée avec Marcel Arland, complètement ivre, tamponnant avec son auto un vélomoteur à l'arrêt rue du Bac, criant au milieu de l'attroupement qu'il est le directeur de *La Nouvelle revue française* et le cousin du préfet de police, du ton de celui qui proclame, sur une plate-forme d'autobus où on l'a bousculé, «moi, Monsieur, j'étais à Verdun», ou de cet autre à qui j'ai entendu dire un jour, au comble de l'indignation, qu'il était «un fusillé de la Résistance». Cette scène semble donner raison à Marcel Proust quand il écrit que le moi que l'écrivain exprime dans ses livres est différent de son moi de la vie courante. Qui, en effet, pourrait reconnaître dans ce Marcel Arland trépignant et hurlant le Marcel Arland qui ne fait entendre dans ses dernières oeuvres qu'un filet de voix ? On peut retenir de ce spectacle de rue dont Marcel Arland a été l'acteur, une leçon de critique indirecte.

M. Jacques Brenner fait toujours, même quand il se promène, et comme à son insu, son métier de critique.

*
**

Une longue amitié, c'est le titre de la correspondance d'André Fraigneau et de Michel Déon (8). Une longue amitié commencée un certain jour miraculeux de 1947 où Michel Déon ayant découvert, acheté et lu dans l'après-midi *La fleur de l'âge* était présenté le même soir par hasard à son auteur, et elle n'a été dénouée que par la mort de Fraigneau le 30 avril 1991. Ces quarante-cinq années ont été marquées par de terribles événements, mais dans cette correspondance échangée entre Paris, Rome, Venise, Cintra, Spetsai, New-York... on n'en parle jamais. Il y a entre les deux amis un accord intime sur le monde qui ne va pas. Ils n'ont souci que d'être heureux. Le 5 août 1948, Michel Déon écrit à André Fraigneau qui est à Venise : «Je te souhaite du bonheur, puisque c'est ce que nous préférons les uns et les autres».

Paris est le foyer où la flamme de cette amitié a été entretenue. La Rhumerie martiniquaise, le petit bar du Carrefour de la Croix Rouge où était peinte sur le mur une si jolie treille (Fraigneau appelait la jeune fille de la caisse la Vierge aux raisins), étaient dans les années 50, sous l'oppression existentialiste, le lieu de colloques clandestins où des mots de passe étaient exigés et où de nombreux départs pour les Iles Fortunées ont été organisés. C'est en 1950, année où des jeunes gens sérieux lisaient *La Phénoménologie de la perception* de Merleau-Ponty, *La Morale de l'ambiguïté* de Simone de Beauvoir, *Le Problème moral et la pensée de Sartre* de Francis Jeanson, qu'André Fraigneau publia *L'Amour vagabond*, relation d'un périple méditerranéen dont le but était Cythère, et que Michel Déon rapportait des lacs d'Italie *Je ne veux jamais l'oublier*. Il y avait eu *L'Europe galante* de Morand en 1920, Antoine Blondin venait d'écrire *L'Europe buissonnière*. André Fraigneau s'exclama à la lecture de *Je ne veux jamais l'oublier* : «C'est l'Europe amoureuse». Après avoir envoyé Michel Déon en Grèce, il se précipita sur ses pas en Amérique pour ne pas être en retard d'un continent, puis il ne quitterait plus Paris que pour sa villégiature annuelle à Venise. Le «balcon de Venise», c'était l'endroit privilégié sur la frontière de la Barbarie où il pouvait le mieux respirer un air d'Europe. Michel Déon, après avoir parcouru les itinéraires recommandés non seulement par Fraigneau, mais par Stendhal, Gobineau, Paul Morand, d'où, à chaque halte, il expédiait les cartes postales recueillies dans *Tout l'amour du monde* et, aujourd'hui, dans *Je me suis beaucoup promené* (9), s'est fixé à Spetsai, puis en Irlande, à Tindhary. Paris n'a plus été, alors, que le lieu de rencontres rapides, de rencontres manquées. «Je comptais te voir lors de ton passage à Paris» écrit Fraigneau à Déon qui évoque dans une lettre datée de Spetsai en juin 1987 «le déjeuner de garçons» qu'ils ont fait le 18 mai dans un restaurant de la rue Pierre Leroux. Cette évocation est teintée de mélancolie, mais c'est toujours à Paris que l'on continue de se réunir «pour rire ensemble et ne rien dire», ce qui, écrivait Fraigneau dans une lettre du 9 mars 1961, «est une façon de tout nous expliquer».

«Savoir voyager, n'est pas plus l'affaire de tout le monde que savoir aimer, savoir sentir, savoir comprendre», a dit Gobineau. En un temps où la France vivait à «huis-clos» dans l'atmosphère confinée où des intellectuels sans hygiène échangeaient leurs sueurs et leurs angoisses, dans une république des lettres où régnait l'esprit de soumission et sévissaient des consignes d'exclusion, André Fraigneau avait organisé des filières d'évasion et ouvert des chemins de liberté. Il se posait en anti-Sartre. Tout ce qui refusait de s'engager sous les bannières de la pensée officielle se pressait aux cours du soir que le maître des écoles buissonnières dispensait à la Rhumerie et au Carrefour. Sa chaire était un tabouret de bar. Il s'y balançait avec désinvolture, n'ayant pour férule que la baguette magique qui faisait, à deux heures du matin, sous le ciel cendré de Paris, se lever le soleil du Péloponnèse et s'ouvrir les portes d'Arcadie. Fraigneau, pourvoyeur de rêves, a été un éveilleur de sensibilité. Il a été aussi un rassembleur d'énergies en disponibilité. «Je voudrais écrire sur la grandeur», avait-il dit en 1929 à la première ligne de son premier livre, *Val de grâce*. Il tint parole. Il enseignait dans une basse époque, élevant l'esthétique à la dignité d'une morale, tout ce qui relevait l'homme, les vertus alors suspectes de fidélité et d'honneur, la suprême, chez ce sudiste de l'île Bourbon attaché à la notion raffinée de civilisation, étant l'élégance. Il prescrivait à fortes doses Stendhal, Corneille, Barrès tous redresseurs de taille. Il apprenait à ne pas vivre courbé. Voyager, oui, mais en «fils de rois», selon le précepte de Gobineau sinon, hélas, avec les moyens de Larbaud. C'était des voyages initiatiques que nous proposait André Fraigneau. «Fraigneau, dit Michel Déon, a été un «initiateur». Dans l'Europe amoureuse où il l'avait fait s'éveiller, il nous conviait à un festival pour *happy few* de sensations et d'intelligence.

«Je me suis longtemps promené», dit Michel Déon, mais ce ne sont pas des promenades, des flâneries autour du monde que ces voyages. Ils avaient tous un but. C'était la découverte des merveilleuses, mystérieuses et mythologiques Iles Fortunées. Paul Morand a dit, Michel Déon nous l'a rappelé, que les îles seraient «le dernier refuge des aristocrates». Michel Déon guidé par Fraigneau a abordé à ces îles et, «nomade sédentaire» - «voyager, c'est s'installer (Valéry Larbaud) - y achève son destin en fils de roi, non pas enfermé dans ce qu'il nomme un splendide isolement, mais les fenêtres largement ouvertes, comme au temps où il écrivait *Je ne veux jamais l'oublier*, sur une idée de beauté. C'est de la fenêtre de son manoir de Tynagh qu'il a vu sur la prairie irlandaise danser des «poney sauvages». Il a tiré de cette vision les *Pléiades* de cette fin de siècle, sinon de cette fin de monde. Une longue amitié aura été sur les traces de Fraigneau une longue fidélité à une ligne de vie toute droite.

*
**

M. Joseph Bami et M^{me} Michèle Sarda publient une correspondance de Marguerite Yourcenar comprenant quelque trois cents lettres adressées à différents destinataires, parents (M. Georges de Crayencour, son neveu), amis, critiques... et qui n'est que partielle. Ils ont dénombré deux mille lettres

conservées par les soins, pour la plupart, de l'amie et secrétaire de Marguerite Yourcenar, Grace Frick qui en faisait des copies et les classait. Cette correspondance, écrivent M. Bami et M^{me} Sarda dans une excellente préface, était «attendue avec impatience... par un public que Yourcenar intrigue par sa répulsion à parler d'elle-même». Il est vrai que, dans ses deux premiers livres de mémoires, elle n'apparaît pour la première fois, toute petite fille, qu'à la fin du second. Les mémoires de Marguerite Yourcenar constituent selon le mot de M. Jean d'Ormesson une «autobiographie collective». A la recherche de ses ancêtres, Yourcenar en compterait des millions. Dans *Souvenirs pieux*, elle a remonté le Temps à travers un inextricable lacs de filières humaines, dans *Archives du Nord*, elle le redescend, elle découvre au bout, porté par le flot d'innombrables hasards, le petit îlot d'absolu qu'elle est. Aurait-elle abouti à un point d'éternité ? *L'éternité quoi...* Sur l'immense carte où le Temps et l'Espace composent leurs coordonnées, Marguerite Yourcenar n'est qu'un point.

Un point d'interrogation. Qui est Marguerite Yourcenar ? M. Bami et M^{me} Sarda veulent nous faire connaître non seulement l'écrivain, mais la femme. Il y a l'écrivain : ces lettres forment le commentaire d'une oeuvre, et elles seront indispensables à ceux qui voudront mieux en pénétrer les arcanes. Il y a la femme, et c'est d'abord une femme de lettres. Elle apparaît dans ses rapports difficiles avec ses éditeurs, les critiques, ses confrères, voire ses amis, tâtilonne, grognone, sermonnant, morigénant, impérieuse, corrigeant les articles des journalistes, se fâchant quand on n'accepte pas ou qu'on discute ses corrections. Matthieu Galey qui s'en est bien vengé dans son *Journal*, et Jean Chalon, le doux Jean Chalon, en témoignent. Elle n'a pas le sens de l'ironie. Orgueil ou timidité ? Lorsqu'on la presse de se présenter à l'Académie, elle est certes flattée, mais elle n'entend pas faire acte de candidature. «Se présenter, fi, comme une bonne !». La femme de lettres (insupportable) occulte-t-elle la femme dans l'intimité de laquelle M. Bami et M^{me} Sarda voudraient bien nous introduire. «Je ne supporte pas le bonheur» a écrit Marguerite Yourcenar. Nous ne sommes avec elle jamais heureux. Elle évoque Mount-Desert dans l'Etat du Maine où elle vit avec son amie et un épagneul noir, au milieu d'oiseaux sauvages, dans «une espèce de Corse ou de Dalmatie située dans un climat presque polaire comparable à ce qui était pour les Grecs les pays hyperboréens, pour les hommes du Moyen-âge les régions de brouillards et de banquises explorées par les navigations de Saint Brandan». Une image éclaire cette correspondance, c'est celle d'une petite fille qui a cinq ans, peut-être neuf, qui porte des bottines blanches avec des boutons, et qui marche pieusement dans la procession de Saint Jan Cappel derrière un petit Saint Jean, avec son mouton. C'est un instant de bonheur, mais bref, dans le sévère discours de lettres longues et épaisses. Chacune de ces lettres représente pour cette femme, qui est le contraire d'une Sévigné légère, enjouée, charmante, «une journée de travail». «Le travail de correspondre et tout ce qui s'ensuit est, dit-elle, accablant».

*
**

M. Gabriel Matzneff fête, en publiant un recueil d'articles sous le titre du *Dîner des mousquetaires* (11), Le trentième anniversaire de son entrée dans la littérature. Il a publié *Le Défi*, son premier livre, un recueil d'essais, en 1965. Il avait vingt-huit ans, et il écrivait qu'il fallait se dépêcher, car, à trente ans, un jeune homme cesse d'être intéressant. En l'an trentième de son âge, Villon n'a-t-il pas écrit son testament ? Mais *Le Défi* ne marque pas vraiment les débuts de M. Matzneff. Le 20 décembre 1961 (il a noté cette date dans son Journal), je vis arriver à la revue de *La Table ronde* un jeune légionnaire romain brûlé par le soleil des guerres puniques. M'apportait-il un article ? *La Caracole* où, excellent cavalier, M. Matzneff dessine, un pas à gauche, un pas à droite, de brillantes figures, *Le Sabre de Didi* où il se croisait pour toutes les causes perdues, contiennent de nombreux articles parus la plupart dans *Combat* antérieurement à 1965. 1965, c'est, s'il m'en souvient, l'année où, la première fois, les mousquetaires se sont réunis chez Marcel, rue Stanislas, à Montparnasse, pour le dîner devenu aujourd'hui une institution. Il y avait autour de Gabriel Matzneff, Philippe de Saint-Robert, le regretté Marc Valle, le Jacques Bainville de *Combat*, Yvan Christ, Christian Dedet, Frédéric Grendel que l'on ne revit jamais et dont la place est à présent occupée par François d'Orcival. Gabriel Matzneff avait déjà conquis ses galons. Dans notre compagnie, il était le cornette, disons pour nous faire mieux comprendre, le porte-étendard.

Le premier article du *Dîner des mousquetaires*, *Noël au Val de grâce*, est daté de décembre 1961, et il est paru dans *La Table ronde*. Est-ce cet article que j'avais accueilli ? M. Gabriel Matzneff a écrit dans *Le sabre de Didi* : «Jouer au cynique, au blasé, au désinvolte, à l'esthète, à l'enfant terrible, cela va un temps, mais on se lasse de tout, même des masques». Le temps des masques serait-il passé ? Je me suis toujours attaché dans les nombreux articles que j'ai consacrés à l'œuvre de M. Matzneff à arracher ces masques, à découvrir sous eux un vrai visage. Cette œuvre, si casanovienne qu'elle soit, n'est pas le quelconque carnaval de Venise, où elle n'enfile des travestissements que pour donner le change sur ses intentions.

«Ne soyons ni cardinalistes, ni frondeurs, dit Aramis, soyons mousquetaires». M. Matzneff écrit : «Notre dîner actuel a cette fonction d'accorder les amis brouillés, d'effacer les querelles, de réunir ce qui a été brisé»... Le dîner des mousquetaires, où les dames ne sont pas admises, n'est pas un dîner d'anciens combattants placé sous le signe fallacieux de l'union nationale, c'est une fête de l'amitié, de la solidarité, d'une vieille complicité où l'on se rappelle le temps de *Combat*, ce journal irremplaçable, comparable sans doute à la *Cocarde* barrésienne. Maoïstes, royalistes et nationalistes y faisaient bon ménage, et il n'y avait aucune police de la pensée. J'avais proposé à Philippe Tesson de remplacer le sous-titre de son journal, le chemin paraissant encore long «de la résistance à la révolution», par cette manchette : «organe de la gauche éclairée et de la droite obscurantiste». Il ne me répondit que par un de ces sourires énigmatiques dont il a le secret. François Sentein, anarcho-royaliste, comme Jacques d'Arribehaude, avait proposé, lui, «organe du bon plaisir», voulant signifier par

là que, sous une ferme autorité en haut, chacun, en bas, pouvait, sans danger pour l'Etat, faire tout ce qui lui plaît. Pierre Boutang déclarait qu'il ne pouvait lire qu'un journal dans toute la presse, *Combat*, mais le jour seulement où paraissaient en première page la chronique de Matzneff, les livres proposés de Philippe de Saint-Robert et le carnet du ténébreux Z. Marcas qui cachait mal son identité.

On suivra dans le livre auquel M. Matzneff a accroché l'enseigne des Mousquetaires, les chemins de traverse où, autour du Luxembourg, l'on rencontre Athos et le capitaine de Tréville rue Férou, d'Artagnan rue Servandoni, Aramis rue Cassette, Porthos rue du Vieux Colombier, d'aventure aussi, rue Guynemer, M. François Mitterrand («mon ami Catilina»). Mais tous ces chemins de traverse convergent vers un point central où M. Matzneff rassemble tous ses désirs à la débandade dans un besoin d'unité sinon morale, du moins spirituelle et où il a le loisir de soulever son masque. J'ai écrit quand il a publié *Le Défi* qu'il était «l'un des rares écrivains de la nouvelle génération à donner sa chance à l'âme». M. Matzneff se promène depuis trente ans et plus dans la littérature flanqué de son ange gardien et du démon que Satan a spécialement affecté à son service. Ange et démon ont fini par copiner, et c'est l'ange qui le plus souvent a maintenant le dernier mot dans les querelles de ce ménage à trois. A la fois mal traitée et choyée, l'âme joue sa chance avec la certitude de gagner. M. Gabriel Matzneff dépose sur la table du *Dîner des mousquetaires*, entre tous les amuse-gueules où l'on reconnaît son goût pour les agaceries, la couronne de lauriers de la Victorieuse.

*
**

M. Christian Dedet nous a entraînés naguère dans *La mémoire du fleuve* jusqu'au cœur mystérieux de l'Afrique, dans le pays gabonais où les sorciers font marcher les morts. Il y avait rencontré le dernier grand pionnier de l'A.E.F., Jean Michonnet, qui lui ouvrait ses secrets, et il nous racontait sa vie. Ce violent désir d'Afrique conduit aujourd'hui M. Dedet dans un livre auquel il donne ce titre (12) de la Haute-Volta à l'Oubangui-Chari et au Tchad. M. Dedet y retrouve un homme que l'on avait entrevu dans *La mémoire du fleuve*, Jean Fabre, un Toulousain qui, après s'être battu dans le maquis, s'expatria, victime de ses vaines espérances, et partit à la découverte d'autres horizons dans une Afrique encore vierge des souillures du monde moderne. C'est sur les traces de ce quêteur d'aventures, de ce coureur de pistes, de ce chasseur de bêtes préhistoriques que s'est lancé M. Christian Dedet.

On lit ce récit comme on lisait, enfant, avec la même fièvre, les romans de Gustave Aymard quand la lecture nous ouvrait des mondes nouveaux. Mais *Ce violent désir d'Afrique*, est-ce que l'Afrique, désormais, le comble quand elle «s'européise»? Une vague de coopérants, d'enseignants, de techniciens déferle sur elle. La bimbeloterie, aujourd'hui exportée, c'est la «démocratie». On veut «remodeler» l'Afrique, c'est-à-dire la niveler, l'uniformiser, en évacuer le mystère, la convertir à l'universelle religion des Lumières. La charmante petite capitale coloniale, Ban-

gui, avec sa promenade sous les acacias, au bord du fleuve, son air un peu collet monté, a grandi démesurément. «L'un des villages nègres les plus prospères de sa banlieue s'intitule la Cité des évolués». Abidjan brille de tous ses hôtels de luxe, écrit M. Dedet, de ses tours de verre et de marbre, de ses boîtes de nuit, mais ce faux appareil n'est que «scintillante moisissure». Là où était préservé un reste de beauté du monde, le sida grouille.

Nous avons suivi avec intérêt et amitié depuis ses débuts l'itinéraire sudiste de M. Christian Dedet. Ce languedocien, ce cathare a, dans son exigence de clarté et de pureté, marché toujours plus au Sud... L'Espagne paraissant infidèle à son génie, quand elle entre dans le super-marché occidental, il aborde l'Algérie, puis traverse le désert. *La fuite en Espagne, l'Exil, Un soleil pour la soif* jalonnent ces étapes. Encore plus loin, il y avait l'Afrique noire. M. Christian Dedet s'est enfoncé dans cet Extrême-Sud. Il y cherchait «le pays où l'on n'arrive jamais» (c'est le titre d'un roman d'André Dhôtel). Il retrouve dans cette Afrique les idoles relevées du monde qu'il a fui. Où ira-t-il ? Il a entendu au fond des forêts, encore momentanément impénétrables, l'appel d'une bête légendaire, le mokélé-bembé. Il consacra peut-être son prochain livre à ce monstre. L'oeuvre de M. Christian Dedet après sa traversée du Sud et de ses mirages, débouchera-t-elle, là où on ne l'attendait pas et où sont prêts à l'accueillir les Yves Berger et les Michel Tourner, dans le pur domaine de la fable ?

*
**

M. Jacques de Bourbon Busset a souvent dit dans son *Journal* qu'il pensait être arrivé «au bout de son parcours», mais cet homme toujours à la recherche de ses «limites» et qui s'est déclaré «un frontalier de la pensée», non pas pour s'enfermer dans des frontières, mais pour y découvrir une ouverture (en quoi il est barrésien), écrit dans son dernier livre, *L'amour confiance, conte pour Laurence* (13) qu'il a «la hantise des lointains». «Je suis à l'affût des chemins non frayés, dans l'espoir d'aller plus loin». Il a tenté de s'ouvrir ces chemins dans *L'Esprit de la Forêt* (14). Dans *L'Amour confiance*, conte d'anticipation et de fiction, il se projette dans l'avenir, en plein XXI^e siècle. Il se nomme Alexandre. Ce n'est que pour donner le change. Il est chercheur scientifique tout en tenant le rôle d'un cobaye de laboratoire. M. de Bourbon Busset ne serait-il pas prêt à subir le martyre pour la Science ? Alexandre a été doté d'un cerveau greffé, peut-être, pense-t-il, celui d'un prix Nobel. Mais il reste toujours embarrassé du même corps et tourmenté par les mêmes problèmes, partagé entre la nostalgie du passé et la curiosité du futur, aspirant à s'élancer dans l'inconnu sans rompre ses attachements.

Il revient dans *L'Amour confiance*, une fois de plus, à sa forêt originelle. «Ordinateur branché sur un corps d'animal», c'est en lui, plus forte que la tentation de la pensée

pure, celle de la pensée sauvage. Lévy-Strauss contre Valéry ! «Tout quitter pour vivre dans une forêt» s'écrie-t-il. Dans sa cabane au fond des bois, il se présente déchargé de tout l'appareil scientifique de son XX^e siècle, «forestier féru de métaphysique». Par la métaphysique, l'animal se rattache à tout un héritage de civilisation. M. de Bourbon Busset le fait prospérer (joli mot qu'il invente) en méta-morale. On pense aux messieurs de Port-Royal vivant à l'écart du monde entre nature et raison (sur une limite). «S'il existe des chemins qu'il est possible de suivre sans sombrer dans l'irrationnel, écrit M. de Bourbon Busset, c'est l'étroit chemin de campagne entre deux haies comme le fleuve entre ses deux rives». Mais ce chemin qui conduit à la forêt, aboutit toujours dans les mêmes impasses. Nous avons entendu naguère M. de Bourbon Busset converser au bord de ce chemin avec des taupes, des écureuils. Dans *L'amour confiance*, c'est avec un albatros qu'il engage la conversation, et l'albatros ne peut lui montrer qu'un autre chemin. L'oiseau voyageur veut l'arracher à la terre, il le convie à se faire pétrel pour le suivre. C'est l'évasion par le ciel, mais peut-être dans l'indéterminé et le flou. Heureusement, Alba, Madame Albatros, attend au nid son époux, «Quitte la forêt et tâche de trouver ton Alba», c'est le dernier mot de l'albatros s'adressant à Bourbon Busset-Alexandre.

«Tu es seul et cela t'empêche d'exister pour de bon». M. Jacques de Bourbon Busset a toujours eu besoin d'exister, de penser à deux. Son oeuvre, d'*Antoine mon frère* à *Fugue à deux*, n'est qu'un dialogue, son *Journal*, qu'une longue conversation avec Laurence. «C'est à deux, écrit-il, qu'on va le plus haut». Laurence réapparaît à la fin de *L'Amour confiance* sous les traits de Laure. L'individu démocratique, livré à lui-même, privé de l'appui qu'apportaient à l'homme le groupe, la classe, la nation - c'est M. de Bourbon Busset qui le dit -, doit chercher appui aujourd'hui dans une «conscience-soeur». C'est l'amour-confiance. Mais qui a besoin de l'autre dans l'amour-confiance ? L'homme ou la femme ? Qui protège l'autre ? De la dualité créatrice du couple, M. de Bourbon Busset a tiré sa métaphysique et sa méta-morale. Il a trouvé le moyen, ainsi, de concilier dans la synthèse de «l'instant éternel», condensé de joie sans limite, nature et raison ? L'oeuvre de M. de Bourbon Busset, du tête-à-tête, s'élève, s'élargit, s'épanouit dans le coeur-à-coeur. *L'Amour confiance* est, dans cette oeuvre, un instructif et enrichissant témoignage sur une expérience spirituelle.

*
**

Mémoires, journal, esquisse de roman, pensées, *Les passions modérées* de M. Pierre Hebey (15) présente à l'état de fragments, dans un désordre qui n'est qu'apparent, un mélange de genres où transparait le besoin d'une unité de vie. M. Pierre Hebey se compare à Atticus, l'ami de Cicéron, qui «mettait un peu de passion dans tout, même dans ce qui ne l'occupait qu'un moment» et chez qui la variété des goûts, «l'envie d'avoir envie», le dilettantisme interdisait toute fixation, tout approfondissement». Il y a en M. Pierre Hebey un collectionneur, mais non seulement d'objets, de désirs. *Les Passions modérées* où celui qui se dit «un homme

d'ordre par éclipses» lutte, contre la dispersion, à la recherche d'un équilibre qui lui assurerait «l'absolue tranquillité», ce repos de l'âme auquel a aspiré notre grand siècle classique, est, à la vérité, un recueil de mémoires critiques à la Joubert. S'installant dans une zone d'«états intermédiaires» entre le vécu et le romanesque, jouant d'une mémoire qu'il déclare infidèle et inventive, mais qui n'est que sélective, M. Hebey oppose aux grandes passions dévastatrices dont son père lui a offert le triste exemple, ces passions tempérées qui, loin de nous entraîner dans des chemins de traverse où peut s'égarer une vie à la poursuite de figures éphémères et de jouissances fugitives, constituent, dans le tri de l'agréable et de l'utile, l'armature morale de toute existence dont la seule passion doit être celle du bien-vivre. S'il y a un homme dont M. Hebey retient la leçon, c'est Epicure. Les «passions modérées» peuvent apparaître des facteurs de désordre à ceux qui n'en usent qu'avec un esprit de légèreté, mais elles enseignent à ceux qui y appliquent un esprit de sérieux, toutes les vertus d'économie. N'allant au bout de rien, se gardant des paroxysmes où il ne pourrait que se consumer dans des flambées dispendieuses et illusoires, M. Hebey a mis dans son livre de mémoires critiques une inépuisable, parce qu'inépuisable, réserve de jouissance. C'est dans cette position de retrait, comme d'attente, où les passions sont dégustées, savourées, sans risque d'être jamais assouvies que M. Hebey peut prendre place dans la lignée des grands moralistes de la littérature française.

*
* *

Est-ce encore une «leçon de ténèbres», comme dans sa trilogie romanesque de *La Sans pareille* (16), que nous donne M^{me} Françoise Chandernagor dans son *Enfant des lumières* (17) ? Ce roman s'inscrit tout entier entre deux scènes, l'incendie d'une plantation par des esclaves révoltés à Saint-Domingue en 1740, celui d'un château dans la vallée de l'Yonne sur la route de Paris en 1789. La fillette réchappée de l'incendie de Saint-Domingue a épousé à Paris un grand seigneur esthète, le comte de Breyves, qui spéculait, est ruiné par des crapules dont le «vertueux» Necker qui n'en est qu'à ses débuts, et se suicide. «Nous croyions vivre en un siècle aimable», s'étaient écriés les jeunes époux. Pour Mme Chandernagor, le XVII^e siècle est déjà un siècle balzacien où tout est argent. Turcaret a ouvert ce siècle, mais derrière Turcaret se profile, plus inquiétant, Frontin, son valet, un franc coquin à côté de qui Figaro n'est qu'un charmant faiseur de contes mondains. «Le règne de Turcaret est fini, le mien commence», proclame Frontin à la fin de la comédie de Le Sage. On frémit. La comtesse de Breyves quitte Paris et le monde, «sans parents, sans amis, sans espoir», mais comme à Andromaque dont, jeune fille, elle a joué la tragédie dans son pensionnat, il lui reste un fils. «Et que ne peut un fils ?»... Dans le siècle de Frontin et de Necker, le recours à Racine est-il possible ?

M^{me} Chandernagor nous dit qu'elle est «partie pour écrire *L'enfant des lumières*, non seulement d'*Andromaque*, mais d'une rêverie sur le destin du jeune Astyanax». On a voulu faire naître de celui-ci la monarchie franque. «Qui sait ce qu'un jour ce fils peut entreprendre ?» s'inquiète Oreste

dans son ambassade grecque auprès de Pyrrhus (acte I, scène II). La comtesse de Breyves, retirée dans ses terres de la Marche, y vivant pauvrement et rudement, va se consacrer, dans le souvenir de son époux, à l'éducation de son fils, Alexis. Mais pour quel avenir ? C'est un terrain en friche où poussent les mauvaises herbes. Alexis est insolent, chapardeur, joueur, tricheur, pratiquant dans la basse société où il se complaît des petits commerces honteux. On pensait qu'il aurait pu, loin de Paris et du monde, recevoir dans ce retour à la terre une éducation à la Jean-Jacques. Sous le travestissement d'Emile, ne perçoit-on qu'un futur héros de roman picaresque. Il y a en lui une graine de comédien, et sa mère n'a rien trouvé de mieux que de lui donner pour précepteur un histrion ivrogne. Retournant à Paris à dix-huit ans, pour y paraître sur la scène où tout jeune gentilhomme doit faire ses preuves, entre le monde de Restif de la Bretonne où l'attirent ses goûts et celui de Laclos où le guettent des dames avides de chair fraîche, c'est dans une comédie de Beaumarchais, un peu gigolo, un peu agent d'affaires, un peu courtier en idées nouvelles qu'il va tenir un rôle. Mais la comédie de Beaumarchais fait signe à la comédie de Le Sage. Le règne de Frontin est arrivé.

Il y a dans cet *Enfant des lumières*, sous la touche racinienne d'un amour maternel et celle, rousseauiste, d'une éducation naturelle, un certain air pré-stendhalien d'aspiration au bonheur. «Je décidais d'être heureux», s'est écrié Alexis de Breyves partant pour Paris avec, pour tout principe, qu'il n'y a pas de règles. C'est la morale de Lucien Leuwen. A la dernière page de son roman, datée de l'été 89, M^{me} Chandernagor abandonne Alexis sur une route inconnue, dans la nuit barbare où perce, à travers les incendies de la Grande Peur nous renvoyant à l'incendie de Saint-Domingue, un «soleil d'aube». Quelle aube ? Sur quels demain se lève-t-elle ? Dans ce siècle des lumières, au-dessus duquel elle a accumulé tant de sombres nuages, et dont, comme par dérision, elle a accouché «l'enfant», ce soleil d'aube est la seule lueur. M^{me} Chandernagor avait conduit à la fin de sa trilogie de *La Sans pareille* Christine de Valbray, une autre dévoyée, dans un lieu de ténèbres où elle pouvait, nous disait-elle, «garder une idée de lumière». Le soleil d'aube est-il ici, aussi, «une idée de lumière» ? Sur la route où s'avance Alexis-Astyanax et sur laquelle M^{me} Chandernagor a poursuivi sa rêverie, cette «idée de lumière» éclaire mystérieusement une destinée dont ce roman n'aura été que le prélude. Il appelle, comme *La Sans Pareille*, une suite.

*
* *

M. François-Olivier Rousseau prête sa plume, dans *L'Heure de gloire* (18), à un auteur de théâtre célèbre qui nous raconte sa vie. Femme, enfants, maîtresses, interprètes en sont, autour de lui, les figurants ; il en est, la contemplant mélancoliquement de sa retraite solitaire, le héros triomphant et désenchanté. Cette vie déroule ses fastes sur la toile de fond de la Belle Epoque. L'un des premiers tableaux en est la salle à manger de Mallarmé, rue de Rome, avec sa toile cirée sur la table. Il est modeste ; dans d'autres, il y a tout le clinquant des générales. Le héros de *L'Heure de gloire* connaît l'enivrant succès de sa pièce en vers, *Le Connétable*,

où il a représenté l'épopée orientale de Thibaut de Champagne, mais ce succès est suivi de l'échec de *Platfol* où les arbres de la forêt tiennent le rôle qu'Edmond Rostand a fait tenir aux animaux de basse-cour dans *Chantecler*, un autre «four». Il y a beaucoup de ressemblances entre ces deux auteurs, cocardiers et adules (aussi entre leurs familles).

Cette vie se prolonge jusqu'au lendemain de la guerre de 1939-1945. Les derniers tableaux en sont un déjeuner d'«ex-célébrités» autour de Simone Berriau, au théâtre Antoine, et la visite d'une délégation de l'Académie française à la maison de Chatenay où Condorcet a donné asile pendant la Révolution à André Chénier et où il a peut-être écrit quelques pages de son *Esquisse du tableau historique des progrès de l'esprit humain* avant de s'empoisonner. Le Narrateur de *L'heure de gloire* n'en est pas moins resté un «auteur d'avant 14». «Rien ne m'avait préparé à l'accélération violente du train de l'Histoire et ma veine est demeurée d'une époque paisible où la vie avait coulé avec une bienheureuse lenteur». Une peinture d'intérieur, «Avant le bal», d'Edouard Debat-Ponsan, illustre la couverture de *L'heure de gloire*. C'est l'un de ces pompiers que l'on réhabilite. Il y a du pompiérisme dans la manière de M. François-Olivier Rousseau. Ce mot n'est nullement péjoratif. Il signifie maîtrise, élégance, distinction, un «fini» parfait.

M. François-Olivier Rousseau a écrit dans *La Gare de Wansee*, l'un de ses précédents romans (19), l'histoire d'un groupe de peintres berlinois dans l'Allemagne de Guillaume II, comme il écrit, ici, cette histoire d'un grand auteur de théâtre parisien à la même époque. Ces deux romans dans lesquels, sous le couvert de réussites de carrières, des vies d'hommes accumulent tristement les échecs, s'achèvent, l'un et l'autre, dans une perspective de décomposition générale. M. François-Olivier Rousseau nous a conduits, à la fin de son roman, dans cette maison de Chatenay où est évoqué le souvenir de l'écrivain des *Progrès de l'esprit humain*. Elle est habitée de spectres tragiques. Ce n'est point un hasard si M. Rousseau y fait converser son Narrateur avec son confrère de l'Académie, Paul Hazard, l'auteur de *La Crise de la Conscience européenne*. Le capiton bourgeois de *L'heure de gloire* cache un arrière-fond d'Histoire où les signaux de détresse dénombrés par Paul Hazard au siècle des lumières sont multipliés. Une vie humaine, une aventure humaine, sombre dans «un monde vide» en n'y abandonnant que des épaves. «Une vie, cette tempête pour rien», conclut amèrement M. François-Olivier Rousseau dans le sentiment d'une grandeur dérisoire. Un très beau roman.

*
* *

M^{me} Solange Fasquelle raconte dans son roman *Sarranches* (20) l'histoire d'une famille de grande bourgeoisie, mais un peu parvenue (le grand-père Sénéchal a fait construire son fastueux château de Sarranches au début seulement de ce siècle). A peine placée au rang que leur réussite leur assigne, à peine sortie de terre la maison de famille sans ancienneté, ni assises, les Sénéchal vont être entraînés dans l'irréversible déclin du monde auquel leur fortune les lie. Le roman s'ouvre sur un bal donné à la veille

de la guerre de 1939 pour les dix-huit ans de la dernière petite-fille du grand-père Sénéchal, il se termine sur la mort de la grand-mère Jeanne à la libération. Les titres de chapitre sont : Les accords de Munich, L'été 1939, Mobilisation, La drôle de guerre, La débâcle, L'occupation, Pearl Harbor, El Alamein... L'histoire de la famille Sénéchal est ainsi associée à l'histoire même de ces années, et ce n'est pas tant le changement des conditions matérielles de vie qui y est décrit par M^{me} Fasquelle que celui des valeurs morales d'une société en décomposition : séparations, divorces, aspirations féminines à l'indépendance d'où ne doit sortir que ce que Claudel a appelé «l'épouvantable liberté de la femme seule». La grand-mère Jeanne, témoin d'une époque disparue, dame sévère, rigide, quelque peu janséniste, peut-être de famille moins neuve que les Sénéchal, à laquelle ne semble pas aller toute la sympathie de M^{me} Fasquelle, aurait pu être un point d'ancrage de cette société à la dérive. Sa disparition, à la fin du roman, ouvrira l'ère de tous les désordres, de toutes les dissolutions, de toutes les capitulations. On aura les conséquences, comme il est dit dans l'Écclésiaste. Le roman, pourtant, paraît «finir bien» Place à l'Amour !

*
* *

M. Alain Bosquet, présentant son recueil d'aphorismes, *La fable et le fouet* (21), écrit qu'un esprit s'y ébroue, qu'un moi y saute sur un autre moi. Est-ce pour l'embrasser ou l'égorger ? On assiste à l'embrassade de ces deux moi dans le récit *Georges et Arnold, Arnold et Georges* (22). Mais elle a un caractère tragique. «Démolir ce qui existe, voilà ce qui compte dans ce siècle» proclame en mai 68 Arnold, type de destructeur satanique. Georges serait plutôt, face à lui, l'homme de bonne volonté, mais l'on peut penser, après avoir lu le roman de M^{me} Solange Fasquelle, qu'il n'existe plus grand chose à démolir au milieu des ruines accumulées par cent cinquante ans (est-ce que je compte bien ?) de pseudo-pouvoir bourgeois. Comment réagir à ce spectacle ? Se révolter, mais contre quoi ? Constater son impuissance ? Renchérir sur le mal, y ajouter par le sarcasme ? Ou essayer de faire malgré tout un peu de bien ? C'est l'attitude de Cioran, ou celle de Camus. «Ce qui me passionne dans le bien», écrit M. Alain Bosquet dans *La Fable et le fouet*, c'est qu'à tout instant l'un peut devenir l'autre». C'est l'alternance chère à Montherlant ! Georges et Arnold, Arnold et Georges présentent l'un et l'autre leurs figures interchangeables dans un genre de roman-conversation qui, dit M. Bosquet, ne peut aboutir à rien. A rien ?... Gide-Thésée a fait une ville. Arnold se suicide, Georges, le botaniste Georges, a fait une rose. Un parfum, ainsi, flotte sur ces ruines. M. Alain Bosquet en tire une jouissance amère.

*
* *

Il y a une phrase dans *Avant-guerre*, le roman de M. Jean-Marie Rouart, qui donne la clé de toute son oeuvre : «L'amour n'a jamais donné à quiconque ni destin, ni gloire. Si je veux être autre chose qu'un dilettante, je dois aller jusqu'au bout. Surtout je dois choisir». Le duc de Morny à qui

M. Rouart consacre un livre sous-titré : *Un voluptueux au pouvoir* (23), aimable dandy sous la monarchie de juillet, y ayant pris le goût des affaires, joli garçon qui plaît aux dames, n'aurait trouvé dans la seule carrière de l'amour ni destin, ni gloire. Balzac a pressenti son véritable destin. Il en a fait le modèle de son Marsay, et c'est en 1835 dans *Le Contrat de mariage*, alors que Morny n'a que vingt-quatre ans et qu'il n'est, dit M. Félicien Marceau dans *Balzac et son monde*, qu'un jeune homme comme il y en a mille, qu'il lui ouvre une carrière politique. Marsay aime les intrigues, les complots. «En politique, dit-il, la ligne droite est une ligne courbe». Louis-Philippe n'est pas encore descendu de son trône que Marsay est déjà président du conseil. La carrière politique de Morny amorcée à la fin du règne de Louis-Philippe, c'est sous Napoléon III, son demi-frère, qu'elle a pris son essor. Ministre de l'intérieur, député du Puy-de-Dôme, président du Corps législatif, il joue un rôle important dans l'évolution de l'Empire autoritaire vers l'Empire libéral, il fait les yeux doux au sévère Emile Ollivier qui le trouve très sympathique. «Le parti libéral, c'est le parti niais», disait Marsay, en quoi il se distingue de Morny. Celui-ci a-t-il d'ailleurs suivi dans sa carrière politique la ligne courbe de Marsay ? Napoléon III disait : «Je suis socialiste, l'impératrice est légitimiste, Morny est orléaniste, il n'y a que Persigny qui est bonapartiste et il est fou». Morny n'a jamais été qu'orléaniste. Nul doute que, s'il avait été encore en vie à la chute de l'Empire, il aurait été de ceux qui ont porté sur les fonts baptismaux la République de 1875, la meilleure des monarchies.

Alors, pourquoi Morny s'est-il lancé dans le coup d'Etat de Louis-Napoléon ? Ce dilettante y jouait sa tête, et il n'a pas caché qu'il devait «aller jusqu'au bout». M. Jean-Marie Rouart nous dit que ce qu'il aime dans son héros, c'est le bâtard, c'est la blessure secrète de la bâtardise. Fils naturel de la reine Hortense, petit-fils de Talleyrand, accablé de dons, M. Rouart pense que son illégitimité le préparait à entrer dans l'illégalité. Je crois que c'est pour se légitimer, pour s'assurer une place dans la famille Bonaparte qu'il a donné à son demi-frère ce coup de main qu'il n'assimilait peut-être pas à un coup d'Etat. Il en attendait pour récompense un état-civil. S'il est allé *jusqu'au bout* de son aventure comme le voulaient les personnages d'*Avant-guerre*, il a évité de faire le choix que ceux-ci s'imposaient. Président du Corps législatif assis dans le fauteuil de Royer-Collard qui est celui aujourd'hui de M. Séguin, il est resté, là où il était, le dilettante, le dandy, le trousseur de vaudevilles boulevardiers, comme de jupons. Il s'est prêté au pouvoir, il ne s'y est pas donné. C'est, nonobstant son appétit de légitimation, de la main gauche qu'il a joué avec lui. Lorsqu'il mourut, Napoléon III lui fit faire des funérailles grandioses, véritable apothéose de ce régime dont Flaubert a dit qu'il était faux en tout. Ximénès Doudan, secrétaire du Duc de Broglie, a écrit à son ami Piscatory que Louis XIV n'avait pas eu «pareil convoi», et que «quoiqu'il en soit, des cérémonies publiques de ce genre sont moins encourageantes pour la vertu que le Prix Monthyon».

*
* *

M^{me} Geneviève Dormann nous entraîne de son pas bien

marqué de petite cantinière (affectée à la compagnie des hussards, capitaine Blondin) à travers la vie de Guillaume Apollinaire (24) dans des itinéraires de bohème entre Montparnasse et Montmartre. Les haltes en sont des cafés et des restaurants d'un Paris disparu, encore campagnard. Elle râlume, dans la nuit des souvenirs, par de savoureuses évocations, des fourneaux éteints. On sort de ce livre odorant (Colette l'aurait aimé) la panse garnie, le teint en fleur, les oreilles bourdonnantes de vers, mais aussi la tête remise à l'endroit. Le goût du bien-manger a conduit le petit bourgeois nationaliste et libertaire, dans la recherche d'une règle, las de ses vagabondages, à une conception de l'ordre. Apollinaire s'est marié à la fin d'une brève vie pour avoir chez lui ce que son ami Rouveyre appelait «l'assiette fixe». Estomac, tête, cœur, tout se tient dans un monde qui serait bien fait. Sous le petit bourgeois nationaliste et libertaire, il y avait un aristocrate cosmopolite. Rassasié de nourritures terrestres (il était membre du club des cent kilos), il a ressenti le manque de nourritures spirituelles et le besoin d'une unité supérieure. La «cancresse» du lycée la Fontaine (ainsi se nomme M^{me} Dormann) a découvert à quinze ans Apollinaire dans *Zone*. Y a-t-elle lu l'invocation au Siège romain : «Seul en Europe, tu n'es pas antique, ô christianisme. L'Européen le plus moderne, c'est Pie X».

Philippe SÉNART

- (1) *Mercur de France*.
- (2)(10)(13)(14)(15)(21)(22)(23) *Gallimard*.
- (3) *Le Seuil*
- (4) *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} novembre 1969
- (5)(6)(7) *Julliard*
- (8)(9)(11) *La Table Ronde*
- (12) *Flammarion*
- (16)(17) *De Fallois*
- (18)(20) *Grasset*
- (19) *Cf France-Forum n° 250-251, mars 1989*
- (24) *Albin Michel*

NOTES BREVES :

Pierre Grimal : Le procès Néron (de Fallois)

Est-ce à un procès en réhabilitation que doit aboutir cet échange de lettres entre contemporains de Néron que M. Grimal imagine avoir été retrouvées après la mort de l'empereur dans les archives du Palais par un affranchi de Suétone, un certain Hermogène ? Renan a peint Néron : «Un homme à peu près aussi sensé que les héros de Victor Hugo, un mélange de fou, de jocrisse, d'acteur revêtu de la toute puissance, chargé de gouverner le monde». C'est, dans l'ouvrage de M. Grimal, l'Acteur, mais encore un Poète qui apparaît. Sa politique procède d'une esthétique. Il a voulu fonder l'empire universel sur le culte de la Beauté. Il s'est rêvé héros grec. Il s'est placé sous la protection d'Apollon. Comme après lui Caracalla et Julien l'Apostat, il a voulu joindre l'Occident et l'Orient, étendre au monde entier la *pax romana* dont Pliny l'Ancien a célébré la majesté. Procédant d'une esthétique, sa politique débouche triomphalement dans une poétique. Il est mort ignoblement, sacré empereur de la canaille. Mais le peuple romain lui a fait des funérailles grandioses. Il aurait pu s'écrier à ce spectacle : «Qualis artifex pereo !». «Néron sera regretté», a déclaré le sénateur Mauricius. M. Grimal, à travers vingt siècles, lui fait écho.

Jacqueline de Romilly : Alcibiade (de Fallois)

C'est une réflexion sur la crise actuelle de la démocratie qui a conduit l'éminent helléniste qu'est M^{me} de Romilly à se pencher sur ce qu'elle appelle «les rocambolesques aventures d'Alcibiade», pour essayer d'en extraire une leçon politique à l'usage de notre temps. Athènes figure dans nos mémoires la démocratie idéale. En fait, l'histoire de la démocratie athénienne, qui n'a duré qu'un siècle et qui ne pouvait sombrer que dans le socialisme totalitaire ou l'aristocratie individualiste, offre en raccourci le tableau même de tous les désordres dont les adversaires de la démocratie ont de tout temps tiré argument à son encontre. Comment Charles Maurras, l'un des hommes de ce siècle qui a le plus aimé la Grèce jusqu'à en faire l'héritière sa chère Provence n'est-il pas revenu démocrate de son voyage à Athènes en 1896, mais exactement le contraire ? Question que M^{me} de Romilly aurait pu se poser. Alcibiade sert-il de repoussoir à la démocratie athénienne ? Il en est, dans tous ses vices, le symbole même. Femme, M^{me} de Romilly est séduite par le bel aventurier insolent et provocateur, un Tapie aristocrate et lettré. Démocrate, elle est troublée par la réapparition dans notre démocratie moderne des mêmes désordres que ceux à travers lesquels prospéra l'aventure politique d'Alcibiade.

Marc-Edouard Nabe : Lucette (Gallimard)

Ecrire un livre sur Céline, sur ses livres, sur sa vie... M. Marc-Edouard Nabe a préféré écrire un livre sur sa femme, Lucette Almazor. C'est à travers elle qu'il approche Céline, par elle qu'il l'investit, en elle qu'il le réincarne. «On est chacun, déclare-t-elle, (mari et femme) la moitié de l'autre». M. Marc-Edouard Nabe aime mieux dire que Lucette est le double de Céline. C'est une histoire à deux qu'il écrit. Il ajoute : «Ceux qui n'aiment pas Lucette ne peuvent comprendre Céline».

Correspondance Claudel-Gallimard (Gallimard)

Claudel fait ses comptes et engueule son éditeur Gaston Gallimard qui édite aussi Breton et Aragon. Il devra s'en expliquer au Jugement dernier. Circonstance atténuante à faire valoir ce jour-là : Gallimard a envoyé un archevêque bénir le corps de Céline (cf. Lucette par Marc-Edouard Nabe).

Lettres de Colette à Annie de Pène et Germaine de Beaumont (Flammarion)

Ces lettres ont été adressées par Colette à ses amies Annie de Pène et Germaine de Beaumont, mère et fille, toutes deux journalistes et romancières, de 1914 à 1918 pour l'une, de 1915 à 1953 pour l'autre. Elles sont datées de Verdun, «la ville la plus gaie de France» (en 1914-1915 !) et où la guerre est vue «sous un aspect local» (la canonnade y est «magnifique»), de Rome où Colette se promène les bras chargés de fleurs dans des rues secrètes autour de petites églises, des lieux de vacances : Rovzen en Bretagne, le château des Jouvenel à Veretz en Limousin, Saint-Tropez («ce n'est pas un pays pour moi»). Dans ces lettres campagnardes, même quand elles sont datées de Paris, les fleurs sentent bon, on entend le caquètement des pintades, des poules, des dindons, une piquante odeur d'ail flotte dans l'air. Pour la malheureuse Yourcenar, «le travail de correspondre est accablant». Colette écrit à ses amies dans la joie.

Marcel Schneider : Ce que j'aime (Grasset)

Le *Ce que j'aime* de M. Marcel Schneider est un *Ce que je crois*. Aimer et croire ont même sens pour lui. Il a raconté sa vie dans les quatre volumes de *L'Eternité fragile*. C'est une longue marche à travers la forêt de Brocéliande de son imagination vers un Orient rêvé qui ne fait que le ramener à l'Occident natal où il a ses attachements et ses fidélités, ses repères et ses limites. *Ce que j'aime* est le belvédère spirituel du haut duquel il contemple cette vie ressaisie dans son unité et dans sa vérité à la lumière de l'étoile qui a guidé les Mages. L'image-symbole en est le jardin de Le Nôtre, chef-d'œuvre de la civilisation occidentale, figure d'ordre suprême, façonnée dans la substance même de la Réalité, le contraire de

ce *Palais des mirages*, titre donné par M. Schneider à l'un des quatre volumes de ses *Souvenirs* et où il a pu sonder la vanité du monde.

Hector Bianciotti : Le pas si lent de l'amour (Grasset)

Depuis *Sans la miséricorde du Christ* et *Seules les larmes sont comptées* jusqu'à *Ce que la nuit raconte au jour*, M. Hector Bianciotti s'est ouvert les chemins de sa vie en marchant sur ses pas ; «Remplir la vie de tous les pas possibles, écrit-il dans *Ce pas si lent de l'amour* où l'autobiographie se déclare sous la fiction, les chemins, ce sont les pas qui les inventent». Que de pas possibles entre l'illimité de sa pampa natale et le fini où il aboutit ici dans le Paris rêvé de son enfance, vision intellectuelle où l'idée de l'ordre impose sa discipline à tous les grouillements et à tous les foisonnements d'une nature anarchique. M. Hector Bianciotti n'est pas loin de penser comme M. Marcel Schneider que le jardin de Le Nôtre est le point sublime, le centre mythique où convergent et s'ordonnent dans un plan supérieur tous les chemins de l'Homme à travers le monde. Mais pour en arriver là (et s'y arrêtera-t-on ?) que de tours et de détours (sinon de retours, car M. Bianciotti prétend couper les ponts derrière lui) ! Naples, Rome, Madrid... c'est tout le roman picaresque de sa vie qu'il déroule dans un roman de mémoire où il nous dit qu'à la vérité il a toujours préféré ce que les abeilles de l'imagination en font. *Ce pas si lent de l'amour* est tout bourdonnant du bruit de ces abeilles.

Pierre Moustiers : L'or du torrent (Grasset)

L'étrange aventure que celle de ce vieux professeur de lettres en retraite et de ce jeune minéralogiste, à la recherche de l'or dans une haute vallée des Alpes ! Dans un pays où la nature de la roche interdit que l'on trouve le moindre grain d'or, poussières et pépites sont recueillies en abondance dans le torrent du Drac. D'où vient cet or ? «L'or n'a pour moi d'intérêt, dit le vieux prof au jeune minéralogiste, que si je partage cette aventure avec toi». Il y a dans ce récit d'air pur, d'eaux claires, de grand ciel bleu sur la neige, un mystère. M. Moustiers le tient caché sous la transparence de son style.

Michel Braudeau : Esprit de mai (Gallimard)

Esprit de mai, esprit de sel, esprit de vie, pour ne pas dire Saint-Esprit, M. Michel Braudeau met beaucoup d'esprits dans ce roman. L'idée lui en a été donnée par son éditeur à la sortie d'une représentation de *The vile parody of Adress* de William Forsythe, au Châtelet de Paris, un soir d'automne où le personnage délégué par M. Braudeau pour le représenter a perdu soudain la notion du temps et plonge dans un «trou de mémoire». Il va en tirer un roman «court», «rond comme une balle», «rapide», «instantané comme une pensée». Il se déroule comme un ruban de papier collant auquel se prennent des souvenirs errants, en un mouvement de ballet sur-réaliste-populiste réglé par l'insolite collaboration de Raymond Roussel et de Marcel Aymé.

Patrick Besson : Les Braban (Albin Michel)

M. Patrick Besson narre dans *les Braban* les extravagantes aventures d'une drôle de famille, le père agent secret à la retraite, la mère, une fabulatrice, un fils qui l'a violée, un gendre qui fait carrière dans le grand banditisme... Le roman commence dans une cité Karl Marx de banlieue, il se termine non très loin du département psychiatrie légère de la Pitié, après quelques détours, notamment par Londres où l'anglophobie de M. Besson, se donne du plaisir. Le narrateur, observateur ironique et attendri des moeurs de cette étrange famille, est tantôt fille, tantôt garçon, ce qui ajoute à l'imprévu de sa narration. Il va et vient autour de son histoire, la devançant, retournant en arrière dans le mouvement à la paresseuse qui est le propre du style de M. Besson. Il ne faut pas lui chercher un sens. «Chez les Braban, on n'explique rien, on sent tout». M. Patrick Besson mêle mots et images au hasard de l'imagination dans un insolent désordre de sentiments.

Ph. S.

CÉZANNE : LE MALENTENDU

par Jean-Marie ROUART et Henri BOURBON

Que signifie le triomphe de la rétrospective Cézanne qui a rassemblé au Grand Palais à Paris un important ensemble de chefs-d'œuvre du solitaire d'Aix : 109 tableaux, 42 aquarelles, 26 dessins ? Évidemment la reconnaissance du génie de celui qui, de son vivant, bien qu'admiré par ses amis impressionnistes, fut moqué par le public, agressé par la critique, insulté par la presse, les uns et les autres incapables de comprendre qu'il apportait une vision fondamentalement neuve dont les révolutions picturales du XX^e siècle, fauvisme, cubisme, abstraction, se sont ensuite inspirées. Cézanne rêvait *« d'étonner Paris avec une pomme »*, ce rêve est devenu réalité. Mais, favorisé par une forte médiatisation, l'engouement actuel pour cet artiste exigeant et tourmenté, sauvage et insatisfait, présente quelque ambiguïté, car il constitue une vedettarisation qui invite à des remarques que Jean-Marie Rouart a formulées avec pertinence dans *«Le Figaro»* et qu'il nous a autorisé à publier dans nos pages.

Il serait déplorable que Cézanne soit réduit à un phénomène de mode, lui qui ne connut ses premiers et modestes succès qu'à l'âge de 56 ans, lors de l'exposition de ses toiles chez Vollard en 1895... Aujourd'hui la peinture de Cézanne, longtemps décriée, est mondialement admirée ; mais elle n'est pas pour autant une peinture séduisante ; elle reste pour ceux qui l'aiment vraiment, difficile à saisir, difficile à expliquer ; elle appelle le recueillement, elle n'est pas faite pour ceux qui ne sont sensibles qu'à l'air du temps et au goût du jour. Cézanne réalise un magistral équivalent pictural de la nature, de son intensité, de ses rythmes, de sa magnificence. Chacune de ses toiles, chacune de ses aquarelles possèdent leur singularité. Ses paysages, ses portraits, ses natures mortes, ses baigneurs et ses baigneuses sont *«autant de moyens d'expression de sensations»*. Lors de ses entretiens avec Emile Bernard en 1904, Cézanne a précisé sa conception de la peinture : *«dans le peintre, il y a deux choses, dit-il, l'œil et le cerveau. Tous deux doivent s'entraider ; il faut travailler à leur développement mutuel : l'œil par la vision sur nature, le cerveau par la logique des sensations organisées qui donne les moyens d'expression»*. Audacieuse, puissante, subtile et harmonieuse, grave et lyrique, rigou-

reuse et méditative, l'œuvre de Cézanne demeure complexe et mystérieuse.

Sans rien renier de ce qu'il doit à Poussin, à Rubens, à Véronèse, Tintoret et Delacroix, sans jamais abandonner le motif, Cézanne fait entrer la peinture dans une ère nouvelle et construit avec beaucoup de science et de sensibilité *«une harmonie parallèle à la nature»*. A la représentation de la réalité telle qu'on la voit, Cézanne substitue une réalité pensée selon les sensations visuelles. Il rompt avec les lois de la perspective en usage depuis la Renaissance, renonce au traditionnel modelé par les ombres inventant la modulation colorée ; il dissocie le dessin et la couleur, adopte dans un même tableau des angles de vue différents. Il se réfère à la géométrie dans l'architecture de ses compositions. Il structure les formes par la lumière et par la couleur et crée l'espace de la couleur. Giacometti disait : *«Cézanne a fait sauter une espèce de bombe dans la représentation du monde extérieur»* ; Jean Bazaine : *«Cézanne a proprement démonté l'espace. Le monde est à nous !»*, et Olivier Debré : *«Cézanne a le sens abstrait de la couleur, son tableau est pensé en couleur»*.

Héritier du classicisme, précurseur de la modernité, Cézanne considérait l'Art comme *«un sacerdoce qui demande des purs qui lui appartiennent tout entier»*. Il y a dans le génie visionnaire de Cézanne, dans son évolution, ses recherches, ses innovations, une quête de l'absolu, une conscience de l'impossible perfection, une aspiration à la spiritualité, le désir de traduire un accord entre l'homme et la nature.

Henri BOURBON

*
**

Cézanne était modeste et orgueilleux. Un de ses amis le plaisantait sur son assiduité à la messe du dimanche, où il était relégué dans le fond de l'église d'Aix-en-Provence alors que les notabilités de la ville occupaient les premiers rangs. *«Et dire qu'au Paradis, tu risques d'être aussi mal placé !»*. Le peintre s'indigna : *«Non, là-*

haut, ils savent que je suis Cézanne». Cette réponse magnifique révèle la plus haute et la plus belle ambition d'un artiste : non pas l'encens adulateur des foules, les flonflons de la gloire, les tréteaux de la célébrité, mais être reconnu pour ce que l'on est.

Cézanne, qui souffrait d'être incompris, aurait sans doute été également un peu inquiet devant le triomphe et l'unanimité qu'il connaît aujourd'hui. Tant de bruit autour d'un homme qui aimait tant le silence, tant de commémoration célébrant le plus discret des peintres : Cézanne n'en demandait pas tant. Mais le plus grand paradoxe, c'est que l'artiste qui se méfiait le plus des intellectuels et de leurs élucubrations sur l'art soit devenu le prétexte à tant d'explications, d'exégèses, de théories.

On peut s'interroger sur l'intérêt de cette vedettisation un peu hystérique qui, en projetant toutes les lumières sur un très grand peintre, laisse dans l'ombre beaucoup de grands artistes. Rien n'est plus éloigné du véritable sentiment artistique que cette monopolisation des médias, des foules, sur un créateur particulier. Il n'est pas certain que ces engouements éphémères soient le témoignage d'un élargissement du goût et de la culture artistique. Et cela aussi, Cézanne le savait, lui qui confiait : *«Le goût est rare. L'art ne s'adresse qu'à un nombre excessivement restreint d'individus»*.

L'une des raisons de l'immense succès de Cézanne, en dehors de ses qualités de peintre, tient à ce qu'il représente, de la même manière que Flaubert, un créateur au confluent de la tradition classique et de la révolution de l'abstraction. On cherche chez lui les prémisses du grand bouleversement artistique moderne, plutôt que les influences dans son oeuvre de Véronèse ou de Rubens. Dans une époque où l'on cherche des repères, il semble donner une explication.

Zola, dans son roman *L'Œuvre*, l'a choisi, sous les traits du peintre Claude Lantier, comme le prototype de l'artiste qui échoue par une trop grande exigence. Dans ce nouvel avatar du *Chef-d'Œuvre inconnu* de Balzac, Zola montre l'artiste impuissant à saisir son rêve de beauté et l'impossibilité de la perfection artistique. Plus que l'incompréhension, ce fut-là, dans ce sentiment de l'échec qui l'amenait à refaire sans cesse le paysage de la montagne Sainte-Victoire ou ses portraits de baigneuses, le véritable calvaire de Cézanne. Il se lamentait : *«Mon âge et ma santé ne me permettront jamais de réaliser le rêve d'art que j'ai poursuivi toute ma vie»*.

Comme tous les grands artistes, reconnus ou non, il est mort sur sa faim. C'est cette faim qui l'illumine, plus que sa consécration.

Jean-Marie ROUART

L'ART LYRIQUE AU COEUR DE LYON

NOUVEL OPÉRA OU OPÉRA NOUVEL ?

par Jean-Louis DUTRONC

Jeu de mots ? Synchronisme ? Caprice de la sémantique ? Le nouvel Opéra de Lyon doit son label d'Opéra Nouvel au seul nom de l'architecte Jean Nouvel qui a totalement rénové le grand théâtre de la Place de la Comédie. Les pourpres et les ors de jadis n'ont conservé leur raison d'être qu'au Grand Foyer. Tout le reste est traité dans les noirs les plus résolus : le hall d'entrée, les escalators, la salle, les sièges... on en passe. Funèbre ? Non, épuré. On a voulu éliminer le superflu, le clinquant, la dorure à tout prix. Mais on a sauvegardé les murs extérieurs, classés monument historique, tout comme on s'est bien gardé de modifier le principe du théâtre à l'italienne, formule chère aux Lyonnais, et d'éviter le dérapage de l'Opéra Bastille ou de l'Acropolis de Nice. Depuis mai 1993, Lyon offre donc 1.300 places à ses spectateurs - contre 800 hier - réparties du parterre au sixième balcon. Ainsi l'Opéra de Louis Erlo et Jean-Pierre Brossmann, après s'être produit «hors les murs» durant six ans (notamment à l'Auditorium Maurice-Ravel, au Théâtre du VIII^e, à la Halle Garnier), trouve-t-il enfin son autonomie la plus stricte. Depuis septembre dernier, Jean-Pierre Brossmann se retrouve seul à la barre - Louis Erlo se consacrant désormais au Festival d'Aix-en-Provence - et son premier mandat se solde par une réussite spectaculaire, le ministre de la Culture, M. Philippe Douste-Blazy ayant consenti à attribuer le statut d'opéra national à l'Opéra de Lyon, privilège dont ne bénéficiaient jusqu'alors que le Palais Garnier et l'Opéra Bastille. La décision date du 16 septembre dernier, lors de la visite du ministre venu ouvrir à Lyon les Douzièmes Journées du Patrimoine ; elle sera effective dès le mois de janvier 1996.

Pour inaugurer «sa» première saison, Jean-Pierre Brossmann a fait appel à la production du *Rake's Progress* d'Igor Stravinsky présentée au Festival d'Aix-en-Provence en 1992. La mise en scène d'Alfredo Arias et les décors de Roberto Platé tentent de concurrencer les essais couronnés de succès d'Ingmar Bergman (Stockholm, 1961), John Cox et David Hockney (Glyndebourne, 1975) et Ken Russell (Florence, 1983).

Sans doute Stravinsky reste-t-il avant tout un homme de ballets. Les créations de *L'Oiseau de feu* (Opéra, 1910), *Petrouchka* (Châtelet, 1911) et surtout le *Sacre du printemps* (Champs Élysées, 1913) demeurent à jamais des étapes musicales légendaires. On sait qu'à l'issue de la première

représentation de *L'Oiseau*, Debussy se précipitera dans les coulisses pour embrasser le compositeur. Enthousiaste, l'auteur de *Pelléas et Mélisande* ! L'art lyrique a semble-t-il moins inspiré Stravinsky ; et pourtant on ne peut qu'adhérer à la partition du *Rake's Progress*, «à la fois pastiche et synthèse magistrale de tous les styles» (Guide de l'opéra), clin d'oeil au baroque italien dont le compositeur n'a pas renié l'appartenance.

Jean-Pierre Brossmann directeur de l'opéra de Lyon.

Stravinsky s'est inspiré en l'occurrence des estampes de William Hogarth, peintre et graveur londonien du XVIII^e siècle, auteur d'une série de tableaux brossant la vie aventureuse d'un jeune homme bien peu recommandable. Stravinsky, ébloui par l'oeuvre d'Hogarth qu'il découvre en 1947 à Chicago y voit immédiatement matière à un opéra qu'il écrira entre 1948 et 1951 sur un livret anglais de Wystan Hugh Auden et Chester Kallman. Le compositeur et musicologue André Boucourechliev s'en explique : «Si *The*

Rake's Progress offre un spectacle sans défaillance, s'il exige même d'être vu sur la scène pour être pleinement goûté, c'est en grande partie grâce au livret». Difficile pourtant de mettre en musique les aventures de Tom Rakewell, abusé par une fortune dont il hérite un beau jour. Il en délaisse sa fiancée, Anne Trulove, pour vivre la vie dissipée d'un débauché, totalement manipulé par le cynique Nick Shadow qui l'engage à épouser Baba la Turque, la femme à barbe. Déshonoré, ruiné, Tom se retrouve finalement dans un asile d'aliénés. Pour y mourir.

mozartienne ne peut être de ce fait éludée. Et l'on se prend à songer à *Così fan tutte*.

The Rake's Progress (que l'on peut traduire approximativement par *La Carrière d'un libertin*) sera créé dans sa version originale à la Fenice de Venise le 14 septembre 1951 par Robert Rounseville, Elisabeth Schwarzkopf, Otakar Kraus et Jennie Tourel, Stravinsky officiant lui-même au pupitre.

La production d'Aix-en-Provence, retenue par l'Opéra de Lyon, se veut intemporelle et échappe au cadre limité au XVIII^e siècle décrit par Choderlos de Laclos. L'omniprésence d'un récepteur de télévision est assez révélatrice d'un désir d'actualiser l'opéra à l'époque de sa création. Il subsiste nombre de clins d'oeil dans la mise en scène d'Alfredo Arias qui opte pour un contexte extrêmement mobile, opposant les séquences comiques (le bordel de Mother Goose, l'apparition de la femme à barbe, l'intervention du commissaire priseur Sellem) aux moments les plus pathétiques (le retour d'Anne Trulove, l'idéalisme faustien de Tom, l'asile d'aliénés où il échoue) tandis que le décor de Roberto Platé reste principalement axé sur l'issue psychiatrique de l'ambitieux jeune homme. On apprécie encore hautement la démarche chorégraphique entreprise parallèlement par Andy Degroat, l'un des représentants les plus talentueux de la *post modern dance*. Enfin les solistes s'ingénient à s'insérer dans le monde et le moule imaginés par Arias. En premier lieu on se doit de signaler la performance du soprano Dawn Upshaw dont le chant subtilement délicat, parfaitement dosé, mesuré, calculé, s'inscrit sans ambiguïté dans la lignée mozartienne. N'est-elle pas avant toute chose une Pamine, un Chérubin, une Ilia, au carrefour de la *Flûte enchantée*, des *Noces de Figaro* et d'*Idoménée* ? Avec moins de moyens, le ténor Jerry Hadley fait bonne contenance dans le rôle majeur - et éprouvant - de Tom Rakewell qu'il a chanté non seulement à Aix et à Lyon, mais aussi à Chicago et Salzbourg. William Shimell impressionne dans Nick Shadow en raison d'une présence scénique particulièrement racée alors qu'Anne Collins, histrionique à souhait dans la femme à barbe, étonne par la qualité de sa voix. Et comment oublier Steven Cole, impayable en Sellem, à la fois comédien, chanteur et danseur de haut niveau ?

L'artisan-clé de ce spectacle lyonnais demeure en tout état de cause le chef d'orchestre Kent Nagano qui vient de se voir attribuer un diapason d'or pour son enregistrement de la *Damnation de Faust* de Berlioz. Lui, qui dirigea entre autres *Saint François d'Assise* d'Olivier Messiaen à l'Opéra de Paris et *Dialogues des carmélites* de Francis Poulenc à l'Auditorium de Lyon, épouse étroitement les structures et les subtilités de l'opéra du XX^e siècle. *The Rake's Progress* - qu'il enregistrera chez Erato avec les forces exemplaires de l'Opéra de Lyon - lui permet de mettre en évidence des qualités qui frappent singulièrement par leur transparence, leur précision, leur linéarité. Sans nul doute qu'aux côtés de Jean-Pierre Brossmann il est bien l'un des rouages essentiels de l'Opéra Nouvel. Mieux : l'atout maître.

Jean-Louis DUTRONC

William Shimell (Nick) et Jerry Hadley (Tom) dans The Rake's Progress

Stravinsky réussit pleinement son pari et n'en nie pas le néo-classicisme : «J'ai choisi de présenter *The Rake* dans le moule d'un opéra à numéros du XVIII^e siècle : la progression dramatique y dépend de la succession de morceaux séparés - récitatifs et airs, duos, trios, chœurs, interludes instrumentaux. Dans les premières scènes, le moule est, dans une certaine mesure, «pré-gluckiste», dans le sens qu'il tend à resserrer le drame dans le *recitativo secco*, réservant les airs pour les moments de réflexion poétique». La référence

ENTRETIEN AVEC ANDRÉ LE GALL A L'OCCASION DE LA PUBLICATION DE SON QUATRIÈME VOLUME DE THÉÂTRE

Henri Bourbon - *Le quatrième volume de théâtre de notre collaborateur André Le Gall vient de paraître aux Editions Médialogue (1), sous le titre «Comédies et dramatiques». Trois nouveaux textes viennent ainsi s'ajouter aux quatorze déjà publiés aux mêmes Editions et rassemblés dans les trois premiers tomes. Deux de ces textes ont été diffusés sur France Culture, l'un en janvier 1994, l'autre en février 1995. Cette fidélité à la radio, est-ce un parti pris ?*

André Le Gall - Un auteur est fidèle au lieu qui l'accueille. Depuis la création des «Nouvelles scènes de la vie future» en 1978, France Culture a bien voulu retenir sept de mes textes, France-Inter cinq, Radio Notre-Dame un, sans oublier quelques adaptations sur des radios étrangères (hongroise, allemande, suisse).

H.B. - *Quelles sont, selon vous, les vertus de la création radiophonique ?*

A.L.G. - Prenons l'exemple de France Culture. France Culture dispose des services de réalisateurs qui ont du métier, et qui, de leur métier, savent faire un art. Et ces réalisateurs eux-mêmes, mettent, au service des textes, les meilleurs comédiens de l'époque. Ainsi parmi les comédiens qui ont interprété les deux textes publiés dans le volume qui vient de paraître on trouve les noms de F. Personne, P. Maillet, F. Cottençon, B. Devoldère, B. Agenin,... Dans les précédents volumes on trouvait, je n'en cite que quelques-uns, P.E. Deiber, F. Chaumette, J. Négroni, A. Duperey, M. Bouquet, M. Londsdales, R. Pellegrin, J. Topart, Dora Doll, P. Vaneck, D. Gence, F. Marthouret, D. Ceccaldi, J. Destoop,... L'énumération n'a d'autre objet que de sou-

ligner le niveau de l'interprétation radiophonique. Ce qui manque à la radio, à vrai dire, c'est une critique dramatique qui rendrait compte, après diffusion, de ce qui se crée sur les ondes. Sur ce point, aux exceptions près, la défaillance des médias est quasi-totale. Ainsi se trouve garanti aux auteurs et réalisateurs un anonymat qui les protège contre les vanités de la notoriété.

H.B. - *Votre volume IV contient trois textes. Le premier, «Fratrasie fiscale» est une loufoquerie politico-administrative où deux hauts fonctionnaires, une femme jeune et un homme qui l'est un peu moins, s'affrontent à propos de la fameuse liste des bénéficiaires de déductions fiscales supplémentaires. Le second, «Adieu vive clarté de nos étés trop courts» est une comédie de mœurs, je dirais une comédie de mœurs-fiction, où l'on retrouve le Sida, les retraites, les relations familiales... Le troisième, «Le C.V.» est centré sur les transferts de technologies militaires, ici à une puissance qui se révèle menaçante. Ces trois sujets ne sont pas sans liens avec l'actualité.*

A.L.G. - Je dirai que l'actualité m'a un peu rejoint. J'ai écrit la «Fratrasie fiscale» au début de 1992 à un moment où les déductions fiscales supplémentaires n'occupaient pas spécialement les travaux parlementaires. J'ai écrit ce texte parce que Robert Catherine, alors directeur de la *Revue administrative*, décédé depuis, m'avait demandé quelque chose pour sa revue dont on sait avec quel zèle il a su des décennies durant, assurer la pérennité. J'ai pensé qu'un affrontement entre un haut fonctionnaire politique, directeur du cabinet du Premier ministre, et une jeune femme repré-

sentant un ministère, réputé être celui des Contributions, pourrait fournir la matière de réparties savoureuses. Il faut savoir en effet que le tableau des catégories socio-professionnelles admises à bénéficier de déductions particulières, tel qu'il figure au Code général des impôts, plus précisément dans l'une de ses annexes, l'annexe IV, comporte, outre les professions que chacun connaît - journalistes, fonctionnaires parlementaires, spikeurs de radiotélévision,... - des professions aux intitulés merveilleusement archaïques comme : tisseurs à bras de gaze de soie à bluter de la région de Panissières, fraiseurs et guillocheurs qui travaillent les matières plastiques dans la région de Saint-Lupicin, limeurs de cadres de bicyclettes du département de la Loire, brodeurs de la région lyonnaise utilisant des métiers pantographes, tricoteurs du département du Var, émouleurs, polis-seurs et trempers de la coutellerie de la région de Thiers,... Il y a là pour des comédiens des mots qu'on dirait assemblés pour la diction. Sur le fond, l'affrontement entre les deux protagonistes, occupés à rédiger le texte d'un communiqué à publier dans les médias, s'élève peu à peu pour accéder finalement à une sorte de paroxysme épique. Subitement, à l'automne 1995, cette liste a jailli dans l'actualité : elle est en réalité fort ancienne et les spécialistes de la vie politique savent y découvrir la stratification nominative des influences ministérielles qui s'y trouvent superposées. Quant au problème des retraites qui est l'un des thèmes, parmi d'autres, d'«Adieu vive clarté de nos étés trop courts», on peut dire qu'il est d'actualité depuis trente ans, depuis très précisément que le retournement de la tendance démographique au début des années soixante a fait que le renouvellement des générations a cessé d'être assuré. Le découvrir aujourd'hui, c'est vraiment avoir la vue un peu courte, c'est surtout faire preuve d'une cécité volontaire qui explique que ce qu'il fallait faire pour redresser le cours des choses n'a pas été fait. Si je considère, enfin, «Le C.V.» je dirai que les risques des transferts technologiques, notamment nucléaires, s'ils apparaissent aigus aujourd'hui, ne sont certes pas nouveaux.

H.B. - *Pensez-vous que les oeuvres dramatiques doivent être des oeuvres d'actualité ?*

A.L.G. - Bien sûr que non ! Sinon elles perdent leur intérêt en même temps que l'actualité qui les a fait naître. A vrai dire la question est complexe. Une oeuvre qui vaut d'être écrite concerne à la fois les contemporains, qui doivent s'y reconnaître, et les générations suivantes qui doivent y découvrir leurs propres interrogations, à supposer que les générations suivantes se donnent la peine d'en prendre connaissance. Le théâtre de Corneille renvoie à l'histoire de son temps, mais Corneille transpose, transcrit, transcende son temps, usant de cette plaque de projection inépuisable que constitue l'antiquité de sorte que l'oeuvre garde à travers les siècles sa puissance de suggestion, sa force de provocation. Molière dure par les caractères, mais son oeuvre est étroitement liée aux débats de son temps. Ce qui dure ce sont les passions et les structures, non les idéologies à la mode, ce sont les émotions humaines et les contraintes qui les font naître, qui les font vivre, contraintes de classes, d'argent, de pouvoir, de santé, d'âge, de sexe... J'ajoute que, à la réflexion, je trouve que ma propre présentation de mes

propres textes est passablement réductrice.

H.B. - *Par exemple ? Expliquez-vous plus précisément.*

A.L.G. - Je parle d'«Adieu vive clarté de nos étés trop courts» comme s'il s'agissait de débattre de problèmes de retraite parce que les confrontations familiales que je mets en scène se déroulent en effet sur fond d'enfermement des personnes de plus de 80 ans dans des lieux de concentration insulaires où, leurs pensions étant supprimées, elles disposeront du minimum de survie avec perspective d'application, à terme, de l'interruption volontaire de vieillesse, en fait pas si volontaire que ça, et même, en réalité, pas volontaire du tout. Mais j'ose dire qu'on y trouve tout autre chose, et d'abord cette nostalgie des heures inoubliables que le grand-père a vécues avec la grand-mère un demi-siècle plus tôt, qui demeurent gravées dans sa mémoire et qu'évoque le vers de Baudelaire qui donne son titre à la pièce. Quant au «C.V.» dont le personnage central est un savant nucléaire soudain saisi par l'urgence d'une action, d'un geste historique, qui s'impose à lui, il est structuré par deux poèmes : le «Moïse» de Vigny et le «Saut du tremplin» de Théodore de Banville. Rappelez-vous ce que dit Moïse :

O Seigneur ! j'ai vécu puissant et solitaire,

Laissez-moi m'endormir du sommeil de la terre...

Rappelez-vous aussi le clown de cirque du «Saut du tremplin» qui ne savait que répéter «Plus loin ! plus haut» et qui un soir :

Creva le plafond des toiles

...

Et, le coeur dévoré d'amour,

Alla rouler dans les étoiles.

Peut-être ces deux derniers vers pourraient-ils s'écrire aussi :

Et, le cœur dévoré d'angoisse,

Alla rouler dans les étoiles.

L'homme est un amnésique qui, parfois, se souvient. S'il est las de vivre avec la charge intérieure qu'il porte, le héros du «C.V.», s'arrachant aux pesanteurs, espère, non pas s'endormir du sommeil de la terre, mais accéder à la transfiguration ultime.

Parfois on porte ainsi en soi pendant trois, quatre, cinq décennies, des poèmes, des phrases, des mots, des images, et un jour la circonstance ou la nécessité ou les deux font qu'une oeuvre qui a longuement cheminé sous la terre jaillit à la lumière. La vie est une. Les temps se correspondent, parfois se télescopent. Ce que l'enfance, l'adolescence ont reçu et qui s'est enfoui, soudain ressurgit, soudain s'impose parce que la transmutation s'est opérée.

H.B. - *Avez-vous des projets et lesquels ?*

A.L.G. - Pour l'heure je prépare un Corneille.

(1) Editions Médialogue, 72 rue Bonaparte, 75006 Paris, Tél. 43.25.29.56

DISQUES par Marc DARMON

Wilhelm STENHAMAR : Les deux symphonies, Sérénade, Ouverture «Excelsior !»

Orchestre Symphonique de Göteborg, direction : Neeme Jarvi

2 Compact Discs Deutsche Grammophon 445-857-2

Wilhelm Stenhamar (1871-1927) est le compositeur suédois le plus célèbre, au même titre qu'Edouard Grieg en Norvège, Jean Sibelius en Finlande et Carl Nielsen au Danemark. Nettement moins connu et moins joué que ceux-ci, Stenhamar est pourtant l'auteur d'œuvres originales et marquantes, quatuors, symphonies et concertos.

Consacrant, comme Gustav Mahler à la même époque, plus de temps à la direction d'orchestre et d'opéra qu'à la composition, Stenhamar a dirigé pendant quinze ans l'Orchestre Symphonique de Göteborg. C'est celui-ci qui enregistre ici, parfois pour la seconde fois, les deux Symphonies, la Sérénade et l'Ouverture «Excelsior», dirigé par Neeme Jarvi.

Ces œuvres sont très influencées par Tchaïkovsky, Brahms et Bruckner, autant dans leur orchestration que pour les thèmes qu'elles utilisent. Elles ne méritaient pas l'oubli, et il est même surprenant que «la Première Symphonie» et «Excelsior !» aient dû être enregistrées à partir des manuscrits, en l'absence d'édition.

Les amateurs de la musique du tournant du siècle ne feront pas l'impasse sur ces découvertes, réellement intéressantes.

Carl Maria von WEBER : Les deux Symphonies, Konzertstück pour piano

The London Classical Players, piano : Melvyn Tan, direction : Roger Norrington

Un Disque Compact EMI 5 55348 2

Les deux Symphonies de Weber ont une place dans l'histoire de la musique, à mon sens plus importante que ne le laisserait croire leur rare programmation au concert ou au disque. En effet, il s'agit probablement des premières avancées (1806/1807) vers les combinaisons originales de timbres, dont la recherche s'est poursuivie plus de 150 ans (Mahler, Debussy, Webern,...). Si la construction de ces œuvres est nettement moins achevée que celles des symphonies contemporaines de Haydn (Londoniennes) ou Beethoven (l'Héroïque), l'orchestration est en revanche bien plus novatrice et surprenante.

Pour une fois, l'utilisation d'instruments d'époque apporte plus qu'une simple garantie d'authenticité. Les timbres verts et crus des instruments à vent (bois et cuivres) des Lon-

don Classical Players suscitent chez l'auditeur la même surprise que celle qu'on dû éprouver les auditeurs habitués à Haydn, Mozart ou au jeune Beethoven.

Le Konzertstück de 1821 est lui une œuvre célèbre du compositeur allemand. Là encore, Weber innove, puisqu'il s'agit du premier concerto pour piano en un mouvement de l'Histoire. Ici aussi, le timbre très marqué du piano de Melvyn Tan s'intègre de façon surprenante dans les sonorités de l'orchestration de Weber, et fait ressentir de nouveau à l'auditeur toute la modernité de ces œuvres, paradoxalement souvent niée.

Giuseppe VERDI : Le Trouvère

Luciano Pavarotti, Shirley Verret, Antonella Banaudi, Leo Nucci

Un coffret 2 CD DECCA 430-694-2

Le Trouvère fait partie à juste titre, avec *La Traviata* et *Rigoletto*, des opéras les plus célébrés et appréciés de Verdi. Curieusement, aucun enregistrement récent de cet opéra n'avait réellement convaincu, et l'interprétation de référence demeure depuis plus de quarante ans l'enregistrement réalisé par Herbert von Karajan et Maria Callas (EMI).

DECCA n'a publié que récemment cet enregistrement réalisé en 1990 lors du Festival du Mai Musical Florentin. Luciano Pavarotti y est en grande forme, et son timbre lumineux est ce que nous avons entendu de plus beau de toute la discographie dans ce rôle.

Mais *Il Trovatore* n'est pas seulement un opéra de ténor. Shirley Verret et Leo Nucci ont le timbre sombre idéal pour interpréter la sorcière Azucena et le comte de Luna. Francesco Ellero d'Artegna tient à bout de bras, par sa présence sonore dans le rôle du capitaine Ferrando, l'introduction de l'opéra, et nous plonge dès le début dans l'atmosphère morbide de sorcellerie qui se prolongera tout au long des quatre parties.

La découverte de ce disque est Antonella Banaudi, dont on s'étonne qu'elle ne soit pas devenue plus célèbre après ces représentations florentines. D'une façon radicalement différente de Callas, elle associe beauté de la voix et théâtralité d'une façon réellement inouïe. Son interprétation de Leonora est tout à fait marquante.

Ajoutons à cela un chœur et un orchestre d'une qualité surprenante pour un festival, une remarquable direction de Mehta et une des plus belles des célèbres prises de son DECCA, et l'on tient là une des parutions majeures d'opéra de ces dernières années.

notes de Lecture

• **Traité d'économie politique de Nicolas Brejon de Lavergnée**

Nicolas Brejon de Lavergnée nous donne un «Traité d'Economie Politique», portant en sous-titre «Histoire, Doctrines, Théories». La couverture contient déjà tout un programme.

«Traité», ou encore «Manuel», cela sent l'Ecole. Il s'adresse en priorité aux étudiants du Droit, A.E.S., et Sciences économiques de première année. Mais il est plus que cela, une initiation, si bien que par un ricochet remarquable il intéresse «tout homme désireux de comprendre son siècle et ses enjeux redoutables». La gageure est accomplie, je peux en témoigner, et j'y ai pris par surcroît du plaisir. Si j'ai reçu une première formation d'économiste - c'était sous Rueff, Antonelli, Perroux - je ne l'ai plus ensuite pratiquée et je suis redevenu cet homme quelconque «désireux de comprendre», le lecteur moyen.

Economie politique et non Sciences économiques. Tiens, nous voici revenus à la dénomination de la matière en usage dans ma jeunesse, alors que N. Brejon de Lavergnée est «professeur agrégé des Facultés de Droit et de Sciences économiques». Le changement d'enseigne est loin d'être innocent. L'auteur ne nous présente pas une introduction technique et scolaire aux études de sciences économiques, il vise ailleurs. C'est une vision de l'Economie politique qu'il nous propose, l'économie de la Cité, étant entendu que la Cité s'étend maintenant à la terre des hommes tout entière.

«Histoire, doctrines, théories», il y insiste à plusieurs reprises au fil de l'ouvrage : «Mon souci permanent», dit-il,

«est de relier théories, doctrines et faits» et ainsi d'expliquer, dans une vue globalisante, le monde de notre temps en le rattachant au passé. Dans les doctrines, il inclut la morale, une morale catholique et sociale, car «c'est d'un manque de doctrine que le monde souffre de nos jours, englué dans une social-démocratie molle pour laquelle personne n'a envie de se battre». (Avant-propos)

Voici tracé le programme, venons-en à la réalisation.

L'ouvrage est divisé en deux parties - l'introduction étant consacrée au statut de la «science économique», sujet trop vaste et trop méthodologique pour que nous puissions l'aborder dans la présente note de lecture. La première contient «l'histoire des faits et des idées économiques» (177 pages sur 287). La seconde une «analyse micro-économique». Celle-ci est nécessairement plus technique, mais elle se présente quelque peu en trompe-l'oeil, car il n'y a que deux chapitres de véritable micro-économie : la «théorie du consommateur» et la «théorie de la firme» (pourquoi cet anglicisme plutôt qu'entreprise ?). Dans le troisième chapitre de cette seconde partie, on en revient à la théorie, celle des néo-classiques, pour «l'analyse des marchés», qui nous fait déboucher in fine sur un exposé de la «contre-révolution keynésienne», présentée comme une ouverture vers la macro-économie.

Pour le lecteur non spécialiste et qui ne prépare pas d'examen, la première partie est d'un abord plus facile que la seconde et c'est à elle que nous nous attacherons surtout.

L'histoire, qui tient une place éminente, ne se présente pas comme une archéologie. Elle est intégrée au présent pour l'éclairer, et projetée vers l'avenir pour essayer de deviner celui-ci. Prenons trois exemples parmi d'autres :

A propos de Turgot, N. Brejon de Lavergnée tire cette leçon qu'on ne gouverne pas dans l'abstrait et que les bonnes idées ne suffisent pas à faire une bonne politique ; il faut au surplus que ces idées soient en accord avec l'époque et qu'elles réunissent un certain consensus. Les précurseurs ont rarement raison pour leurs contemporains. Au surplus le réformateur doit avoir la chance de profiter d'un concours heureux de circonstances, qui constitue la conjoncture. A la suite de l'édit de 1774 par lequel Turgot rendait libre la circulation des grains à l'intérieur du royaume, de mauvaises récoltes firent monter les prix, ce qui fut imputé à tort à la libre circulation et la fit rejeter pour un temps (p. 60). J.B. Say est présenté comme le précurseur de la théorie de l'offre : la production crée ses propres débouchés. Ronald Reagan s'en doutait-il ?

La théorie de Malthus donne l'occasion de vues de la plus grande actualité sur la démographie. On en retiendra qu'il est toujours aventureux de prolonger les courbes à trop long terme, c'est une source d'erreurs communes qui font la fortune des médias et de pseudo-scientifiques en mal de sensationnel. La conclusion choc est la suivante : «La terre peut-elle nourrir 13 milliards d'hommes ? Il y a deux réponses : 13 milliards d'instruits, c'est sans difficulté, mais 13 milliards d'illettrés, certainement pas» (p. 75).

Tel est l'effet de percussion de l'histoire présentée par N. Brejon de Lavergnée, et ceci dans un style qui nous rappelle le classicisme français, pas seulement de l'économie, mais de la littérature et de la philosophie des sciences : clarté, précision, articulation, respiration, d'où sort l'élégance. Que la science est amène quand elle est bien dite, n'est-ce pas Descartes ?

Dans ce flux de l'histoire, arrêtons-nous un moment à un carrefour important où débouchent l'Ecole classique anglaise et Karl Marx. N. de Lavergnée nous rappelle que Marx ne se voulait pas marxiste. Ce tenant du collectivisme avait une trop haute idée de son individualité, y compris ses doutes et ses manques. Il faut donc distinguer Marx du marxisme, et dans Marx lui-même le «prophète» de l'homme de science.

Marx a trouvé chez les classiques anglais, et notamment Ricardo, la matière des contradictions du capitalisme. Pour lui ces contradictions étaient insurmontables et devaient inéluctablement le conduire à sa mort. Et il rêvait, au-delà de la Révolution, d'une sorte de paradis anarchiste, un âge d'or sans classes ni Etat. Sa descendance fut piégée par Hegel. Le maître ès-philosophie trahit le disciple. Pour Hegel les contradictions de la société se résolvaient dialectiquement dans l'Etat. C'est l'Etat qui élevait la synthèse des thèses antagonistes, ce qui fut retenu par Lénine et Staline. Le marxisme a été (est) un socialisme étatique qui est parti en guerre - une guerre pour lui gagnée d'avance - contre le capitalisme libéral.

N. Brejon de Lavergnée échappe à la thèse libérale et à l'antithèse marxiste par le catholicisme social. Ce n'est pas un hasard si le chapitre qui lui est consacré vient immédiatement après celui de Marx. Ce catholicisme social n'est pas une théorie, à peine une doctrine, plutôt une morale. Je cite l'auteur pour ne pas le trahir : «Se situant au niveau des principes - ce qui lui confère une universalité et une actualité qui la font échapper aux modes - la doctrine sociale de l'Eglise fournit une grille de lecture des systèmes d'organisation de la société ; elle n'est pas l'esquisse d'un système, mais un outil d'analyse pour les apprécier tous à la lumière de leur conformité aux exigences de la dignité de l'homme».

Je retiendrai de ce chapitre un apport original et assez inattendu, celui du principe de subsidiarité qui fait florès depuis le référendum sur le traité de Maastricht. Cette idée, nous apprend N. Brejon de Lavergnée, apparaît sous la plume de Monseigneur Ketteler, évêque de Mayence, en 1865, dans un ouvrage sur «la question ouvrière et le christianisme», sous l'expression de «droit subsidiaire».

Le principe de subsidiarité peut donner la clef de la conciliation entre la nécessité et les limites de l'intervention de l'Etat : celle-ci doit s'exercer sur ce qui ne peut être résolu à un autre niveau, par exemple le niveau syndical, celui de la famille, de l'entreprise, de toutes les communautés naturelles ; la finalité étant «d'établir un équilibre entre un Etat suffisamment fort pour être efficace et des citoyens suffisamment libres pour atteindre leur plein épanouissement». J'observerai pour ma part que le problème s'est déplacé quelque peu depuis l'institution de la Communauté européenne. Car, au dessus de l'Etat, dans la hiérarchie des producteurs de normes, existe maintenant une autorité supérieure. Et le principe de subsidiarité ne s'applique pas à partir de l'Etat qui est passé au rang subsidiaire, mais à partir de la Communauté, devenue l'Union.

L'ouvrage se termine sur un chapitre consacré à la «contre-révolution keynésienne» qui vient après une analyse néo-classique des marchés. On ne pouvait dans une initiation se passer de Keynes. Je ne discuterai pas, fût-ce cavalièrement, des mérites de la théorie de Keynes et je ne m'aventurerai pas à me faire un résumé du condensé qu'en donne notre auteur. Je ne peux qu'y renvoyer.

Je voudrais simplement noter que le keynésianisme a été une réponse volontariste à la grande crise de 1930. L'Etat, c'est-à-dire ses dirigeants et ses techniciens, intervient pour dynamiser l'économie qui tombait en langueur. «Keynes voyait en l'Etat le macro-agent seul capable de compenser par une politique d'investissements publics active l'insuffisance de la demande globale». De tels propos nous sont familiers : nous sommes à nouveau engagés dans une crise structurelle. Mais ce n'est pas celle de 1930. Les recettes keynésiennes ont été pensées pour sortir de la crise de 1930. Sont-elles encore valables pour résoudre le passage de l'an 2000 ? Il ne faudrait pas se tromper de guerre comme il est courant chez les stratèges, particulièrement les Français.

J'ai loué plus haut la clarté et la simplicité de style qui rendent l'ouvrage accessible à tout «honnête homme», au sens du Grand Siècle. Il reste une épine, qui n'est pas propre à

l'auteur, car il s'en défend avec assez de bonheur, mais qui blesse l'ensemble de la «science économique» ; je veux parler de l'emploi des mathématiques. C'est une question cruciale, dans l'optique même de N. Brejon de Lavergnée, pour la pénétration de la compréhension économique en dehors d'un cercle de spécialistes rompus aux équations et aux courbes. La mathématique est-elle le langage incontournable de l'économie, celle-ci ne peut-elle être qu'une science mathématique ?

Je mettrai en exergue une citation tirée de Coase (The firm, the market and the law) et que nous livre notre auteur (p. 247) :

«Lorsque j'étais jeune, on disait que ce qui était trop stupide pour être dit pouvait être chanté. Dans l'économie moderne, on peut le formuler mathématiquement».

Il y a deux degrés dans le langage mathématique utilisé par les économistes : le premier consiste à remplacer les concepts exprimés dans les mots par des symboles, des lettres, puis de les agencer en formules qui remplacent la syntaxe de la phrase ou de plusieurs phrases. L'avantage est le raccourci. Mais le lecteur doit préalablement bien assimiler les symboles, ce qui pour moi prend plus de temps que de lire un développement littéraire. Et puis, c'est peut-être une infirmité, l'idée parlée a plus de relief, plus de consistance que l'idée symbolisée et ces idées s'associent mieux.

Le second degré consiste à poser, résoudre et enchaîner des équations ; c'est alors de la mathématique créatrice. Elle se substitue au raisonnement logique concret, comme la bulle financière à l'économie réelle. J'en ai eu la révélation, sous forme de choc, quand j'ai ouvert pour la première fois les «Eléments d'économie pure» de L. Walras. Je n'en puis rien dire, car je n'ai su comprendre. Mais le résultat final sur l'équilibre général n'apporte rien qui ne puisse être dit avec des mots.

Il est curieux de constater que N. Brejon de Lavergnée ne laisse aller pour la première fois à utiliser les symboles (p. 109 et s.) pour exposer la théorie des crises et de la révolution de K. Marx, lequel était plus dialecticien que mathématicien. Il mêle d'ailleurs à cette occasion les deux modes de communication. Plus naturellement on retrouve un matériel symbolique, y compris les courbes, dans les analyses micro-économiques de la seconde partie de l'ouvrage. Mais que les rebelles à la mathématique se rassurent, il y en a juste ce qu'il faut pour y habituer les étudiants qui persévéreront dans les «sciences économiques». Le lecteur qui me ressemble peut jouer à saute-mouton par dessus équations et graphiques sans perdre le fil du discours. Il serait dommage de manquer les analyses des marchés.

Raymond MARTIN

Ed. Ellipses

• Jean Fourastié entre deux mondes.

Mémoires en forme de dialogues avec sa fille Jacqueline

Voici le presque ultime livre de Jean Fourastié. Ou plus exactement, sa dernière rétrospective. Car, au long de ces quelque trois cents pages, sa fille Jacqueline Fourastié, Docteur ès-Sciences, Sous-Directeur de Laboratoire au Conservatoire des Arts et Métiers, avec la collaboration de Béatrice Bazil, diplômée de l'Institut d'Etudes Politiques, publie, avec les remises en forme et les compléments utiles, des conversations qu'elle eut avec son père entre juillet 1989 et juillet 1990. Entretiens interrompus par la mort de Jean Fourastié, dans ce village de Douelle (Lot) où il avait «vraiment été un petit paysan», dans les années 1914-18.

«Mémoires en forme de dialogues», annonce le sous-titre. Certes, ce n'est pas faux. Toutefois, ce mot «mémoires» peut induire en erreur. Ces *mémoires* sont plutôt une histoire de la genèse et un rappel des grands thèmes «fourastiéens» qu'un récit existentiel de la carrière de Jean Fourastié. Aussi, ces pages sont-elles avares de portraits - et, pourtant que de décideurs rencontra Jean Fourastié ! -. Il y a un certain égoïsme en elles. Du coup, au fil de leurs développements, distribués en quatre parties - «racines», «la genèse de la pensée économique», «ce que je crois», «vers le bonheur de l'homme» - on ressent, à la lecture, une impression de déjà lu, renforcée par une sorte de froideur.

Sans conteste, pour saisir Jean Fourastié sur le vif et vivant, il vaut mieux lire, notamment, son «Ce que je crois» (Grasset 1981).

Quoiqu'il en aille, à travers ces pages, on perçoit que Jean Fourastié fut à la fois un homme «ordinaire» et un homme «extraordinaire». Un homme banal, car quoi de plus banal que ce cursus : le grand-père paysan, le père fonctionnaire, le fils «Grandes Ecoles», plus précisément «centralien»? Un parcours singulier quand même puisque, devenu «ingénieur», il bifurque vers le poste de «contrôleur des assurances» au ministère des finances, avant de passer de la passion pour la comptabilité à la curiosité pour l'économie et de finir planificateur de l'emploi pour une part, et pour une autre enseignant - au Conservatoire des Arts et Métiers et à Sciences Po - et auteur de livres à la chaîne : 51 au moins, entre 1937 et 1989 dont un, *Le Grand Espoir du XX^e siècle* a dépassé les 260.000 exemplaires, et plusieurs autres les 100.000, dont des titres qui firent choc, *L'Economie française dans le monde*, *Le Grand Espoir du XX^e siècle*, *Révolution à l'Ouest*, *La Grande Métamorphose du XX^e siècle*, *Les 40.000 Heures* et, last but not least, *Les Trente Glorieuses* - ce titre qui ne passera pas, car il sera incontournable pour les historiens de la France !

Parcours original, approches novatrices comme par voie de conséquence. «Jean Fourastié, économiste français» prétendent les dictionnaires. Qualification vague et insuffisante. En vérité, difficile à déclinier l'identité de Jean Fourastié. D'une certaine manière, «professeur» serait mieux dire. Encore que... cet homme fut, en définitive, par essence «pré-

sident», président de commission. Cette fonction lui seyait à merveille. Quant aux pages 109 et 110, il décrit le «métier de président», on le sent vibrer. Or les vibrations sont rares dans ces «mémoires». Si l'on tient à «*économiste*», il faut préciser *économiste d'action*.

D'autant que Jean Fourastié avait horreur de la théorisation. Il avait la passion de comprendre. Mais de comprendre le *réel observable*. Et, encore davantage, il désirait agir sur les choses. *Citroën* était son modèle. Il avait «découvert» que le moteur de l'histoire était le *progrès technique* qui mettait en mouvement le *progrès économique et le progrès social*. Mais, non moins, il avait «découvert» que ce *progrès technique*, entraînant la *grande métamorphose* de l'humanité, avait explosé grâce à l'*esprit scientifique expérimental* (*expérimental* étant pour lui le mot clé) qui nécessitait le recul des mentalités traditionnelles. En finir avec *Atala*, faire du moindre *homme moyen* un *Citroën*, tel fut son premier mouvement. C'était très Rue de Martignac, ça. Très, «mystique du Plan» à la Jean Monnet.

Cette «conception du monde» originelle, Jean Fourastié la fit-elle sienne toute sa vie ? On regrette un peu que Jean Cluzel, dans son discours à l'Institut, le 27 avril 1993, n'ait pas envisagé l'infléchissement de l'univers «fourastiéen», ne dut-il pas reconnaître, in fine, qu'*Atala n'était pas idiote* ! Que d'une part, les croyances surréelles étaient nécessaires à la «découverte» du réel. Que, d'autre part, elles étaient seules susceptibles de rendre vivable «*la démesure*

des valeurs techniques». Eh Dieu que Jean Fourastié déteste la démesure ! Au point de ne pouvoir envisager que l'homme, s'il est *homo sapiens*, est non moins *homo demens*. «*Les objectifs de l'homme sont simples : il recherche l'harmonieux exercice de ses facultés*» (p. 297). Faux ! Aussi bien dans le cœur de *Citroën* que d'*Atala* toujours sommeille *Prométhée*. Prêt à toutes les aventures. Ce que l'*esprit technocratique* n'a jamais voulu admettre avant 1968. Et encore... !

En tout état de cause, ce certain retour vers la mentalité traditionnelle explique que, en 1974, dans de retentissants articles du Figaro, on vit ce positiviste - au moins de méthode et un brin davantage ! - lever le drapeau de la révolte contre l'Eglise catholique qui, selon lui, en bradant sa liturgie et ses rites, «*trahissait*». Du coup, la religion et la foi selon Jean Fourastié mériteraient analyse car, sous des expressions, parfois, simplificatrices et un peu déconcertantes, il doit se passer autre chose de plus profond et très éclairant sur la religion des technocrates.

Vraiment, Jean Fourastié finit entre deux mondes. Plus embarrassé qu'il ne l'avouait. Peut-être. Mais, c'est son secret.

René PUCHEU

Ed. Beauchesne. Coll. Politiques et chrétiens. 1994

• Dictionnaire d'histoire, économie, finance, géographie sous la direction de Frédéric Teulon

Comment qualifier cette somme de 663 pages (sans les index et tables de la fin du volume) ? Les auteurs eux-mêmes ont cru nécessaire d'ajouter à un titre en forme d'énumération un sous-titre construit sur le même mode : «Hommes - Faits - Mécanismes - Entreprises - Concepts».

Ce qui ne répond encore qu'imparfaitement à la question car voilà un titre qui, tout à la fois, surestime et sous-estime ce qu'il annonce. Surestimation - si l'histoire et la géographie ne sont pas absentes, elles ne constituent pas le cœur de l'ouvrage qui se veut essentiellement économique. Le directeur rédactionnel, Frédéric Teulon, annonce d'ailleurs clairement la couleur dès la première phrase de son *Avant-propos* : il a voulu baliser «l'ensemble du champ de l'économie, de l'histoire et de la géographie économiques». Sous-estimation - malgré un format qui demeure maniable, il s'agit plus d'une encyclopédie que d'un simple dictionnaire : la quasi-totalité des rubriques sont signées, de Frédéric Teulon lui-même, professeur en classes préparatoires aux lycées Sainte-Marie de Neuilly et Madeleine Daniélou de Rueil-Malmaison, ou de l'un des vingt spécialistes dont il s'est entouré, tous enseignant dans divers Instituts, Ecoles ou Universités de Paris ou de province, et nombreuses sont celles qui, agrémentées de graphiques et de tableaux, couvrent plusieurs pages et, sur les sujets vastes et complexes

qu'elles traitent, disent l'essentiel de ce qu'il faut en savoir, - dates, chiffres, acteurs, péripéties, controverses,... - sans omettre parfois notations, appréciations et jugements personnels des signataires. Ce qui donne vie à l'ouvrage et en augmente l'intérêt. Telle, parmi beaucoup d'autres, celle intitulée «Franc (histoire du)» de Michel-Pierre Chelini, maître de conférences à l'IUFM d'Amiens-Picardie.

Bien sûr, il est toujours tentant mais un peu facile de taquiner les auteurs de dictionnaires et encyclopédies sur l'absence ou la présence de tel ou tel mot, les historiens de l'économie sur telle ou telle lacune ou telle ou telle interprétation, surtout lorsqu'ils traitent d'événements économiques contemporains, enjeux de combats dogmatiques ou politiques qui n'ont pas encore perdu de leur virulence.

Mais comment ne pas noter qu'un lecteur, troublé d'aventure par le scepticisme croissant à l'égard de la valeur et de l'efficacité de la «science» économique ou par l'obscur et confuse querelle autour de «la pensée unique», et désireux de se référer à la sainte doctrine, cherchera en vain une rubrique «science économique» ou «économie politique» ? Certes, il pourra trouver grâce à une quinzaine d'«entrées» accrochées au mot «politique» (de «Politique agricole commune» à «Politique monétaire») un article «Politique éco-

nomique» (de Frédéric Teulon) qui ne le rassurera guère. Les objectifs finals y sont qualifiés de «variables sur lesquelles l'Etat ne peut agir directement», les objectifs intermédiaires, de «variables sur lesquelles l'Etat a prise, mais qui sont imparfaitement contrôlées».

L'article «Politique économique conjoncturelle» de Michel-Pierre Chelini, en brossant à grands traits l'histoire et la typologie de ces politiques au XX^e siècle montre, il est vrai, la complexité et l'instabilité des données nationales et internationales, sociologiques, politiques et culturelles à prendre en compte par les décideurs. Il n'est dès lors pas surprenant de constater que les domaines respectifs de l'action publique et de l'initiative privée, les marges de manoeuvre des politiques, la nature des instruments à leur disposition, leur capacité de maîtrise des événements... n'ont cessé de varier au cours de ce siècle agité. Il arrive même, comme le reconnaît F. Teulon à la rubrique «Stagflation», phénomène apparu au milieu des années 70, après le premier choc pétrolier, que cette situation «contredit les analyses jusqu'alors faites par les économistes» (théorie des crises, courbes de Phillips,...). Marc Nouschi, professeur en classes préparatoires aux lycées Carnot et Montaigne de Paris, maître de conférences à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, va plus loin : dans l'une des études les plus longues de l'ouvrage - «Dépression, grande dépression (1873-1896), puis «grande dépression (1973-199.)», il n'hésite pas à écrire «Finalement, les événements du dernier quart du XX^e siècle expriment la faillite des grilles d'analyse en vigueur, l'échec des thérapies classiques, ainsi que les erreurs des prévisionnistes».

Dans la même ligne, F. Teulon, dans son article «Econométrie» relativise avec raison la valeur de cet outil moderne d'analyse, très en vogue mais qui ne saurait être la panacée même s'il a son utilité pour rappeler l'existence des contraintes irritantes de l'arithmétique.

Pas trace, donc, dans ce Dictionnaire, de dogmatisme, encore moins de suffisance. Mais une volonté, très pédagogique, de fournir au lecteur une analyse objective des faits et des doctrines. Sans prendre parti, Frédéric Poulon, professeur à l'Université de Bordeaux I, conclut ainsi l'article «Circuit économique» : «Depuis Keynes, le circuit apparaît comme le cœur d'un nouveau paradigme économique, face au paradigme néo-classique du marché et de son équilibre. *Circuit* et *marché* seraient donc les maîtres-mots des deux grandes analyses économiques rivales aujourd'hui».

D'autres en revanche ne s'interdisent pas de formuler des jugements, toujours nuancés il est vrai. Hubert Bonin, universitaire de Bordeaux note, à propos de l'action économique de François Mitterrand qu'«...après ses déboires de 1981-1982, (il) a réussi à prouver, grâce à l'abandon de la politique euphorisante et l'apprentissage du réalisme, que la social-démocratie pouvait conduire la gestion du pays sans traumatisme financier, au risque de démobiliser l'électorat traditionnel de gauche, méfiant devant les *Pinay roses* que lui semblent J. Delors et surtout P. Bérégovoy. D'autre part, le poids des erreurs initiales pèse durablement sur l'économie : masse du surendettement intérieur et extérieur, lenteur

de la réduction du différentiel d'inflation avec l'Allemagne, hésitations des firmes privées à prendre des risques,...».

De même, Frédéric Teulon, à la rubrique «Pierre Bérégovoy», nous rappelle «qu'au moment de son suicide, il est le seul Ministre des Finances de la Ve République à n'avoir jamais dévalué. Cependant il ne parvient pas à endiguer la montée du chômage, le niveau élevé des taux d'intérêt et la dérive des finances publiques (entre 1989 et 1993 le déficit budgétaire passe de 1,8 % à 4,4 % du PIB)», franchissant ainsi, ce qui n'était pratiquement jamais arrivé au cours des trente dernières années, le seuil fatidique des 3 % fixé par le Traité de Maastricht.

Eu égard à la diversité des sujets traités, quelques erreurs matérielles, apparemment peu nombreuses, étaient inévitables. Jacques Chaban-Delmas n'est pas né en 1920 mais en 1915 ; Jacques Delors, s'il a effectivement appartenu au cabinet du précédent, n'a pas été conseiller du Premier ministre Pierre Messmer qui lui a succédé ; lorsqu'il était Ministre des Finances, en 1981-1983, il n'a pas été l'inventeur de la politique de rééchelonnement de la dette des entreprises, en vue de sauvegarder l'emploi : les «Comités de financement des entreprises» (CODEFI) avaient été créés par Jacques Chirac, Premier Ministre de 1974 à 1976, et leur organisme «fédérateur», le Comité interministériel d'aménagement des structures industrielles (CIASI), un peu plus tard, Raymond Barre étant Premier Ministre. Ces institutions auraient d'ailleurs pu faire l'objet d'une rubrique du Dictionnaire.

De même, d'apparentes disproportions pourront surprendre : le nombre de lignes consacrées à «Jacques Delors» (Hubert Bonin) est nettement plus élevé que celui consacré à «Gaulle Charles de» (Patrice Gibertie), à «Pompidou Georges», à «Giscard d'Estaing Valéry» ou à «Mitterrand François» (ces trois dernières rubriques ayant pour auteur Hubert Bonin), même compte tenu du fait que, délibérément, ces articles se bornent à décrire l'action économique de ces personnalités.

En outre, quelques appréciations peuvent être, ici ou là, contestées ou nuancées. Il est ainsi affirmé que, compte tenu des privatisations intervenues au début du premier septennat de François Mitterrand, Jacques Delors aurait été le «ministre ayant disposé du maximum de puissance financière» : sur le papier sans doute, mais chacun sait que, du fait de la présence d'un autre ministre, Laurent Fabius, au budget et de la tutelle alors tâtilonne du Président et de ses conseillers, la réalité était bien différente. Incontestablement, Valéry Giscard d'Estaing, en d'autres temps, et Pierre Bérégovoy, plus tard, ont assuré à leurs fiefs de la rue de Rivoli ou de Bercy une «autonomie» et une «puissance» plus redoutables.

A noter de même que, parmi les facteurs qui ont contrarié la réalisation des objectifs économiques que s'était assignés Valéry Giscard d'Estaing, aucune mention n'est faite des chocs pétroliers. Mais cet oubli est largement réparé dans la rubrique consacrée par le même auteur (Hubert Bonin) à «Barre Raymond» ou dans celle de Marc Nouschi concernant précisément les «chocs pétroliers» dont «l'am-

biguïté est soulignée, les effets en étant inflationnistes à l'échelle micro-économique et déflationnistes à l'échelle macro-économique». Du reste, Marc Nouschi, dans l'article déjà mentionné «Dépression, grande dépression (1973-199.)» souligne avec raison la part de responsabilité des grands pays industriels dans cette augmentation brutale des prix du pétrole.

Mais, parfois, le lecteur restera sur sa faim. Certes, les articles «Chômage», «Emploi (politique de)» contiennent, sous les signatures respectives de Nicolas Baverez, conseiller référendaire à la Cour des comptes, maître de conférences à l'IEP de Paris et, faudrait-il ajouter, conseiller de Philippe Séguin, et de Daniel Dufourt (IEP de Lyon) de longs développements et de fines analyses sur ce fléau majeur et sur les remèdes envisageables. Reste que Jean-José Quilès (professeur de classes préparatoires à Angoulême, chargé de cours au Centre universitaire de la Charente) conclut avec «un certain pessimisme macro-économique» la rubrique «Déséquilibre (école du)». Selon lui, «dans le cas le plus fréquent, le choix d'une politique globale de plein-emploi est indéterminé. Le déséquilibre... «suggère qu'une politique efficace de lutte contre le chômage passe par une action circonscrite au niveau des marchés du travail» sur laquelle l'article «Marché du travail» du même auteur ne jette que quelques lueurs.

Défauts mineurs en définitive au regard de la masse d'informations contenues dans un tel ouvrage et de leur caractère très accessible grâce aux facilités que procurent la multitude d'«entrées» propre à la forme du dictionnaire :

concepts, phénomènes, événements économiques majeurs, entreprises, hommes d'affaires, hommes politiques, économistes, institutions ou mécanismes divers... Voilà un outil de travail irremplaçable, tout au moins pour un premier repérage au sein de l'univers complexe et touffu de l'économie. Il permet de prendre un peu de distance par rapport au vacarme assourdissant des querelles de l'actualité. Et, plus encore, de réduire à néant quelques simplismes (voir notamment les articles «Marx», «Keynes», «Keynésianisme», «Libéralisme», «Capitalisme», «Socialisme», «Planification») en montrant comment l'évolution des sociétés modernes rend obsolètes théories ou instruments d'intervention publique qui furent à la mode en d'autre temps. Le jugement est parfois sans appel, comme celui de J.-J. Quilès, à la fin de «Libéralisme» : «plus la division du travail, des connaissances et des savoirs est grande, moins il est possible de concevoir une institution «totalisante» se substituant au marché, une organisation globale renvoyant à un ordre conscient et construit *a priori* : le socialisme. L'action mal comprise de l'Etat ne fait que fausser le système social d'information. En dehors de la société libérale, il n'existe que le *chaos du planisme* (Ludwig von Mises, 1956)».

Bref, provoquant, et débordant de savoir, comme tout bon dictionnaire, «le Frédéric Teulon», qu'on y vagabonde, y recherche informations et enseignements précis, réservera de grandes satisfactions à ses lecteurs.

Jean AUBRY

Ed. PUF «collection major».

• L'encyclique cachée de Pie XI - Une occasion manquée de l'Église face à l'antisémitisme de Georges Passelecq et Bernard Suchecky

Bizarre ! Tant à la lecture qu'à l'après lecture, ce livre de quelques 300 pages engendre des mouvements divers. De l'agacement à la surprise, de la curiosité à l'interrogation. Pourquoi donc ? Par suite de sept circonstances, notamment.

Le titre. Il est certes accrocheur. «*L'Encyclique cachée de Pie XI*». Cela a des accents de Simenon, d'Agatha Christie ou de Gaston Leroux. On imagine rencontrer Rouletabille dans les couloirs du Vatican en train d'ouvrir les placards et d'en extraire des cadavres. L'ennui est que ce titre est sans rigueur et même inexact.

Il n'existe pas d'*encyclique cachée*. L'histoire, en elle-même est, déjà, intéressante. Était-il utile d'en rajouter. Ah ! pub quand tu nous tiens ! De quoi s'agit-il, concrètement considérant ?

Or donc, sans crier gare à quiconque, le 22 juin 1938, le pape Pie XI, ce pontife très «personnel», convoqua à Castelgondolfo, le père Lafarge, jésuite américain au tempérament de gauche et frotté aux confrontations interraciales aux États-Unis. Alors que ce religieux n'était que de passage, à Rome, et qu'il s'appêtait à rembarquer pour l'outre-atlantique, Pie XI le chargea de lui préparer un projet d'ency-

clique sur l'*unité du genre humain*, menacée par les théories racistes et antisémites.

Sitôt commandé, sitôt obéi. A Paris, de juillet à septembre 1938, le père Lafarge travailla d'arrache pied en compagnie de deux autres jésuites chevronnés, qui avaient, antérieurement, participé à la préparation d'autres encycliques : le père Grundlach, allemand et anti-nazi, le père Desbuquois, directeur de l'Action Populaire, personnalité stratégique du catholicisme français, depuis plusieurs années. Tant et si bien qu'autour du 26 septembre 1938, un texte intitulé *Humani Generis Unitas*, fut remis au père Ledochowski, préposé général de la Compagnie de Jésus.

Ensuite de quoi, motus et bouche cousue. Silence total ! Jusqu'à ce jour de 1972 où une enquête du *National Catholic Reporter* (publié à Kansas City) révéla ces faits au public américain et à la presse internationale.

Pourquoi ce projet n'a-t-il pas eu de suite ? La maladie et la mort de Pie XI (le 10 février 1939) suffirent-elles à l'expliquer ? Pourquoi non moins, ce long silence ? Ce sont ces points que les deux auteurs de cette recherche ont désiré éclaircir. Très légitimement. Reste qu'il n'y a pas *encyclique*

cachée. Il y a, pour écrire comme Emile Poulat, *encyclique inaboutie*. Idée sans suite. Ce n'est pas du pareil au même !

Si le titre est contestable, le propos des auteurs est insaisissable. Ce qui est d'autant plus gênant qu'on les sent personnellement et douloureusement engagés dans cette enquête.

Qui sont-ils ? Georges Passelecq est moine bénédictin à l'Abbaye de Maredsous, en Belgique. Sa famille a eu beaucoup à souffrir du nazisme, ancien résistant et déporté, il est vice-président de la Commission nationale belge pour les relations avec le monde juif ; Bernard Suchecky est docteur en histoire de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales. Il est bibliothécaire à Strasbourg.

Que cherchent-ils ? A accuser ? A instruire un procès en responsabilité comme ils le suggèrent dans leurs premières pages (p. 44) ? Tiennent-ils que l'enfouissement de ce texte fut criminel ? A la page 48, ils semblent le penser. A la page 209, ils en doutent ou accordent que l'on peut raisonnablement en douter. Et qui est le «criminel», s'il y en a un ? Une fois de plus, Pie XII ? Comme d'habitude ! Depuis *Le Vicaire*, en 1964 ! Ou bien, est-ce le Père Ledochowski que les auteurs visent ? Bref, le Pape Blanc ou le Pape Noir ?

J'avoue être un peu lassé des confusions de genre qui se généralisent. Les Juges font des procès pour enseigner la jeunesse. Les historiens deviennent procureurs. Elle n'est pas saine cette dérive. Encore qu'il ne m'échappe pas que les historiens n'ont jamais écrit de Sirius ! Et qu'ils ont eu, depuis longtemps, tendance à s'imaginer en charge du «tribunal de l'Histoire». Voilà pourquoi, il faut les pratiquer avec circonspection. Peut-être Georges Passelecq et Bernard Suchecky ne font-ils que le montrer plus clairement. Quand même, on peut le regretter.

D'autant que si leur enquête fourmille de faits, le nombre d'hypothèses est impressionnant. Enquête inachevée, relève le préfacier, Emile Poulat. On éprouve cette impression. Les Papes Blancs ou Noirs ont droit, pourtant, comme quiconque, à des instructions incontestables. Si, j'ai bien compris, ce serait le Père Ledocowski, général des Jésuites, qui aurait saboté l'initiative de Pie XI et ce, parce qu'étant polonais, il donnait priorité au danger russe. Possible. Pas prouvé. Dommage. Les droits de la défense sont-ils respectés ?

Sans conteste, ces réserves et ces gênes, les 38 pages par lesquelles Emile Poulat introduit la recherche de Georges Passelecq et de Bernard Suchecky n'ont pas été écrites pour les empêcher. Cette préface polémique est riche de contenu.

Elle donne des informations intéressantes sur la manière dont se préparent et «s'écrivent» les encycliques, sur les caractéristiques des archives ecclésiastiques, sur l'art des bonnes relations avec les archivistes. Oui mais..., au fil des lignes que de «piques» à l'encontre des auteurs ! Sans doute, arrive-t-il que les préfaciers prennent leur distance sur un point ou un autre des développements qu'ils précèdent. Mais, dans ce livre, l'écart pris est si considérable que l'on en est interloqué !

A telle enseigne que l'on admire l'honnêteté des auteurs

d'avoir, néanmoins, accepté l'insertion de cette préface. Que, d'autre part, l'on regrette qu'ils n'aient pas discuté avec leur préfacier-critique par le biais d'une postface ou d'une autre modalité.

Tout cela étant observé, le récit du processus de classement sans suite, du «classement vertical» se lit d'un trait. On est captivé par le jeu de cache-cache entre Pape Blanc, Pape Blanc et Bons Pères. Dieu que l'Eglise est «incarnée» ! Quand on a l'expérience des rouages de la grande entreprise et de l'Administration, on éprouve même une volupté perverse à suivre ou à deviner ces va-et-vient entre l'analogue de la Présidence et l'analogue de la Direction Générale, entre celles-là et les Directeurs...

L'institution nommée Vatican est une organisation. Et le pouvoir ecclésiastique est soumis, comme les autres, aux lois irrésistibles des bureaucraties. Bien sûr, on le savait ! C'est intéressant à saisir sur le vif. Simplement, on regrette que les auteurs ne se soient pas faits sociologues pour cette analyse. Avec l'oeil et la méthode de Michel Crozier, ils eussent pu nous donner un «*Le phénomène bureaucratique à la romaine*» ! Sans compter que cette distanciation leur eût évité des aigreurs ! Mais, à l'évidence, Georges Passelecq et Bernard Suchecky ne sont ni sociologues ni politologues. Ils ne sont pas non plus pascaliens, ce qui donne le sens de la «misère de l'homme».

Et puis, il y a le texte englouti et, enfin, exhumé : une centaine de pages, un développement distribué en 179 paragraphes et ordonné en trois parties : Exposé historique des origines du désordre dont souffre la société contemporaine (30 pages), L'unité de la vie sociale (44 pages), L'action de l'Eglise pour l'unité de la vie temporelle humaine (14 pages).

N'étant pas un expert de la doctrine de l'Eglise, nous ne nous risquons pas à la situer par rapport aux documents antérieurs et postérieurs de la Papauté. Simplement, osons faire part de trois impressions relevant de la subjectivité d'un catho moyen et non de la culture d'un vaticanologue averti :

- l'analyse des causes du désordre des années 30 est sans surprise. Elle est une condamnation de la modernité - comme on ne disait pas encore - classique dans le discours catholique d'alors. En outre, elle est très esprit de Pie XI, par sa tendance à enjoliver la Chrétienté. Dans sa première encyclique *Summi Pontificatus*, Pie XII se montrera moins idyllique.

- sauf erreur, la très ferme et forte affirmation de «*l'unité du genre humain*» - qui sera reprise plus enveloppée dans *Summi Pontificatus* -, innove. Inévitablement, en son orientation générale, elle évoque - le Père Desbuquois y serait-il pour pour quelque chose ? - la fameuse Leçon de Maurice Blondel à la Semaine Sociale de 1928 (à Paris) : *Patrie et Humanité*.

- *Humanis Generis* aurait même été plus loin dans l'audace. Car, Maurice Blondel, tout en optant pour «Humanité d'abord» laissait à la «nation» sa place d'échelon premier de la charité, comme le faisait le Père Sertillange (domini-

caïn) et le Père Yves de La Brière (jésuite). Maurice Blondel n'osait pas - et il l'avoue - faire sien le conseil qu'il attribue à Fénelon et selon lequel «il faut aimer les siens plus que soi-même, son pays plus que sa maison, le genre humain plus que son pays».

En tout cas, il ne traitait pas la Nation comme une déviance du «monde moderne» à l'instar de la Race et de la Classe. Un point de vue si catégorique eut-il eu des chances d'être compris, dans le monde des années 30, par les masses européennes ? Au Vatican, on devait se rappeler les difficultés de Benoît XV, en 1916 et 17. Il eut été de bonne méthode que les auteurs de cette enquête les prennent en compte pour expliquer des prudences qu'un peu légèrement ils tiennent pour médiocres. Pape échaudé craint la répétition ! D'autant qu'un Pape n'est pas un «prophète», c'est une institution politique, que cela plaise ou non !

- si le texte coule de source, pour ainsi écrire, dans ses passages sur «l'unité de l'Humanité», il est embarrassé (pages 265 à 296) quand il traite de «la pluralité de l'Humanité». Si la condamnation du *racisme* est claire et nette, les considérations sur la *colonisation* sont rapides et les *conseils* pour les *relations de race* sont subtiles. Inévitable ? Certes. Mais, du coup, sont-elles compréhensibles dans un texte relevant de la communication de masse.

De même, à la condamnation radicale de l'anti-sémitisme s'ajoutent des considérations sur *l'Eglise et le Judaïsme*, à travers lesquelles - et quelques soient leur noblesse - le Docteur Goebbels aurait puisé quelques phrases lui permettant un retournement diabolique.

Il est très regrettable que, se remettant dans le climat de cette époque et face à la perversité de la propagande nazie, Georges Passelecq et Bernard Suchecky ne se soient à aucun instant demandé si telle qu'elle était rédigée *Humanis Generis Unitas*, fut vraiment une «occasion manquée» ou une abstention prudente.

En un mot fort, sonnait comme un slogan, Pie XI n'avait-il pas dit l'essentiel, ce 8 septembre 1938 ? «*Spirituellement, nous sommes des sémites*», avait-il laissé tomber devant des pèlerins belges. Voilà cinq mots qui valurent des pages. Quant à l'action de Pie XII, pour l'évaluer, on se reportera utilement à la contribution de J.M. Mayeur. «L'Eglise et les

relations internationales» dans le passionnant tome 12 de *l'Histoire du christianisme* (p. 327 et svtes, en particulier). Ainsi qu'à l'étude de X. de Montclos *Les chrétiens face au nazisme et au stalinisme - L'épreuve totalitaire*, (*) Ed. Plon, 1983.

Quoiqu'il en aille de ces points-là, ma plus grande gêne vient de ce que j'en ai un tantinet «ras-le-bol» de ces cathos n'en finissant plus de frapper la poitrine de leur Eglise, sans pousser en profondeur le questionnement. Il va de soi que - et Emile Poulat l'a vertement relevé - ce livre ne prend, à aucune ligne, le soin, de se remettre dans le contexte et la réalité culturelle des années 1930. Plus essentiellement, il ne vient pas à l'idée de ces auteurs que l'exercice du Pouvoir peut être terrible. Que le Pouvoir ecclésiastique, fut-il institué divinement, n'échappe pas, en certaines circonstances à la confrontation avec le tragique ! Facile de prétendre, ici et maintenant, qu'un Pape ne doit pas trop penser à ses ouailles ! Facile de prétendre qu'ils étaient un peu idiots à Rome de donner la priorité au combat contre le bolchevisme - ce qu'ils ne firent, d'ailleurs pas, comme l'a montré J.M. Mayeur (op cit).

Il est facile le métier d'historien ! Je ne puis que penser en tremblant à ces hommes qui durent, dans la nuit de ces années noires, choisir de parler ex cathedra ou d'agir mezzo voce. Dans les couloirs des Chancelleries ou ailleurs, non sans éprouver néanmoins un regret, qu'étant forcément coincés dans des dynamiques institutionnelles insurmontables, les Papes n'aient point donné la parole aux fidèles. Plus concrètement il est dommage que le Cardinal Tisserand n'ait pas été écouté ! Dans une lettre bouleversante au Cardinal Suhard, datée de Rome au 11 juin 1940 (publiée dans *Le Monde* du 26/03/1964, il confesse : «...j'ai demandé avec insistance au Saint Père, depuis le début de décembre, de faire une encyclique sur le devoir individuel d'obéir au dictamen de la conscience, car c'est le point vital du christianisme...». Quelle idée !

René PUCHEU

Ed. de la Découverte, 1995. Préface d'Emile POULAT.

(*) X. de Montclos incline à penser que Pie XII a tablé à plusieurs reprises sur une éviction d'Hitler par un complot réussi.

VIENT DE PARAÎTRE

le livre de notre regretté Pierre Letamendia
«Le Mouvement Républicain Populaire»

Histoire d'un grand parti français

Préface de François Bayrou
Ed. Beauchesne

France-Forum a été créé en 1957 par E. Borne, H. Bourbon, J. Fontanet, J. Lecanuet et M-R Simonnet.
De 1957 à 1993 chaque numéro de France-Forum a comporté les «Propos du temps» d'Etienne Borne.

Directeur de la Publication : René Plantade - Secrétariat-Abonnements : Thérèse Desplanques

Commission Paritaire n° 60361 - Dépôt légal n° 2678

Composition et impression : VIENNE IMPRIM - 23, quai Jean-Jaurès - 38200 VIENNE - Tél. 74 85 47 06 - Télécopie 74 31 65 64

Photos : Roger Viollet - Gérard Anselmen.